Jou
2996

LE JOUR

où nous serons maîtres chez nous

le vendredi 15 novembre

légères chutes de neiges et venteux

Celsius (°C)	Fahrenheit (°F)
Minimum: -3	Minimum: 27
Maximum: 0	Maximum: 32

Première année — No. 218 | 18 pages | 20 cents | 1974

RIBLIOTHEQUE NATIONALE DU QUEBEC
RECEPTION DES PERIODIQUES
1700 RUE ST DENIS MTL QUE
H2X 3K6 514-873-1100

Des employeurs témoignent devant la commission Cliche

Des délégués de la CSN ont touché des pots-de-vin

Québec devient actionnaire des Nordiques

page 16

québec

Secret sur la corruption municipale

Malgré le harcèlement de l'Opposition, le ministre de la Justice, M. Choquette, a catégoriquement refusé de rendre publiques les recommandations du rapport Chaloux sur la corruption municipale, qui impliquerait au moins un député.

page 4

La Loi 22, renforcée par la Charte des droits, dit Cloutier

page 4

Montréal dans la noirceur

page 3

Les pharmaciens contre une société centrée sur la drogue

page 2

canada

Les oeufs: Ouellet n'a pas de solution

page 3

monde

La tension monte au Moyen-Orient

Le discours spectaculaire de Yasser Arafat, hier, aux Nations-Unies, a provoqué de nombreuses retombées, notamment au Moyen-Orient où la situation s'est encore compliquée.

page 6

Rockefeller se débat dans un climat de méfiance générale

page 7

Nixon sort de l'hôpital

page 7

économie

Robert Boyd a tenté d'expliquer son attitude face aux "explications publiques" données sur le contrat qui lie la multinationale Bechtel aux travaux de la Baie James. En même temps, il a confirmé que les honoraires de la société étaient présentement en renégociation, et non pas fixes.

page 11

La CSN a été impliquée pour la première fois danspune situation douteuse hier devant la Commission Cliche, première fois dans une situation douayant reçu pendant deux ans d'un employeur une allocation mensuelle pour leurs dépenses d'automobiles, ainsi que c'était le cas d'ailleurs pour les délégués de la FTQ et des Teamsters.

Le responsable du chantier pour Montcalm Construction, M. Norman Both, a en effet témoigné, une liasse de chèques à l'appui, qu'entre juin 1972 et septembre 1974, sa compagnie avait versé une somme totale de $11,105 aux délégués: du Syndicat de la construction des Laurentides (CSN), des Teamsters (syndicat indépendant), du "local 791" (Opérateurs, FTQ) et du "local 62" (Journaliers, FTQ).

À compter de juillet 1973, en réponse à une lettre de M. Gilles Courtemanche, président du syndicat CSN, les chèques à l'intention des délégués CSN furent émis à l'ordre du syndicat et adressés directement au bureau du syndicat à St-Jérôme. Les versements mensuels étaient généralement de $150, mais ils ont atteints jusqu'à $510 dans le cas des délégués du "791".

Une preuve matérielle irréfutable atteste les versements. Mais les circonstances qui ont amené cette pratique restent obscures, la Commission ayant été impuissante à développer cet aspect hier, malgré l'insistance d'un commissaire, M. Guy Chevrette.

M. Both a en effet continué un usage établi avant son entrée en fonction sur le chantier et ignore, par exemple, qui a exigé, du côté syndical, ces versements négociés par son prédécesseur. Les premiers chèques ont été émis le même mois au délégués des quatres syndicats et ne permettent pas d'établir si un syndicat a d'abord lancé le mouvement, étendu ensuite aux autres.

Le procureur de la CSN, Me Clément Richard, a demandé à la Commission la permission de faire témoigner ce matin MM. Courtemanche et Yvon Leclerc, du syndicat des Laurentides, afin de faire la lumière sur ces circonstances.

Le juge Cliche, se fondant sur une décision antérieure lui a donné la permission de présenter un mémoire sur le sujet.

Le commissaire Brian Mulroney, qui avait demandé au procureur de la Commission de faire témoigner "en temps opportun" le président de la CSN-Construction, M. Michel Bourdon, et de lui demander si le syndicat des Laurentides avait payé l'impôt sur les sommes perçues, a été accusé par Me Richard de poser des questions "tendancieuses."

Au cours d'un ajournement, devant toute l'assistance, les deux avocats ont eu un vif échange de mots.

À la reprise de la séance, Me Mulroney a déclaré: "C'est un commentaire que je considère pour le moins maladroit", que la veille, le président de la CSN M. Marcel Pepin, avait déclaré à la télévision qu'il faisait entièrement confiance à la Commission Cliche.

Le président de la commission, le juge Robert Cliche, a déclaré qu'il ne tolérerait pas que l'enquête soit une bataille juridique.

Me Richard a expliqué que les délégués de chantiers de la CSN avaient tout simplement demandé à être traités comme les autres délégués de chantiers, à Mirabel; le juge Cliche a souligné qu'ils avaient ainsi décidé d'être dans l'illégalité comme les autres.

Les Arabes veulent investir dans l'habitation

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral a reçu des offres d'argent de producteurs arabes de pétrole pour des investissements dans la construction domiciliaire et cela l'intéresse grandement, a déclaré hier le ministre des Affaires urbaines, M. Barnett Danson.

Il a dit que les offres d'argent lui avaient été faites au téléphone et il a ajouté: "Cependant, quand on veut mettre le doigt sur quelque chose de précis, on est devant rien".

Il a ajouté d'autre part qu'on lui avait dit qu'une offre avait bel et bien été confirmée et qu'il allait l'étudier. Il n'a pas voulu dire en quoi elle consistait exactement.

Il a déclaré qu'il y avait un certain nombre de conditions que le gouvernement poserait avant d'accepter des fonds des producteurs arabes de pétrole.



M. Norman Both (à gauche), de Montcalm Construction, présente au procureur en chef de la Commission, Me Jean Dutil, les chèques versés aux délégués de chantier.

(Photo Antoine Désilets)

United Aircraft

La négociation a repris

par Jacques Guay

QUÉBEC — Les négociations ont repris, hier après-midi, entre la United Aircraft et le local 510 des TUA. Réunies pour la première fois depuis le 7 janvier au Hilton, face au Parlement, les deux parties se sont quittées vers 6h30. Elles se rencontreront à nouveau cet après-midi dans la région de Montréal.

Le secret le plus complet entoure les discussions qui ont lieu en présence d'un conciliateur du ministère du Travail, M. Roger Pilote qui agit comme "observateur".

S'il y a rupture des négociations, il fera rapport à la commission parlementaire qui sera de nouveau convoquée.

La séance d'hier a été annulée et la commission a été ajournée sine die malgré l'opposition qui aurait voulu qu'elle se réunisse, hier soir, pro forma afin d'être à la disposition des parties. Le ministre s'y est opposé en affirmant qu'il ne voulait pas leur donner de prétexte pour briser les négociations.

La United Aircraft n'a donc pas eu à déposer, hier, l'état de ses revenus et pertes suivant l'ordre qui lui avait été donné mercredi puisqu'elle ne comparaissait plus. Certains observateurs dont le leader du Parti québécois, M. Robert Burns, croit que cette obligation a pu forcer la compagnie à modifier son attitude.

Selon M. Cournoyer, les deux parties ont accepté de se rencontrer peu de temps après l'ajournement de la commission mercredi. Le tout s'est fait avec une telle discrétion que bon nombre de grévistes se sont présentés comme d'habitude au salon rouge hier après-midi pour apprendre la nouvelle de la bouche des journalistes.

Invité à commenter le climat qui règne à la table de négociation, M. Cournoyer, après quelques secondes de silence, a déclaré: "Ouf! Je ne veux pas être d'un optimisme ou d'un pessimisme délirant. C'est la première rencontre depuis le 7 janvier...



Balzac honoré de...

Des détritus submergent la statue de Balzac, célèbre écrivain français, à Paris. La grève des éboueurs se poursuit en France comme celles des postes et de tant d'autres. Toutes ces grèves sont de véritables "coups de poignard dans l'économie française", dit le patronat français.

Autres informations, page 7

Le chef de l'OLP à Cuba

"Bienvenue au frère Arafat"

LA HAVANE (d'après l'AFP) — Après s'être adressé, mercredi matin, à l'Assemblée générale des Nations-Unies sur la question de la Palestine, M. Yasser Arafat, chef de l'OLP (Organisation de la Libération de la Palestine) est arrivé hier matin à La Havane venant de New York. Yasser Arafat aura durant sa visite à Cuba plusieurs entretiens avec Fidel Castro, premier ministre et premier secrétaire du comité central du PCC. Cette rencontre est la deuxième des deux leaders révolutionnaires. En effet, Fidel Castro et Yasser Arafat s'étaient rencontré une première fois à Alger le 7 septembre 1973 à l'occasion de la quatrième conférence au sommet des pays non alignés.

Deux jours plus tard, alors que Fidel Castro annonçait à la tribune la rupture des relations diplomatiques de Cuba avec Israël, Yasser Arafat s'était élancé de l'autre bout de la salle de conférence pour donner une longue et chaleureuse accolade au premier ministre cubain.

Yasser Arafat, invité par Fidel Castro fera un "bref" séjour à Cuba. Aucune information officielle n'avait été donnée hier après-midi à La Havane sur la durée et le programme de cette visite, la première à La Havane du chef de la résistance palestinienne. Cependant de source proche de la délégation qui accompagne Yasser Arafat, on indiquait que cette visite pourrait être de "deux ou trois jours".

C'est une nouvelle et non moins longue et chaleureuse accolade que se sont donné les deux hommes politiques quand le premier ministre cubain est venu accueillir, hier matin Yasser Arafat.

Pendant que les deux leaders échangeaient les premiers mots, plusieurs centaines de Cubains, massés sur la terrasse de l'aéroport, acclamaient Yasser Arafat en brandissant des drapeaux palestiniens et cubains. Un gigantesque portrait du leader palestinien avait été placé sur la principale façade de l'aéroport ainsi qu'une longue banderole souhaitant la bienvenue en arabe au "frère Yasser Arafat", distinction que le protocole cubain réserve généralement aux chefs d'État et de gouvernement.

Les radios cubaines diffusaient régulièrement hier des informations sur la lutte du peuple palestinien, soulignant qu'à travers la déclaration de Yasser Arafat aux Nations-Unies (qualifiée d'historique), la révolution palestinienne venait "d'exposer pour la première fois dans son histoire les objectifs de sa juste lutte."

Indépendance

L'idée progresse partout au Québec

Les partisans de l'indépendance du Québec se font de plus en plus nombreux et un bloc important d'électeurs désire la tenue d'un referendum sur la question de l'indépendance advenant la venue au pouvoir du Parti québécois, suite à des élections législatives.

Dans son édition d'hier, le quotidien La Presse publiait la deuxième tranche d'un sondage effectué pour son compte par l'Institut québécois d'opinion publique (IQOP).

Dans une proportion record jamais encore atteinte auparavant, 28% des électeurs québécois se disent en faveur de l'indépendance du Québec. De ces indépendantistes, l'immense majorité se retrouve au sein du Parti québécois mais une minorité importante se retrouve dans les autres partis.

Ce sont 83% des québécois qui veulent une consultation populaire sur l'indépendance advenant l'élection d'un gouvernement péquiste à l'Assemblée nationale.

Quand à la direction du Parti québécois, René Lévesque est encore vu par l'ensemble des péquistes et des électeurs de tous les partis comme étant l'homme qui peut le mieux diriger le parti.

Nos informations, page 15

Devant l'Office des professions

L'Ordre des pharmaciens s'oppose à une société centrée sur la drogue

par Marcelle Bourque

"Si une profession doit exister pour la protection du public, et une corporation doit exister pour vérifier la compétence et l'intégrité de ses membres, la corporation et l'État ne doivent pas permettre au patient de se diriger vers une société orientée vers la drogue".

C'est en ces termes que l'Ordre des pharmaciens défendait hier, devant l'Office des professions du Québec, les règlements qu'il propose sur l'interdiction de la publicité et sur la tenue des pharmacies.

Un service, pas une vente

L'Ordre a bien fait remarqué que la loi 255 sur l'exercice de la profession insiste sur les services que le pharmacien doit rendre à la population. Elle décrit celui-ci comme un spécialiste du médicament dont le rôle est de conseiller le public en matière de consommation. À aucun moment, la loi ne fait mention du pharmacien comme d'un vendeur.

C'est donc en parfait accord avec la législation que l'Ordre affirme avoir élaboré ses règlements. Celui interdisant la publicité d'abord. La publicité n'a jamais eu pour but de promouvoir la qualité des services offerts à la population. Elle est essentiellement orientée vers l'augmentation du volume des ventes. Si le pharmacien n'est pas un vendeur, et légalement il ne l'est plus, l'Ordre considère qu'il n'a pas à se livrer à une pareille activité.

D'autant moins que, participer à des campagnes visant à mousser la vente dans le domaine du médicament représente un péril pour la santé publique. L'Ordre des pharmaciens est profondément convaincu que la publicité entraine une surconsommation et une tendance à une auto-médication dangereuse.

M. Jacques Gagnon, président, a également défendu hier le règlement qui vise à faire sortir des pharmacies les produits non pharmaceutiques, en faisant appel à la qualité des services que doivent rendre les membres de l'Ordre. Un homme d'affaires, comme le sont de plus en plus les pharmaciens, n'a pas le temps d'accorder une attention spéciale à chacun de ses clients. Il est trop absorbé par ses fonctions administratives.

Des poisons

Ce qui importe avant tout en pharmacie, c'est de contrôler l'usage des médicaments. Ce sont des poisons. Et des poisons de plus en plus violents. Que les malades en usent bien et qu'ils en usent uniquement en cas de nécessité.

Le gouvernement contribue à former des spécialistes dans le domaine et leur confie un rôle de protection du public. Il serait, selon l'Ordre des pharmaciens, complètement inadmissible qu'il ne leur permette pas d'oeuvrer dans des conditions que la grande majorité d'entre eux considèrent comme convenables.

Il est toutefois une question primordiale à laquelle les règlements de l'Ordre des pharmaciens ne répondent pas: qu'est-ce qu'un produit pharmaceutique ou para- pharmaceutique? La loi 255 ne fournit aucune définition. Il est donc normal qu'on se demande: quels sont les produits que les pharmaciens devront éliminer de leurs inventaires? Le règlement sur la tenue des pharmacies ne le précise pas plus que la loi.

À cela, l'Ordre répond qu'il n'est pas habilité à établir une liste de produits permis et de produits défendus. Il reviendra au législateur de le faire. Ou à la Cour.

Un autre sujet préoccupe bien des gens. Ils veulent savoir si les transformations que les règlements apporteront au système de distribution des médicaments feront hausser les prix de ces substances. L'Ordre répond: non. Les prix coupés qu'obtiennent les clients des grandes chaînes (25% de la population), ce sont les clients des autres établissements qui en font les frais. M. Gagnon émettait hier l'idée que, si le pharmacien recevait des honoraires au lieu de tirer ses revenus des profits qu'il fait sur la vente de ses produits, il vendrait plus facilement des médicaments équivalents en qualité mais moins chers que d'autres. Une partie du problème serait ainsi réglé.

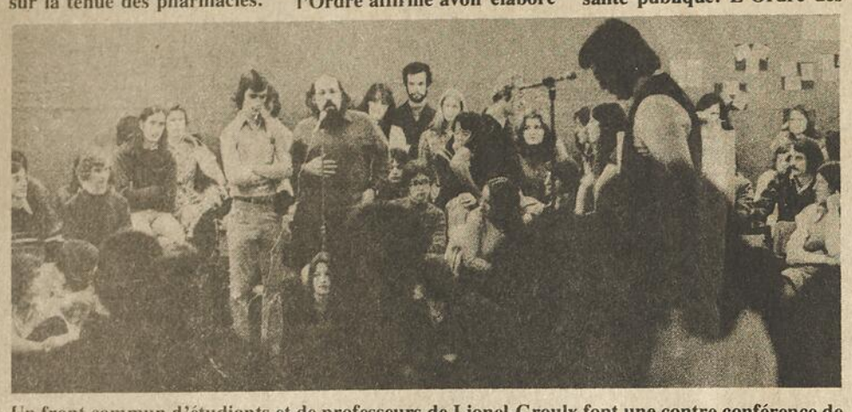
Au chapitre du coût des médicaments, l'Ordre des pharmaciens considère toutefois que ses membres ont très peu d'influence. Ce sont les compagnies pharmaceutiques qui déterminent surtout les prix de ces médicaments.

M. Gagnon a conclu en disant que, quelque soit l'issu du débat actuel, il aura suffisamment contribué à informer le public pour que les pharmaciens du Québec ne soient plus jamais les mêmes.



Photo Antoine Désilets

De gauche à droite: M. Guy Drouin, Mme Edith Aston, M. René Dussault, président, MM. Jean-Marie Dionne et Paul-Émile Patry, tous membres de l'Office des professions du Québec. Au cours des audiences publiques sur l'exercice de la profession des pharmacien, ils entendaient hier le rapport présenté par l'Ordre des pharmaciens qui défendait les règlements qu'il propose sur la publicité et la tenue des pharmacies.



Un front commun d'étudiants et de professeurs de Lionel-Groulx font une contre conférence de presse pendant que le directeur général du Cégep, M. Claude Lalonde, aimerait bien faire sa conférence à lui sur l'implication de son collège dans la région.

Manifestation d'impatience à Lionel-Groulx

Professeurs et étudiants sont exaspérés de vivre dans un édifice en chantier

par Marie Vallée

Ça n'a pas d'allure! pouvait-on lire hier sur les murs du CEGEP de St-Jérôme dans les Laurentides. C'est que étudiants et professeurs sont exaspérés de vivre dans un chantier. De plus, il manque de tout, un peu partout. La coupure de 62% du budget prévu pour l'équipement et l'appareillage les angoisse. La conférence de presse prévue la même journée par la direction, pour rendre publique une recherche sur la région géographique desservie par le collège, a dû très tôt laisser la vedette à la manifestation d'impatience des professeurs et des étudiants. Ceux-ci s'étaient massés dans ce qui leur sert de salon et de cantine lorsqu'on a annoncé que la rencontre avec les journalistes y aurait lieu.

Ça n'a plus d'allure

Ça n'a plus d'allure, c'est un contre-slogan expliquent des étudiants. "quand nous sommes entrés, en octobre, un mois en retard à cause des travaux, le comité d'accueil nous a reçus avec le slogan "ça d'l'allure". Ni les étudiants, ni les professeurs, ni les professionnels, ni le personnel de soutien ne croient plus maintenant à ce slogan.

Les travaux, accélérés durant la dernière quinzaine de septembre, ont subitement ralenti dès que le collège a été occupé. C'est ce que nous explique M. Georges Dimitri, un des deux professeurs sur le Comité de construction. Pourtant, dit-il, $125,000 avait été consentis au constructeur pour "accélérer les travaux par l'embauche d'équipes de nuit. Or, une visite nocturne de tout le Comité de construction a amené celui-ci à constater que le personnel supplémentaire était étonnamment peu nombreux. Pourtant, malgré cette constatation et malgré l'écoulement des délais accordés au constructeur (2 septembre!) les sanctions de $5,000 par jour prévues au contrat, ne lui sont toujours pas appliquées. C'est pourquoi, le front commun des étudiants et des travailleurs du collège demandait hier avant-midi des comptes à la direction du collège, et plus tard en soirée au conseil d'administration.

Une coupure de 62%

Si ce n'était que de vivre assis par terre, au milieu d'escabeaux et d'outils, d'entendre le bruit et de subir tous les inconvénients d'habiter un édifice en chantier, ce ne serait peut-être pas si pire, de dire un étudiant. Mais avec cette coupure de 62% du budget d'installation, de tout ce qui nous manque, pour les laboratoires par exemple, il y a sûrement des choses qui n'arriveront jamais!

Les départements les plus en souffrance actuellement sont photographie, physique-électricité, hygiène dentaire etc. En réponse à notre question, M. Maurice Dumais, responsable de l'équipement nous a affirmé que certains départements ne subiraient aucune coupure. Lesquels? Ceux de sciences humaines...

Presse et justice au colloque de la FPJQ

Un colloque organisé par la Fédération professionnelle des journalistes du Québec et qui aura lieu à Québec les 23 et 24 novembre prochains aura comme thème de discussions: la presse et l'administration de la Justice.

Ce colloque sera largement ouvert au public car, selon la FPJQ, les problèmes d'information sont avant tout les problèmes des citoyens qui doivent définir et protéger ce droit fondamental.

Deux des invités de marque à ce colloque: Casamayor, magistrat écrivain français et collaborateur au journal Le Monde ainsi que Laurent Laplante, rédacteur-en-chef adjoint au JOUR. M. Laplante a siégé à titre de commissaire, de 1968 à 1970, à la Commission d'enquête Prévost sur l'administration de la justice au Québec.

Les sujets dont auront à débattre les participants au colloque toucheront en particulier le sub judice, le huis-clos des Commissions d'enquêtes publiques et la couverture des tribunaux par la presse.

Organisé conjointement avec la participation du secteur journalisme et information de l'Université Laval, le colloque débutera à 11. hres, le samedi 23 novembre, au Pavillon De Koninck de l'Université Laval.

L'aménagement paysager brime leur droit au secret

Les avocats du gouvernement veulent de vrais bureaux

Des avocats à l'emploi du gouvernement du Québec et de certaines régies sont menacés de mesures disciplinaires de la part du Barreau s'ils ne se conforment pas à la loi et aux règlements quant à la tenue d'un bureau fermé propre à garantir le secret professionnel auquel ils sont astreints.

C'est ce qu'a fait savoir hier le bâtonnier du Québec, Me Michel Robert, au cours d'une conférence de presse à Québec à laquelle participait également le vice-président du syndicat des avocats et notaires de la fonction publique, Me Jean-Pierre Bussière.

Les deux organismes s'en sont pris au gouvernement et plus particulièrement au ministère des Travaux publics qui, depuis quatre ans, soit depuis l'inauguration du palais de justice à Montréal et des complexes "G" et "H" sur la colline parlementaire à Québec, refuse d'installer environ 80 conseillers juridiques à son emploi ailleurs que dans des bureaux d'aménagement paysager. Maîtres Robert et Bussière ont déclaré de plus qu'une sentence arbitrale a récemment été rendue par le juge Jean-Louis Péloquin établissant clairement qu'aucun travail juridique de nature confidentielle ne pouvait être effectué dans de tels bureaux et ordonnant au gouvernement du Québec de remédier à la situation dans les plus brefs délais.

Grève au Sheraton

Les clients de l'hôtel Mont-Royal font leurs lits et boivent sec

Du garçon de table au barman en passant par la femme de chambre, tous les employés de l'hôtel Sheraton, rue Peel à Montréal, ont débrayé hier midi afin d'obtenir une augmentation de .20 cts l'heure à l'instar des employés des autres grandes chaînes d'hôtel dans la métropole.

La grève devait se poursuivre jusqu'à minuit hier soir et, si la direction n'accédait pas aux demandes salariales du personnel, les employés étaient décidés à exiger aujourd'hui 0.40 cts l'heure.

Tous les bars et restaurants de l'hôtel ont donc fermé leurs portes hier et les clients de l'hôtel ont dû aller se nourrir ailleurs. De même qu'ils se sont vus dans l'obligation de faire leur lit. Ils ne seront cependant pas tenus de laisser un pourboire.

Le rapport Gauvin

L'indemnisation sans égard à la faute: les marchands d'automobiles sont pour

QUÉBEC (PC) — L'Association provinciale des marchands d'automobile appuie le concept d'un régime d'assurance-automobiles dont les victimes d'accidents seraient indemnisées sans égard à la faute.

Cependant, cet organisme dénonce la principale recommandation du rapport Gauvin qui le touche de près, c'est-à-dire l'implantation de centre d'évaluation régis par les assureurs.

M. André Deragon, président de cette association regroupant 850 marchands d'automobiles québécois, a suggéré jeudi à la Commission parlementaire des Institutions financières de créer des centres d'évaluation où seraient "présents" les assureurs, les garagistes et les représentants de l'industrie de la réparation.

Le ministre William Tetley a d'ailleurs souligné le danger de confier les centres d'évaluation uniquement aux assureurs, mais il est demeuré toujours aussi silencieux sur l'orientation qu'il entend donner à la réforme de l'assurance-automobile.

Il ne fait qu'écouter les témoignages et il s'est contenté à cette dixième séance de poser quelques questions pour être mieux éclairé.

Inspection obligatoire

M. Deragon, entouré de plusieurs dirigeants de l'Association, a également insisté sur quelques mesures de sécurité qui tiennent à coeur aux marchands d'automobiles.

L'une d'elles consiste à faire l'inspection périodique des véhicules pour s'assurer que les véhicules qui roulent sur les routes sont parfaitement sécuritaires. Des propositions concrètes à cet égard ont déjà été déposées auprès du ministère des Transports et on serait sur le point d'en venir à une entente, selon M. Deragon.

Ces propositions portent sur le contenu technique de telles inspections, la qualification de la main-d'oeuvre, l'équipement requis pour faire les inspections, les coûts d'un tel système et les frais à être encourus par les automobilistes.

Le ministre Tetley a en vain cherché à savoir justement ce qu'il en coûterait aux automobilistes pour se plier à un régime d'inspection obligatoire. Le porte-parole a fait observer qu'il y a trop d'éléments à considérer pour pouvoir fixer le coût avant de connaître le contenu précis du régime.

Abus?

M. Deragon a surtout fait valoir toutefois que les propositions du rapport Gauvin concernant l'industrie de la réparation, dont celles portant sur les centres d'évaluation, sont inutiles à toute fin pratique.

M. Gauvin et ses experts ont relevé certaines lacunes à ce chapitre, sans parler d'abus cependant, et c'est dans le but de faire diminuer les primes qu'ils proposent des centres régis par les assureurs.

Il arrive parfois, de l'aveu même des marchands d'automobiles, que les prix des réparations sont soufflés, de façon à ce que l'assuré puisse récupérer le "déductible" de $250 qui se rattache à la prime.

M. Deragon a expliqué que la réforme Gauvin n'est pas à l'abri de ce genre de situation et, d'une façon générale, il estime que les assurés ne feront aucune économie avec le système proposé.

Pour lui prouver le contraire, il a demandé aux législateurs de faire une enquête approfondie là-dessus pour bien évaluer la portée des recommandations Gauvin. La commission a ensuite ajourné ses travaux sine die.

LE JOUR
a besoin
de camelots
dans Outremont
et N.D.G.
composez
331-8961

OUTAOUAIS
Hull,
Gatineau,
Pointe-Gatineau,
Touraine,
Limbour,
Thurso
LE JOUR
a besoin de camelots!
composez 771-7894

LE JOUR

LE JOUR est publié par la société SODEP INC., qui a son bureau principal au 387 Lebeau, Ville Saint-Laurent, Montréal 379. Il est imprimé à l'imprimerie Trans-Continentale Inc., 433 Lebeau. La composition et le montage se font à l'atelier de composition D.S.C. Inc., 385 Lebeau.

La Presse Canadienne et l'Agence France Presse sont autorisées à publier les informations du JOUR. Abonnement: édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.25 par semaine: par la poste: $52 par année et $30 par six mois. Édition du samedi: $12. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 3299. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

collaborateurs

TÉLÉPHONE: 331-8961 (lignes groupées

Rédaction
Rédacteur en chef: Yves Michaud
Rédacteur en chef adjoint: Laurent Laplante
Secrétaire général de la rédaction: Maurice Giroux
Chef de pupitre: Pierre Godin; adjoints: Roch Côté, Bruno Dostie, Paul Paré, Antoine-K. Char.
Politique: Jacques Guay, Evelyn Dumas, Gil Courtemanche, Claude Grégoire,
Consommation: Marie Vallée
Travail et éducation: Paule Beaugrand-Champagne, Gisèle Tremblay
Affaires urbaines: Rose-Anne Giroux.
Economie et finance: Jean Chartier, Pierre Sormany
Vie et Culture: Alain Pontaut, Jean-Pierre Tadros
Reporters: Marcelle Bourque, Pierre Tanguay, Pierre Bertrand
Photographie: Antoine Désilets, Michel Giroux
Caricature: Berthio
Documentation: Ginette Hétu
Sport: Jean-Marc Desjardins, Alain Gerbier, Christian Nobert
Tourisme: Bougainville

Administration
Directeur administratif: Robert St-Jean
Contrôleur: Marcel Latendresse
Comptable: Ginette Roy
Assistante comptable: Johanne Marier

Tirage
Directeur: Marcel Pinsonnault
Adjoint: Michel Gagné

Publicité
Directeur: Publicité locale et nationale: Gérard Lapointe
Représentants: Jacqueline Avril, Jean-Normand Senay, Pierre LaRocqu Armand Lavigne, Francine Tremblay, Robert Pepin
Carrières: Suzanne Asselin, Margot Reddy
Petites annonces et Avis légaux: Ginette Tremblay

LE JOUR

Le verglas coupe 3 cables à haute tension

Montréal plongée dans la noirceur

Le bris d'une ligne d'alimentation quelque part entre Sept-Iles et Churchill Falls, a plongé hier, environ 50% de la population montréalaise dans l'obscurité la plus complète. C'est le verglas, signe annonciateur de la première tempête de neige, qui serait la cause de la rupture du courant électrique. Toute l'île de Montréal ainsi que ville de Laval et la rive-sud de la métropole ont été touchées par cette panne hier en début de soirée, de 15.40 hres à 17.10 hres. Une heure et demie sans éclairage public et sans feux de circulation dans plusieurs secteurs de la ville tandis que les ménagères s'impatientaient devant leur cuisinière privée d'énergie.

Trois câbles d'alimentation desservent généralement les quartiers qui ont été touchés, mais un seul fonctionnait hier quand la panne s'est produite. Les deux autres avaient déjà été brisés quelques heures auparavant mais sans conséquence toutefois. Le troisième cable, ne pouvant pas résister à la surcharge qu'on lui imposait, aurait "décidé" de lâcher.

"Les conditions atmosphériques étaient mauvaises et les forts vents qui soufflaient sur la région ont provoqué une accumulation de glace sur les cables à haute tension (735,000 volts chacun)" a expliqué hier un porte-parole de l'Hydro-Québec.

La panne aurait retardé de 15 minutes la circulation ferroviaire vers la banlieue mais à la CUM, on ne signalait aucun incident et aucun retard dans le transport par métro.



Photo Antoine Désilets

Les automobilistes et les piétons y allaient à qui mieux-mieux hier en fin d'après-midi alors que les feux de circulation, éteints par la panne d'électricité, ne pouvaient plus leur servir de guide. La rupture du courant électrique s'est prolongée jusqu'à 17 hres.

Le RCM demandera au moins 3 recomptages

Les comités de districts du RCM ont annoncé qu'il y aurait dans au moins trois cas, demande de recomptage des voix suite aux résultats serrés des élections municipales de dimanche dernier.

Ces trois demandes de contestations touchent les districts de l'Acadie, Villeray et Rivière-des-Prairies. Le comité de Papineau a par ailleurs annoncé qu'il ne demanderait pas de recomptage pour le poste no 1, où M. Patrick Roy du RCM a failli battre un membre du comité exécutif de la Fille, M. Gérard Niding. À peine 1% des voix séparait les deux opposants.

Il n'est pas impossible que d'autres demandes de recomptage soient annoncées dans les jours qui viennent.

Après demain, il sera possible de contester l'élection d'un candidat pendant encore trois jours légaux. Des probabilités: Maisonneuve, le siège no 3; St-Edouard, le siège no 3; Ahuntsic le siège no 2.

Dans l'Acadie, le comité conteste l'élection de Germain Roy pour le Parti civique. Dans Villeray, c'est le poste no 2 occupé depuis dimanche par Charles Martel du P.C. À Rivière-des-Prairies, Lionel Bourdon aussi du P.C. voit son élection contestée par le comité de district du RCM.

À sa dernière réunion, l'exécutif du RCM a aussi décidé de mettre en branle un processus de prise de décisions quant à l'avenir de l'action du parti. Premièrement, identification des priorités de travail et deuxièmement, soumissions à toutes les instances du parti de proposition du conseil général.

Quant à la question du choix d'un leader, à l'hôtel de Ville le RCM n'a pas encore pris de décision.

Le 27e congrès des commissions scolaires

La décentralisation scolaire, c'est l'affaire de quelques mois

—le président sortant Gilles Fortin

par Paule Beaugrand-Champagne

Le président sortant de la Fédération des commissions scolaire catholiques du Québec (FCSCQ), M. Gilles Fortin, est un optimiste. Il est convaincu que le ministère de l'Education (MEQ) se rendra aux réclamations de son organisme, à savoir notamment le droit pour chaque commission scolaire d'administrer selon ses propres priorités une enveloppe financière globale, ce qui lui permettrait de répondre plus adéquatement aux besoins de ses administrés.

C'est ce qu'il a laissé entendre hier devant les quelque 2,000 participants au congrès annuel de la Fédération, qui se tient à Montréal jusqu'à samedi soir. Devant les journalistes, plus tard, il a précisé que d'ici quelques mois il faut s'attendre à des gestes concrets de décentralisation, de la part du MEQ, dans les domaines de la réforme de la loi électorale scolaire, de la revision de la Loi de l'instruction publique et possiblement, de l'impôt foncier.

Cet optimisme de M. Fortin, qu'il appuie sur les relations qu'il y a eu cette année entre son organisme et le ministère, on pourra en vérifier les fondements samedi matin: le ministère François Cloutier prononcera alors, devant les délégués au congrès, un discours sur le thème de la décentralisation. On dit qu'il doit alors annoncer "des choses importantes".

Une réalité

Dans son rapport au congrès, le président Fortin déclare que d'ici quelques mois, la décentralisation des pouvoirs scolaires "qui étaait dans l'air sera devenue une réalité dans les faits". Il estime que la FCSCQ a fait comprendre au MEQ que la décentralisation était possible et qu'il s'agissait maintenant de le convaincre qu'elle est indispensable. Il a bon espoir que le nouveau sous-ministre, Pierre Martin, l'a compris et travaille en ce sens.

"Les commissaires d'école n'acceptent plus d'être "des applicateurs de normes" et ils le sont effectivement de moins en moins. Il s'agit maintenant d'aller plus loin en ce sens. Et il n'en coûtera pas plus cher aux contribuables parce que c'est un droit à l'administration directe des fonds disponibles que nous réclamons", a déclaré M. Fortin aux journalistes. Il estime que les commissions scolaires sont les mieux placées de tout le système scolaire pour connaître les besoins locaux et régionaux et y répondre en fonction des disparités territoriales.

Il a dit aux congressistes: "Nous gagnerons la cause de la décentralisation. Je n'en doute pas". Aux journalistes, il a dit: "Je l'affirme".

Les négociations

L'année qui vient en sera une de négociations avec les enseignants. Ce ne sera pas une année facile; c'est donc un seul commissaire qui s'est présenté comme candidat à la présidence de la FCSCQ: M. Hubert Lavigne, du Sault-Saint-Louis (Montréal), a été élu hier par acclamation.

En vue de ces négociations, la FCSCQ consulte actuellement ses membres sur les questions touchant les enseignants, les professionnels et les employés de soutien. Interrogé au sujet de l'attitude des commissions scolaires sur le problème de la mobilité des enseignants d'une commission à l'autre, le président Fortin a déclaré hier qu'il avait noté une "évolution" chez les membres de la Fédération.

Cela voudrait dire qu'on peut possiblement envisager une attitude plus ouverte de la part des commissaires qui, lors des dernières négociations provinciales de la Fonction publique, avaient refusé la demande des enseignants qui voient dans un mécanisme de mobilité directe (de commission à commission), un des meilleurs moyens de mettre fin à leur "insécurité" d'emploi.

Commercialisation des oeufs

Le ministre Ouellet endosse les préoccupations des consommateurs mais ne propose pas de solutions

par Fay La Rivière

OTTAWA (PC) — L'intervention du ministre de la Consommation et des Corporations devant le comité spécial des Communes qui enquête sur le fonctionnement de l'Office canadien de commercialisation des oeufs (OCCO) n'a satisfait ni le conservateur James McGrath ni le libéral Marcel Lessard, jeudi.

Le comité spécial enquête sur l'OCCO suite à la destruction de 26.4 millions d'oeufs au cours de l'été dernier.

La venue de M. Ouellet, devant le comité spécial des Communes, était attendue avec intérêt par les députés enquêteurs et les observateurs, mais l'intervektion de M. André Ouellet, résumait, en fait, l'ensemble des opinions émises antérieurement par la Commission Plumtre, le professeur J.D. Forbes ou l'Association canadienne des consommateurs, si bien que, ouvrant le feu des questions, M. James McGrath s'exclamait, à l'intention du ministre: "Vous nous décrivez nos propres préoccupations sans vous poser la question des solutions".

Pour M. Marcel Lessard, d'autre part, ce n'était pas le rôle du ministre de venir "blâmer" l'OCCO que le député du Lac Saint-Jean a dit n'être "pas prêt à laisser détruire aussi rapidement et de façon injustifiée".

Selon lui, l'essentiel des lacunes passées de l'OCCO réside dans le manque de collaboration des provinces qui tiraient chacune de leur côté.

De l'exposé de M. Ouellet, il ressort que l'intérêt du consommateur consiste en ce qu'il bénéficie d'une quantité "suffisante" d'oeufs, à prix "raisonnable".

D'autre part, le prix raisonnable payée au producteur doit être "identique au coût d'une production rentable".

Pour le professeur Frobes, qui témoignait devant le comité spécial mercredi, le fermier rentable est celui qui est compris dans les 20 pour cent des agriculteurs qui produisent 60 pour cent des revenus agricoles, c'est-à-dire 70,398 fermiers sur un total de 366,128.

Révolte des fonctionnaires provinciaux contre leur chef syndical à Laval

par Pierre-Hughes Richard

Les employés syndiqués de la section Laval 074, attachée au Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec, tenaient hier soir une assemblée au 387, des Prairies, à Laval, afin de demander la destitution de M. Claude Montpetit, président de leur section.

Ce mouvement a constitué une première à l'intérieur de ce syndicat.

Leur principal point de litige a semblé être le déménagement des employés de laboratoire de Laval vers l'hôpital Sainte-Anne de Bellevue et le manque d'intérêt qu'a porté le président à cet égard.

À ce sujet, M. Jean-Louis Harguindeguy, président provincial du Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec, a largement appuyé M. Montpetit lors d'un débat avec les syndiqués.

M. Harguindeguy a conseillé aux travailleurs de songer à s'organiser très sérieusement en vue du déménagement plutôt qu'à se livrer à de stériles guerres internes. C'est en lançant aux employés: "Donnez-vous les officiers que vous voulez mais avant, parlez-vous" que M. Harguindeguy s'est retiré. Quant à la destitution du président Montpetit, elle est impossible à confirmer, l'assemblée n'étant pas terminée au moment de mettre sous presse.





Le tour du Québec

de Jacques Guay



Les valets de la United Aircraft

Voulez-vous savoir ce que ce c'est un gouvernement qui n'en est pas un, qui a peur de son ombre et qui, hélas! est encore le nôtre?

Vous n'avez qu'à regarder agir les députés libéraux, Jean Cournoyer en tête, dans le dossier de la United Aircraft.

Mercredi, après des heures de discussion, le ministre du Travail réussit à tuer une motion du député péquiste Robert Burns exigeant de la United Aircraft qu'elle dépose les ententes conclues avec Ottawa concernant de grasses subventions, environ $80 millions.

Durant le débat deux députés libéraux, MM. André Harvey et Bernard Lachance, accusent l'Opposition de vouloir "démolir notre système économique". À les entendre nous étions au bord de la révolution...

Le même soir, à la télévision, le ministre fédéral des Approvisionnements, M. Jean-Pierre Goyer, qui n'est pas précisément un garde rouge, explique pourquoi il va déposer, si possible, lundi prochain, les fameuses ententes.

Et pourquoi donc? Tout simplement parce que ce sont des fonds publics et que les citoyens ont le droit de savoir ce qu'on fait de leurs impôts.

C'est pas beau ça? Non?

À Québec, des députés québécois, sont réunis pour essayer de comprendre un conflit qu'ils seront peut-être appelés à régler. Il leur serait pour le moins utile d'avoir un tableau complet de la situation financière de la compagnie qui crie sa misère. Cette pauvre United Aircraft aurait même connu un déficit de $3 millions. Or, selon les documents syndicaux, elle serait obligé de rembourser le gouvernement fédéral si les programmes pour lesquels elle a reçu des subventions devenaient rentables.

Mais quelle horreur, une horreur entretenue en coulisses par, entre autres, la Chambre de commerce, il faudrait forcer une compagnie multinationale à faire un peu de lumière sur l'utilisation qu'elle fait de l'argent des Canadiens!

Avec une logique à nul autre pareil, le député Harvey ira même jusqu'à lancer: "Nous n'avons rien à voir dans le règlement du conflit, si ce n'est d'éclairer la population". Et là-dessus il refuse qu'on lui ouvre les yeux.

M. Cournoyer lui, fidèle à son image du bon gars, affirme qu'il ne veut pas avoir l'air d'accepter que la compagnie joue à cachette avec le gouvernement et il s'empresse de proposer un amendement qui les libère, en fait, de cette triste obligation de faire un peu de lumière.

Si vous voulez vous amuser, en admettant que vous trouviez ça drôle, je vais vous faire lire un petit extrait de la comédie bouffe que jouent les libéraux. Le député Noël Saint-Germain, pas plus bête qu'un autre, souligne que la motion Burns n'est pas "positive". Mais il est bien disposé à l'appuyer "si le fédéral le veut". M. Trudeau ayant déclaré, la veille, qu'il n'a pas d'objection, M. Jacques-Yvan Morin note: "Mais il a accepté... - M. Saint-Germain: "Est-ce qu'il a officiellement... - M. Morin: "Oui, apparemment, il a accepté..." - M. Saint-Germain: "S'il a accepté, nous la recevrons". - M. Morin: "Est-ce de nature à vous amener à voter pour que nous exigions le dépôt?" - M. Saint-Germain: "Je n'ai pas d'objection à ce qu'on l'exige". - M. Morin: "Bon! Alors, vous allez voter pour?" - M. Saint-Germain: "Bien oui!".

Ouf! Il s'agit d'un député du Québec, à Québec, entendant deux parties à un conflit québécois. La commission n'avait qu'à exiger les documents peu importe le gouvernement fédéral.

De toute manière M. Cournoyer a réussi à éviter la catastrophe. La compagnie n'aura à s'exécuter que si l'Assemblée nationale a à trancher le litige. Et alors la commission ne sera plus saisie de la question et la compagnie n'aura pas à suivre l'ordre conditionnel qu'elle lui a donné. Fallait y penser. L'oeuf du colonisé.

Heureusement Ottawa a décidé de tout rendre public. Démontrant jusqu'à quel point nos députés libéraux sont soumis, dociles, écrasés. Ce sont de fidèles porteurs d'eau qui ne trouveront jamais la charge trop lourde et qui se sentiront toujours bien récompensé d'un sourire de leurs maîtres.

Le déficit à l'Université de Sherbrooke

'Un faux débat et un faux problème'

QUEBEC (par C.G.) — L'important déficit de l'Université de Sherbrooke est "un faux débat et un faux problème" selon le ministre de l'Éducation, M. François Cloutier.

C'est ce qu'il a déclaré en Chambre, en tout cas, hier, en affirmant par la suite qu'il donnera sa réponse concernant le budget du prochain exercice avant la fin de la semaine prochaine.

M. Cloutier a soutenu que le problème a été "largement déformé par une certaine opinion publique".

Après avoir rappelé que l'Université a actuellement un déficit de $7 millions, ce qui représente 80% du déficit de toutes les universités, il a expliqué que le Conseil des universités a recommandé que l'institution en arrive, dans un premier temps, à l'équilibre budgétaire pour l'exercice prochain et ensuite à la résoption du déficit accumulé.

au jour le jour

À MONTRÉAL

●Rencontre-débat public no 2 portant sur le village olympique temporaire, à 9h (matin), organisé par les étudiants de l'École d'architecture de l'Université de Montréal, au 1237B, rue Sanguinet - Atelier Environnement du sculpteur Armand Vaillancourt.

●Conférences-ateliers et visionnement de "L'image électronique", organisés par le Musée d'art contemporain, à 13h, à la Cité du Havre.

AILLEURS AU QUÉBEC

BEAUHARNOIS

Vaudreuil: Spectacle des Mimes électriques, à 21h, dans le cadre du Temps de l'artisan, au Centre culturel de la Cité des jeunes de Vaudreuil.

MAURICIE

Trois-Rivières: 3e colloque sur les Études québécoises organisé par l'Université du Québec à Trois-Rivières, à l'auditorium du Pavillon Pierre-Boucher. Thème: Aspects de la vie québécoise.

OUTAOUAIS

Hull: 15e anniversaire de Jeunes du Monde orgnisé par la commission scolaire régionale de l'Outaouais (CSRO), à 19h30, au sous-sol de l'Église St-Rédempteur.

québec

L'Opposition harcèle Choquette en vain

Le rapport Chaloux sur la corruption municipale ne sera pas rendu public

par Claude Grégoire

QUÉBEC — Le ministre de la Justice, M. Jérôme Choquette est catégorique: les recommandations du juge André Chaloux sur la corruption municipale qui impliquerait certains députés ne seront pas rendues publiques.

Il l'a de nouveau affirmé, en Chambre, hier, alors que l'Opposition a continué à harceler le gouvernement en rapport avec cette affaire.

Jusqu'ici, des poursuites ont été intentées contre un urbaniste de la ville de Montréal, M. Roger Gagnon, accusé d'avoir tenté de corrompre des députés.

Le député péquiste de Lafontaine, M. Marcel Léger, a réclamé, en vain, du ministre de la Justice qu'il rende public le rapport de la pré-enquête dont M. Choquette a admis qu'il en avait reçu une copie vendredi dernier.

"Je ne crois pas qu'il soit dans l'intérêt de la justice de le faire, a-t-il déclaré, mais le député de Lafontaine peut être assuré que mon ministère prendra ses responsabilités".

Le député s'est également buté au refus du ministre quand il lui a demandé de dire si des poursuites sont prévues ou recommandées contre "un ou des membres de l'Assemblée nationale ou du parlement fédéral".

M. Choquette a expliqué son attitude par le fait que la pré-enquête a eu lieu à huis-clos.

Le député de Johnson, M. Maurice Bellemare s'est montré vexé quand le ministre a fait allusion à l'enquête Salvas qui, à l'époque, a "nettoyé" l'Union nationale. Après avoir affirmé n'avoir trempé personnellement dans aucune enquête publique, M. Bellemare a lancé: "Que mon parti ait fait des erreurs, il a été puni, comme vous allez être punis prochainement pour celles que vous commettez!"

Le ministre a profité de l'occasion pour dire que la pré-enqûte Chaloux ne peut être comparée à une enquête pulique comme la commission Cliche ou l'enquête Salvas.

Selon lui, en ne rendant pas publics les commentaires du juge Chaloux, le ministère se conforme à la procédure établie dans le code criminel.

Mais l'Opposition ne voit pas les choses du même oeil. "Pour quelle raison le ministère siéga-t-il à l'Assemblée nationale, a demandé M. Léger, si ce n'est pas pour rendre publique la façon d'administrer son ministère et pour informer les députés sur le fonctionnement de son ministère?"

"Comment est-il possible, a pour sa part demandé le leader de l'Opposition, M. Robert Burns, pour l'Opposition et pour le public de contrôler l'exercice d'un droit purement discrétionnaire d'instituer ou non des procédures?"

M. Choquette prétend que le mécanisme n'est pas discrétionnaire parce que la décision qu'il prendra sera influencée par l'avis de ses conseillers et de ses fonctionnaires 'qui n'ont aucun intérêt politique".

Les audiences de la Commission Cliche

Un directeur d'entreprise de construction témoigne

Les entrepreneurs abdiquent leurs droits en faveur des syndicats

(PC) — La direction des entreprise de construction au Québec est en train d'abdiquer ses droits et ses responsabilités en faveur des syndicats,a admis hier matin un directeur d'entreprise devant la commission Cliche.

Cette situation est à peu près généralisée au Québec et n'est pas aussi poussée à l'extérieur de la province, a déclaré M. Alban Noël, secrétaire-trésoeirer de la Universal Pipe Line. Certains syndicats possèdent des banques de surintendants auxquelles des entrepreneurs doivent recourir quand elle ont plus de chantiers que de rusintendants disponibles. De telles situations posent des problèmes, a expliqué le témoin, car le surintendant qui doit normalement prendre les intérêts de l'entrepreneur, est quelquefois partagé entre les intérêts de son patron et ceux du syndicat à qui il appartient.

Pour réussir à réaliser quand même un profit, a dit M. Noël, l'entrepreneur doit tenir compte de ces éléments etmajorer ses prix "d'un bon 10 cent".

"C'est la norme qui existe au Québec depuis cinq ou six ans," a-t-il affirmé.

Il a déclaré qu'il était porté à croire que la situation était moins grave chez les petits entrepreneurs.

L'étiquette syndicale

Avant lui, quatre membres de la direction de différentes entreprises avaient défilé devant les commissaires pour raconter comment ils avaient été forcés de verser des sommes substantielles au "local 144" du syndicat des plombiers (FTQ-Construction) pour faire installer de l'équipement qui n'avait pas été manufacturé par des membres du syndicat. Les plombiers refusent en effet d'installer l'équipement qui ne porte pas "son" étiquette syndicale.

Ils acceptent cependant de poser l'équipement moyennant une somme d'argent proportionnelle à la valeur de l'équipement.



Photo Antoine Désilets

M. Alban Noël lors de son témoignage

M. Georges St-Onge, de Fischbach and Moore, a raconté que le "local 144" lui réclamait une somme de $17,660 pour l'installation d'un certain équipement qui a finalement été posé pour $11,500.

Même situation chez Parson and Whittemore où, a raconté le vice-président Gaston Girard, le sysndicat réclamait $11,000 et a accepté $7,500 pour la pose d'équipement ne portant pas sa marque. Les chèques ont été faits à l'ordre de l'Association sportive du "local 144."

Dans certains cas, moins fréquents, le syndicat demandait que des plombiers ne travaillant sur le chantier soient rémunérés comme des travailleurs pendant 8 ou 9 semaines, ce qui représente généralement des versements d'environ $2,500.

La FTQ se prépare à faire connaître sa position sur la Commission Cliche

par Gisèle Tremblay

La FTQ fera connaître officiellement dans une dizaine de jours sa position quant aux révélations de la Commission Cliche, qui impliquent certains de ses syndicats affiliés dans le secteur de la construction.

C'est ce qu'a annoncé hier, le secrétaire général de la FTQ, M. Fernand Daoust, en réponse à l'inquiétude des Travailleurs canadiens de l'alimentation. Ce syndicat, qui compte au Québec 7,000 membres, confirmait samedi dans LE JOUR sa rupture avec la FTQ, en reprochant à la centrale une sorte de "conspiration du silence" autour des faits troublants mis en lumière devant la commission.

M. Daoust résume ainsi la position de la FTQ: "Que la commission fasse le nettoyage qui s'impose et on sera sans complaisance envers ceux qui se sont servis de leurs fonctions syndicales pour des avantages personnels ou à des fins crapuleuses." M. Daoust cite l'exemple du président du "local 791", M. Robert Meloche, dont la FTQ aurait exigé la démission s'il ne l'avait lui-même présentée.

Quant aux Travailleurs de l'alimentation M. Daoust affirme que quelques jours avant leur congrès d'il y a deux semaines, il s'était personnellement entretenu avec Mme Mariette Lalonde-Paiement, représentante du syndicat: celle-ci avait alors invoqué comme motif de rupture un conflit avec le "local 500" des employés de commerce (FTQ), sans aucune référence à la Commission Cliche, indique M. Daoust.

Ayant eu vent des intentions de rupture, M. Daoust avait communiqué avec Mme Paiement pour demander que lui-même et M. Louis Laberge, président de la FTQ, puissent s'adresser aux congressistes avant le vote sur cette question. Mme Paiement aurait répondu que c'était peine perdue, l'exécutif du syndicat recommandant la rupture.

Le syndicat a effectivement confirmé au JOUR samedi que ses cotisations à la FTQ étaient suspendues déjà depuis décembre dernier, à cause d'un conflit de juridiction avec le "local 500" et de l'attitude équivoque de la FTQ lors de ce conflit.

M. Daoust soutient que le syndicat, dont c'est là une réaction "cyclique", a souvent interrompu ses cotisations, généralement après une défaite "électorale": en décembre dernier, au congrès de la FTQ. Mme Paiement s'est présenté à la vice-présidence et a été défaite; en 1968, le leader du syndicat avait été défait à la vice-présidence du Congrès du travail du Canada (CTC) par un candidat que soutenait la délégation québécoise, et le syndicat avait fait la "grève" des cotisations.

M. Daoust affirme enfin que le syndicat est "ombrageux" dans son conflit de juridiction avec le "local 500" qui oeuvre dans le même secteur que lui, l'alimentation. La FTQ, dit ladessus M. Daoust, et là deux syndicats affiliés et ne peut porter des jugements de valeur sur l'un d'entre eux comme l'exigeaient les Travailleurs de l'alimentation.

M. Daoust note en terminant que le "local 500" grâce à la FTQ, a subi de grandes transformations: les structures nouvelles assurent un fonctionnement démocratique. Les travailleurs de l'alimentation portent contre lui des accusations "faciles", sans les préciser, quand il l'associe à des bandits, conclut M. Daoust.

La Charte des droits renforce la loi 22

— Cloutier

QUÉBEC (J.G.) — Selon le ministre de l'Éducation, le projet de loi sur les droits des personnes présenté par le ministre de la Justice vient renforcer de façon singulière la loi 22.

M. François Cloutier a expliqué que ce que les libéraux appellent la Charte des droits de l'Homme, la loi 50, manifeste de façon évidente que la loi 22 n'est pas discriminatoire.

Il a souligné tous les cas où la loi 50 garantit aux individus l'usage de leur langue ou établit qu'ils ne doivent pas souffrir de discrimination à cause d'elle.

Le ministre, qui a parrainné la loi 22, prédit que certains groupes qui trouveront que la loi 50 ne va pas assez loin sont venus lors du bill 22 "battre en brèche les mêmes droits individuels et se révéler disposés à sacrifier sur l'autel de leurs convictions certains droits extrêmement importants et, plus particulièrement, les droits de la minorité qui se trouve ici au Québec".

Le ministre a souligné qu'il y a 20 ou 25 ans il aurait été impossible de présenter un tel projet de loi "à l'époque où l'on tentait de conquérir les droits syndicaux et les droits à l'information".

Ironie du sort, sans doute, la loi 50 ne parle ni des droits syndicaux ni des droits à l'information.

Le ministre s'est, par ailleurs, réjoui de ce que le projet de loi reconnaisse le principe de la gratuité scolaire qui est, selon lui, "largement réalisée au Québec".

Enfin il a déploré une certaine dégradation de nos institutions et il a cité le cas de l'Université de Sherbrooke où s'exercent "des pressions qui ne sont pas justifiées".

Le chef intérimaire de l'Union nationale, M. Maurice Bellemare, a déclaré, pour sa part, que le projet de loi devrait avoir priorité sur tous les autres textes de loi et il s'est appuyé sur la ligue des droits de l'Homme, l'organisme que, semble-t-il, a voulu attaquer le ministre Cloutier dans ses remarques concernant la loi 22.

Quant au député libéral Bernard Lachance il a salué la présentation d'une telle loi alors que le gouvernement "s'est vu amené de plus en plus, et par la force des choses et des événements, à adopter des mesures socialistes..."

Pour 32 villes de l'Outaouais, plus de services en anglais

HULL (PC) — Un groupe régional, rassemblant quelque 32 municipalités de la région de l'Outaouais, a décidé hier d'interrompre ses services offerts en langue anglaise.

La Communauté urbaine de l'Outaouais, qui exerce sa juridiction sur une population composée à 17 pour cent d'anglophones, a approuvé la recommandation faite par un comité d'exiger de toutes les municipalités traitant avec la communauté urbaine, de le faire en langue française.

En vertu de cette décision de l'organisme, tous les documents, reglements, résolutions et avis de convocation émis par la communauté ne seront rédigés qu'en langue française. Il semble que cette décision soit la conséquence des dispositions de la loi québécoise sur la langue officielle.

En outre, la communauté ne recrutera maintenant aucun employé n'ayant pas la connaissance du français et n'accordera aucune promotion à ceux de ses employés actuels qui sont unilingues anglais.

La Communauté urbaine a toutefois accepté d'accompagner d'une brève version anglaise, tous les documents émis par ses services. Ce service ne sera offert qu'aux résidants de langue anglaise.

Le comité était présidé par le maire de la ville de Hull, M. Gilles Rocheleau, qui aurait largement inspiré le rapport.

À TOUS LES JEUNES DE LA RIVE- SUD

LE JOUR

A BESOIN DE CAMELOTS

DANS

LONGUEUIL	CHAMBLY	McMASTERVILLE
SAINTE-JULIE	ST-HUBERT	ST-BRUNO
ST-HILAIRE	BOUCHERVILLE	CARIGNAN
ST-BASILE	BELOEIL	LEMOYNE

ÇA VOUS INTÉRESSE?

COMPOSEZ SANS TARDER: 332-3890!

Ottawa devrait démembrer les chaînes de journaux —*Keith Davey*

OTTAWA (PC) — Le sénateur Keith Davey, président d'une commission d'étude sur les mass media en 1970 et l'un des piliers de la victoire libérale en juillet dernier, a déclaré hier que le gouvernement devrait songer à démembrer les grandes chaines de journaux au Canada.

Au cours d'une entrevue, le sénateur a intimé qu'il est maintenant trop tard pour établir une commission de révision de la propriété des journaux, car les chaines de journaux ont grossi considérablement depuis qu'une telle commission a été recommandée il y a quatre ans, par le comité sénatorial des mass media. La seule alternative qui reste est de briser ces chaines avant qu'elles engloutissent presque toute l'industrie canadienne des journaux.

Quand a été présenté le Rapport Davey sur les mass media, en décembre 1970, les chaînes contrôlaient 60 pour cent des quotidiens au Canada, dit M. Davey. Maintenant elles en possèdent les 80 pour cent.

Le temps est peut-être venu, dit le sénateur, de songer à démanteler les chaînes de journaux existantes. Si de gros cartels comme International Business Machines peuvent être démantelés, les chaînes de journaux peuvent l'être aussi.

Législation

Le gouvernement pourrait obtenir de nouveaux pouvoirs pour agir en ce sens quand la seconde section d'un nouveau projet de loi sur la concurrence sera étudié aux Communes. Mais le sénateur Davey, comme plusieurs autres, ne sait pas exactement jusqu'à quel point le gouvernement tiendra à exercer un contrôle législatif sur les monopoles, dans le nouveau projet de loi.

Dans le rapport Davey, on lit que toute commission de révision dans le cas de la propriété des journaux devrait avoir une orientation: "Toutes les transactions qui accroissent la concentration de propriété dans les mass media sont indésirables et contraires à l'intérêt public, à moins qu'on puisse prouver le contraire."

M. Davey a clairement exposé qu'il ne veut pas recourir à son influence au sein du parti libéral et auprès de M. Trudeau pour exiger des mesures contre les chaînes de journaux.

La déportation des Haïtiens

L'ONU est d'accord avec la position du Canada

OTTAWA (PC) — Le Haut commissaire pour les réfugiés aux Nations-Unies, le prince Sadruddin Aga Khan, est entièrement d'accord avec la façon dont le gouvernement canadien traite de la question des Haïtiens menacés de déportation.

C'est ce qu'indique un communiqué du bureau du ministre de la Main-d'Oeuvre et de l'Immigration, M. Robert Andras, qui fait état de la rencontre entre les deux hommes les 12 et 13 novembre, à New York.

"La question des Haïtiens qui réclament le statut de régugié au Canada a été discuté et il y a eu un entier accord concernant la façon dont on s'occupe actuellement de ces cas, sur la base du mérite individuel.

"Il s'agit là de la façon standard de procéder selon les normes du Haut commissariat des Nations-Unies pour les réfugiés", lit-on dans le communiqué.

Pendant ce temps, le mouvement de sympathie en faveur de ces gens qui craignent de retourner dans leur pays s'accentue et, mercredi, 33 cinéastes québécois ont lancé un appel à la population pour qu'elle ne demeure pas silencieuse devant ce fait.

"L'application de la Convention de 1951 et du Protocole de 1967 a aussi été discutée, poursuit le communiqué.

"Le Haut commissaire a indiqué sa satisfaction devant les mesures prises par le gouvernement canadien pour protéger les droits de ceux qui réclament le statut de réfugié et pour assurer le meilleur sort possible aux réfugiés authentiques".

La rencontre entre le ministre Andras et le prince Aga Khan a essentiellement porté sur la question des réfugiés et les conversations devraient être particulièrement utiles en vue de la présentation prochaine par le Canada d'un livre vert sur l'immigration, selon le ministère de M. Andras.



Téléphoto PC

Les Fêtes... ça commence déjà

On ne saurait dissocier la période des Fêtes de la grande parade du père Noël, qui a lieu chaque année dans les grandes villes. À Winnipeg, on se prépare déjà pour l'événement. Joe Sever remet un peu de peinture sur les personnages qui participeront au défilé traditionnel.

Mesures disciplinaires contre les avocats du gouvernement?

QUEBEC (PC) — Les avocats à l'emploi du gouvernement du Québec sont menacés de mesures disciplinaires de la part du Barreau s'ils ne se conforment pas à la loi et aux règlements relatifs à la tenue d'un bureau fermé, propre à garantir le secret professionnel.

C'est ce qu'à déclaré, hier, le bâtonnier du Québec, Me Michel Robert, a cours d'une conférence de presse. Il était accompagné du vice-président des avocats et notaires de la Fonction publique, Me Jean-Pierre Bussières. Depuis quatre ans, les deux organisme s'en sont pris au ministère des Travaux publics qui refuse aux quelque 84 conseillers juridiques à l'emploi du gouvernement l'installation de bureaux fermés. Leurs demandes ont débutés dès l'inauguration du Palais de justice de Montréal et des complexes G et H sur la colline parlementaire, à Québec. Ils sont actuellement confinés dans les "aménagements paysagers" où le secret des confidences qu'ils reçoivent n'est pas garanti.

Sentence arbitrale

M. Bussières a souligné qu'en octobre dernier, une sentence arbitrale a été rendu en faveur du syndicat par le juge Jean-Louis Péoquin.

Il s'agissait d'un grief collectif des avocats et notaires contre le gouvernement: cinq conseillers juridiques du ministère de l'Éducation avaient formulé un grief. Le juge Péloquin, s'appuyant sur une visite personnelle des lieux et notamment sur les témoignages du bâtonnier du Québec, du président de la Chambre des notaires et des sous-ministres de la Justice, Robert Normand et André Desjardins, a conclu à l'impossibilité pour les conseillers juridiques d'observer la loi en travaillant dans ces aménagements paysagers.

M. Robert précise que des lettres ont été envoyées, mercredi, aux conseillers juridiques de la Fonction publique les enjoignant de se conformer aux règlements du Barreau, sous peine d'être soumis à des mesures disciplinaires. Celles-ci peuvent aller de la simple réprimande à la suspension du droit de pratique. La décision appartient maintenant au syndicat, qui pourrait recommander à ses membres un arrêt de travail éventuel.

L'un des buts du 18e congrès des libéraux du Québec

Amener le gouvernement Bourassa à coller davantage aux réalités

par Claude Grégoire

QUÉBEC — Le 18ème congrès que tiendront les militants libéraux au cours de la fin de semaine du 22 novembre, à Québec, se veut un "effort additionnel pour amener le gouvernement libéral à coller encore davantage aux réalités du Québec et de chacune de ses régions."

C'est ainsi, du moins, que l'interprète le président sortant du Parti libéral du Québec M. Pierre Lajoie.

Il faut, a ajouté ce dernier "que notre gouvernement puisse rejoindre, dans ses politiques les préoccupations quotidiennes des citoyens."

M. Lajoie a déclaré, par ailleurs, que le sondage publié cette semaine dans La Presse et qui démontrait que le gouvernement avait enregistré un net recul a "été très bien fait."

Le président libéral mise dans la "mobilité de la société" pour rétablir la crédibilité du gouvernement Bourassa chez la population.

Les journalistes de La Tribune de la presse parlementaire étaient invités, hier à déjeûner avec les organisateurs du congrès où leur ont été remis les cahiers des résolutions proposées.

On attend entre 2,000 et 3,000 délégués à l'Hôtel Hilton où seront débattues plus de 400 résolutions différentes. Aucun débat de fond ne semble devoir cependant marquer ce rassemblement libéral.

Le thème général du congrès sera "Québec, c'est toi!" et les ateliers seront regroupés sous trois sous-thèmes: "Québec c'est toi: comme citoyen, comme travailleur, comme famille..."

Les résolutions touchent plusieurs sujets, allant de la présence des députés à l'inauguration d'édifices jusqu'aux centrales syndicales "aidées de façon substantielle par certains capitaux douteux et encouragées par des éléments d'extrême gauche étrangers"!

D'autres associations de comté réclament que l'Assemblée nationale vote annuellement une somme de $1 par électeur et que ce montant soit réparti entre les partis politiques "proportionnellement au degré de pénétration dans le milieu:"

—une carte d'identité exclusivement pour le scrutin provincial.

—la réouverture des conférences constitutionnelles;

—l'étude par l'Assemblée nationale des règlements etc.

Considérant que la construction d'édifices fédéraux au Québec est un "facteur économique important pour la région de l'Outaouais, quoiqu'en pense les pseudo-défenseurs du français ou les séparatistes", les libéraux de cette région désirent que le gouvernement Bourassa poursuivre et accélère si possible le processus.

bref canada

Réunion des jeunes convervateurs à Québec

OTTAWA (PC) — C'est particulièrement dans le but de jeter les bases d'une participation active au prochain congrès à la direction du Parti conservateur que la Fédération des jeunes conservateurs du Québec tiendra une réusion à Québec, en fin de semaine. La réunion, qui rassemblera une centaine de délégués de toutes les régions du Québec, traitera par ailleurs de questions ayant trait au financement, à l'information, au recrutement, à l'organisation par comtés, ainsi qu'à la communication, a annoncé le président de la fédération, M. Léopold Fournier.

Les Trudeau ne sont pas d'accord

OTTAWA (PC) — Mme Trudeau a bien hâte, comme elle l'a dit, que son mari ne soit plus premier ministre, mais M. Trudeau déclare carrément qu'il n'a pas du tout l'intention de quitter son poste dans un proche avenir. Pendant la dernière campagne électorale, dit-il, j'ai sollicité un mandat et j'ai bien l'intention de l'exercer jusqu'au bout. Cette déclaration faite récemment au Selkirk News Service commentait des aveux de Mme Trudeau: "Margaret, comme toutes les femmes d'hommes politiques, se trouve bien isolée et parfois elle préférerait que son mari exerce un autre activité".

Jeanne Sauvé parle de pollution à Paris

PARIS (AFP) — Mme Jeanne Sauvé, ministre de l'Environnement du Canada, est arrivée à Paris, à la tête d'une délégation de six membres pour prendre part à la réunion du comité de l'environnement de l'Organisation de coopération et de développement économique qui siège depuis le 12 novembre et poursuivra ses travaux jusqu'à aujourd'hui. Mme Sauvé est notamment intervenue au cours des débats pour exposer le point de vue canadien sur les deux grandes questions débattues: au principe du "pollueur payeur" le gouvernement d'Ottawa souscrit sans restrictions. Cette décision a d'ailleurs déjà fait l'objet d'un vote et obtenu l'accord des 21 pays membres de l'OCDE.

Assurance-chômage

Les prestations hebdomadaires passeront à $123

OTTAWA (PC) — La Commission d'assurance-chômage a annoncé, hier que le montant maximum des prestations hebdomadaires passera à $123, en 1975, comparativement à $113 cette année.

Cette hausse du montant des prestations fait suite à un relèvement pour 1975 du niveau maximum de la rémunération hebdomadaire assurable, qui atteindra $185, soit une augmentation de $15 par rapport à 1974. La Commission d'assurance-chômage a expliqué que ce rajustement annuel du maximum de la rémunération hebdomadaire assurable tient compte de l'augmentation de l'indice de rémunération des employés canadiens, tel qu'établi par le ministère fédéral du Revenu.

Manque de fibres

Selon le Dr Denis P. Burkitt, du Conseil de la recherche médicale à Londres, nombre de maladies diverses comme l'obésité, les infections intestinales et autres affections sont souvent dues au manque de fibres, et en particulier de céréales fibreuses, dans l'alimentation moderne.

SAUVONS NOTRE VILLE!
ESPACES VERTS/SAUVONS MONTREAL
CAMPAGNE DE SOUSCRIPTIONS CONJOINTE
OBJECTIF $250,000
4508 OUEST RUE STE CATHERINE MONTREAL H3Z1S1
Un reçu pour fin d'impôts sera remis pour toute contribution au-dessus de $5.00

ELECTROHOME
SANSUI ELECTRO VOICE DUAL
AKAI PIONEER PHILCO ELAC
Achetez aujourd'hui au prix de deux ans passé
TV 20" Electrohome toute transistorisée — cabinet de bois
Base
Rég. 44.95
Spéc. 9.95
COULEUR
Rég. 659.50
Spéc. 499.50
Plan financement prénons échange
SANSUI 5 ans de garanti

	Rég.	Spéc.
210 34 watt	$229.95	$184.50
310 44 Watt	339.95	264.50
661 110 watt	439.95	319.50
SR 212	229.95	169.95

MTL ELECTRONIQUE IMPORTATION INC.
721-1106 2335 est rue Bélanger
Mise de côté Chargex Master Charge

l'alternatif
SOLDE 30%
SUR TOUT LE CATALOGUE RÉGULIER DEUTSCHE GRAMMAPHON ET ARCHIV
SOLDE 35%
SOUSCRIPTION 1974-1975
2723 019 - HANDEL - Le Messie (arrangement Mozart) - Mathis, Finnila, Schreir, Adam Radio Viennoise, Mackerras. Coffret de 3 disques. Prix sugg. 23.98 Prix solde: 13.49
2740 104 - MENDELSSOHN - Chansons sans paroles - Barenboim, piano. Coffret de 3 disques. Prix sug. $23.98 Prix de solde: $13.49
2740 107 -HAYDN - Les douze quatuors à cordes "Tost". Quatuor Amedeus. Coffret de 6 disques. Prix sugg: $47.98 Prix de solde: $27.49
2740 109 - MOZART - Symphonies de jeunesse (1-24) - Philarmonique de Berlin, Boehm. Coffret de 8 disques. Prix sugg.: $63.98 Prix de solde: $36.49
2740 110 - MOZART - Les grandes symphonies (25-41) - Philarmonique de Berlin, Boehm. Coffret de 7 disques. Prix sugg.: $55.98 $31.49
2740 112 - J.S. BACH - Messe en SI mineur - Janowitz, Ludwig, Schreier, Philarmonique de Berlin, Karajan. Coffret de 3 disques. Prix sugg.: $23.98 Prix de solde: $13.49
2740 113 - WOLF - MOERIKE LIEDER - FISCHER - DIESKAU, Barenboim. Coffret de 3 disques. Prix sugg.: $23.98 Prix de solde: $13.49
2723 018 - MONTEVERDI - L'Orfed - Solistes, choeurs, Monteverdi de Hambourg, Juergens. Coffret de 3 disques. Prix sugg.: $23.98 Prix de solde: $13.49
L'ÉDITION BACH - Trois volumes parus
ARCHIV 2711 010 - LES PASSIONS - Solistes, Orchestre et choeur Bach de Munich, Richter. Coffret de 7 disques - Prix sugg.: $55.98 Notre prix: $31.49
ARCHID 2722 011 - LES CONCERTOS - Solistes et orchestre, Richter, Melkus. Coffret de 11 disques - Prix sugg.: $87.98 Notre prix: $49.49
ARCHIV 2722 012 - MUSIQUE DE CHAMBRE Vol. 1 - Yepes, Szerying, Scheiderham, Richter Coffret de 7 disques - Prix sugg.: $55.98 Notre prix: $31.49
Deutsche Grammophon
ARCHIV PRODUKTION
COMMANDES POSTALES
C.O.D. PAYABLE SUR LIVRAISONS
● Valeur de disques ● 8% de taxe ● 50c frais minimumpour 1 à 3 disques y compris frais de timbres et emballages ● Frais de collection du facteur: 50c jusqu'à Valeur de $10.00 et $1.00 pour valeur de $10.00 et plus.
Le Magasin ouvre à 11 h. tous les jours
l'alternatif
1587 ST-DENIS (Près Maisonneuve) TÉL.: 845-8887
MÉTRO BERRI-DEMONTIGNY CETTE OFFRE EST VALABLE JUSQU'AU 16 NOVEMBRE

le monde

Après le discours d'Arafat

Regain de tension au Moyen-Orient

Le discours de M. Arafat aux Nations-Unis était destiné à bloquer tout progrès vers une solution politique dans le cadre de la conférence de paix sur le Proche-Orient, a déclaré hier le ministre israélien des Affaires étrangères, M. Yigal Allon, devant les 37 ambassadeurs en poste à Jérusalem. Le ministre a déclaré qu'Israël continuera à rechercher la paix, tout en poursuivant "un combat sans merci, par tous les moyens jugés adéquats", contre l'OLP. Un communiqué du ministre libanais de la Défense a pourtant annoncé hier que l'artillerie israélienne avait bombardé durant la nuit de mercredi à jeudi la Ville de Nabatieh et plusieurs villages du sud du Liban, faisant des victimes et d'importants dégâts.

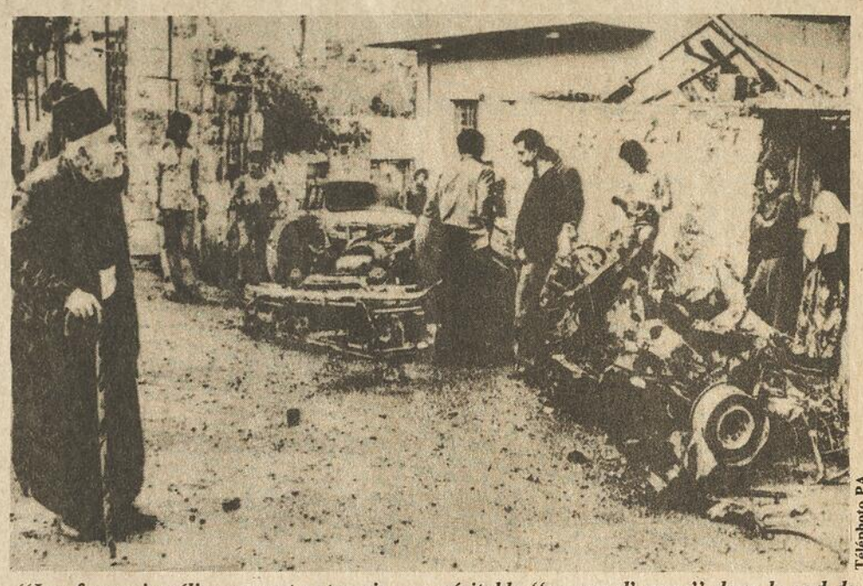
Par Gérard Castoriades
de l'agence France-Presse

BEYROUTH — La tension a sensiblement augmenté au Proche-Orient après le discours prononcé, mercredi, devant l'Assemblée générale des Nations-Unies par M. Yasser Arafat.

Alors que la partie israélienne a rejeté en bloc toute la théorie de l'Organisation pour la libération de la Palestine exposée par le chef de l'OLP et multiplié ses opérations militaires contre le sud du Liban, le discours de M. Arafat a été avalisé à l'unanimité par le monde arabe.

Suivie en direct par près de cinquante millions d'Arabes, l'intervention de M. Arafat devant l'Assemblée générale a été retransmise par toutes les chaînes de radio et de télévision, officielles ou privées, fait sans précédent dans les annales de l'information arabe. Les quotidiens se sont montrés tous satisfaits, hier, de la première apparition à l'ONU de M. Yasser Arafat, et ont mis l'accent sur l'ovation qui lui a été réservée par les délégations présentes, sur l'"isolement diplomatique" d'Israël et sur "la modération" des propos du président du comité exécutif de l'OLP.

Les propos tenus, mercredi, par M. Arafat vont cependant à l'encontre de certains principes récemment admis par les gouvernements arabes. Ainsi, les États arabes reconnaissent les résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité, admettant donc implicitement l'existence de l'État d'Israël.



Téléphoto PA

"Les forces israéliennes ont entrepris une véritable "guerre d'usure" dans le sud du Liban. La multiplication des interventions militaires israéliennes a fait, en moins d'une semaine, seize morts et vingt huit blessés..."

alors que M. Arafat réclame implicitement l'annulation de la décision des Nations-Unies de 1948 portant sur la création de l'État hébreu. D'autre part, les États arabes sont engagés officiellement dans des négociations face à face avec les représentants d'Israël aux fins de récupérer des territoires occupés.

Risque

Le principe de la création d'un "État démocratique et multi-confessionnel" en Palestine proclamé, mercredi, devant l'Assemblée générale de l'ONU par M. Arafat vient de créer une nouvelle situation au Proche-Orient qui, estiment les observateurs dans les capitales arabes, risque de mener vers une nouvelle confrontation.

Les forces israéliennes ont entrepris une véritable "guerre d'usure" dans le sud du Liban. Les raids héliportés israéliens et les bombardements d'aviation et d'artillerie, se sont multipliés avec l'approche de la date de l'intervention de M. Arafat devant l'Assemblée générale. Cette guerre larvée a pris une nouvelle dimension dans la nuit de mercredi à jeudi: pour la première fois depuis la guerre d'octobre 1973, l'artillerie lourde à longue portée israélienne a pilonné, à partir du Golan, la ville libanaise de Nabatieh, située assez loin de la frontière israélienne.

Pour la première fois aussi, les commandos héliportés israéliens ont accroché une unité de fedayins à l'intérieur du territoire libanais, faisant cinq morts dans leurs rangs.

La multiplication des interventions militaires israéliennes a fait, en moins d'une semaine, 16 morts et 28 blessés au sud du Liban, tandis que cinq personnes étaient enlevées par les commandos et une quinzaine de maisons dynamitées ou détruites au canon.

La préoccupation des responsables libanais devant la dégradation de la situation dans le sud a été communiquée par le président du Conseil, M. Rachid al Solh, aux responsables syriens. Les gouvernements arabes, estiment les observateurs à Beyrouth, pourraient difficilement rester sans réaction devant la détérioration de la situation au Liban sud.

Dégradation

La dégradation de la situation risque de compromettre définitivement les efforts visant à réactiver la conférence de Genève, estime-t-on à Beyrouth.

En effet, après le discours de M. Arafat, il semble maintenant impossible d'écarter les Palestiniens des négociations de Genève, ce qui est catégoriquement exclu par les dirigeants israéliens. D'autre part, la dégradation de la situation militaire rend difficile la reprise d'une négociation d'un État arabe Égypte, Syrie ou Jordanie avec Israël pour la récupération des territoires occupés.

Ainsi, malgré tous les efforts diplomatiques déployés pour trouver une solution "juste et durable" au conflit, les positions officiellement inconciliables d'Israël et de l'OLP risquent d'entraîner le Proche-Orient vers une nouvelle et dangereuse impasse. Cela pourrait préluder à une spectaculaire "rentrée" de l'Union soviétique sur la scène proche-orientale, comme on le souligne déjà dans la presse et les milieux diplomatiques du Proche-Orient.

Livres gratuits

OTTAWA (PC) — Le programme d'achat du Conseil des Arts a été augmenté de $630,000 cette année afin de pouvoir distribuer gratuitement 141,400 livres d'auteurs canadiens aux bibliothèques et autres institutions culturelles qui en ont besoin. L'an passé, le conseil avait acheté et distribué 132,800 livres, au coût de $523,000. Cette année, il fera l'acquisition de 79 oeuvres en anglais et 39 en français, notamment des romans et nouvelles, des collections de poèmes et essais, et d'autres travaux d'intérêt général. Les manuels ne sont pas compris dans ces chiffres.

L'agriculture britannique

Depuis 25 ans, la Grande-Bretagne a doublé le rendement de la plupart de ses cultures tout en remenant à 4% de la population active le nombre de personnes employées dans les exploitations agricoles?

Participation de l'OLP au dialogue euro-arabe?

LA HAYE (AFP) — Il se confirme de source sûre quoique non-officielle que l'Organisation pour la Libération de la Palestine (OLP) que préside M. Yasser Arafat a demandé à participer en qualité d'observateur au dialogue euro-arabe. C'est, croit-on savoir, la Ligue arabe qui a pris l'initiative au nom de l'OLP de saisir la communauté européenne d'une requête sur la possibilité d'une telle participation aux entretiens entre les "neuf" et les représentants des vingt pays de la Ligue arabe.

La presse néerlandaise s'est fait hier l'écho — sans les commenter — des informations de presse recueillies au Caire au siège de la Ligue arabe d'après lesquelles, dans un message qu'il lui aurait adressé mercredi, le ministre français des Affaires étrangères, M. Jean Sauvagnargues aurait indiqué à M. Mahmoud Riad, secrétaire général de la Ligue arabe, que la question de la participation de l'OLP au dialogue euro-arabe serait examinée par les chefs d'État de la C.E.E.

Selon des renseignements recueillis à La Haye de sources généralement bien informées, cette question qui, de l'avis de nombreux observateurs diplomatiques, risque de susciter de profondes divergences de vues au sein des "neuf" sera vraisemblablement évoquée lors de la conférence des ministres des Affaires étrangères de la communauté qui doit se tenir à Paris le 18 novembre en vue de la concertation politique. Le dialogue euro-arabe figure en effet à l'ordre du jour de cette rencontre.

Dans les milieux officiels néérlandais, on se refuse à tout commentaire à ce sujet tant au ministère des Affaires étrangères que dans l'entourage du Premier ministre M. Joop Den Uyl qui dans une interview accordé récemment au quotidien de Tel-Aviv "Davar" estimait qu'à son avis l'opinion publique aux Pays-Bas avait évolué récemment dans un sens plus favorable au point de vue arabe en ce qui concerne la situation au Proche-Orient.

Débat sur la question de Palestine

Israël est désormais privé du droit de prendre la parole

NATIONS-UNIES, N.Y. (AFP) — Sur l'initiative de son président, M. Abdelaziz Bouteflika (Algérie), l'assemblée générale des Nations-Unies a décidé hier soir, par 75 voix pour, 23 voix contre et 18 abstentions, d'empêcher Israël de prendre désormais la parole dans l'actuel débat sur la question de la Palestine.

La motion ainsi adoptée par l'assemblée limite à une seule les interventions de chaque délégation dans le débat sur la Palestine. Or, Israël était inscrite sur la liste des orateurs comme devant avoir la faculté de prendre la parole à chaque séance du débat, ce qui était nullement contraire au règlement. Israël a pris la parole devant l'Assemblée mercredi soir à la suite du discours prononcé durant la matinée par Yasser Arafat et a ainsi épuisé l'allocation de temps à la tribune qui peut lui être dévolue. La délégation israélienne ne pourra plus prendre la parole qu'en vertu du droit de réponse, c'est-à-dire à la fin des séances lorsque la liste des orateurs inscrits — et autorisés à parler — est épuisée. Pour mettre en marche le mouvement destiné à empêcher Israël de se faire entendre au moment même ou il aurait dû donner la parole au représentant d'Israël, orateur inscrit, le président de l'Assemblée a invoqué l'article du règlement de procédure qui l'autorise à consulter l'Assemblée générale sur une limitation des interventions à la tribune s'il le juge nécessaire. C'est ce qu'il fit avec un résultat connu d'avance et sous les ovations des bancs de la majorité des délégations.

Parmi les 23 pays qui ont voté contre la motion prônée par le président de l'Assemblée ont figué les neuf pays de la communauté européenne, les États-Unis, l'Autriche, le Canada, et les pays scandinaves. Parmi les abstentions figurent le Brésil, la Colombie, la République dominicaine, la Grèce, la Côte-d'Ivoire, le Japon, l'Espagne et le Vénézuéla. Le représentant d'Israël, M. Yoef Tekoah, en soulignant qu'il n'y avait qu'un seul Israël et vingt pays arabes, a protesté avec véhémence contre le parti anti-israélien et l'illégalité de la conduite du président de l'Assemblée. Il a rappelé que M. Bouteflika avait, la veille, illégalement accordé les honneurs réservés aux chefs d'État "au patron d'une bande d'assassins". Il fut soutenu en termes sobres par le représentant des États-Unis tandis que les représentants du Sénégal et de l'Irak vinrent justifier à la tribune ce qui équivalait, en pratique, à une exclusion d'Israël des débats.

Après le vote le porte-parole de la délégation israélienne a déclaré à la presse que "l'affaire était montée à l'avance, que le nom d'Israël, qui avait été enlevé de la liste des orateurs, y avait été remis simplement pour permettre le déroulement du scénario", et que "si les Arabes déposaient à l'assemblée une motion déclarant que la terre était plate, l'assemblée l'adopterait avec enthousiasme."

Le président libanais à l'ONU

L'OLP est un interlocuteur valable et tout naturellement désigné — Frangié

Le président de la République libanaise M. Suleiman Frangié, s'est adressé, hier, à l'Assemblée générale de l'O.N.U. au nom des chefs des dix-neuf États arabes membres de cet organisme international...

NATIONS-UNIES, NY. - (AFP) — Dans son discours, hier, devant l'Assemblée générale des Nations-Unies, le président de la République libanaise, M. Suleiman Frangié, a "conjuré" la communauté internationale de saisir l'occasion qui s'offre à elle avec le "début d'un processus et d'une dynamique de paix véritable" dans le Moyen-Orient grâce à la consécration de l'OLP en tant que "représentant légitime du peuple palestinien et interlocuteur valable tout naturellement désigné". Le chef d'état libanais a demandé à l'ONU de rendre justice au peuple palestinien et de l'aider "à recouvrer entièrement ses droits nationaux". Le président Frangie a souligné que ce faisant, l'organisation mondiale "ne ferait qu'avancer les échéances de l'Histoire" et épargnerait au Moyen-Orient et au monde entier "des convulsions nouvelles, sans cesse plus graves, plus dangereuses et peut-être plus généralisées". "La sagesse enseigne", a dit le président Frangié, "que la violence n'a qu'un temps, qu'elle ne saurait servir à assurer une paix véritable et définitive, qu'elle s'avère particulièrement stérile et inhumaine lorsqu'elle s'exerce à l'encontre des droits fondamentaux de tout un peuple, comme c'est le cas pour le peuple palestinien, qu'elle ne peut que renforcer la détermination de ce peuple dans sa résistance à l'intérieur des territoires occupés et sa volonté de libération exercée du dehors".

Par ailleurs, le président de la République libanaise a consacré à la question de Jérusalem les déclarations suivantes:

"Le sort qui a été fait à Jérusalem aurait à lui seul, dû suffire à remuer les consciences. Jérusalem n'est pas seulement un morceau de territoire. Elle est le haut lieu par excellence ou des générations d'hommes puisent leur foi et retrouvent leurs racines. Comment parler de paix quand le seul lieu qui rapproche et uni, autour du Dieu unique, les Musulmans, les Chrétiens et les Juifs, est devenu un lieu de division et de haine? Quand la cité sainte apparaît comme l'un des exemples les plus éclatants du refus d'Israël de s'incliner devant les résolutions répétées des Nations-Unies — devant les condamnations prononcées aussi bien par les Nations-Unies que par l'Unesco contre l'obstination israélienne à défigurer, dégrader et saper les lieux les plus sacrés et en particulier les fondations de la vénérée mosquée Al-Aqsa".



Téléphoto PA

Suleiman Frangié

"La communauté internationale ne peut plus demeurer indifférente aux souffrances et à l'impatience justifiée du peuple palestinien".

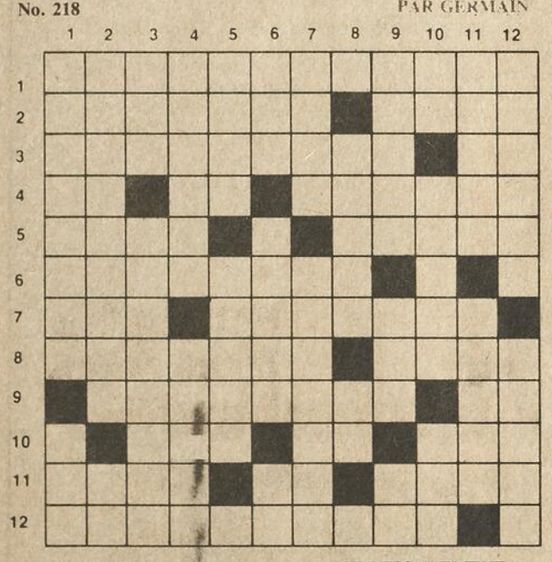
Un délégué canadien applaudit Arafat

Prud'homme ne représente pas la Délégation canadienne — *McEachen*

OTTAWA (PC) — Les applaudissements d'un membre de la délégation canadienne à l'ONU, M. Marcel Prud'homme, député libéral de Montréal-St-Denis, ne traduit d'aucune façon une prise de position quelconque de la part du Canada dans le débat présentement en cours sur la question du Moyen-Orient. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Allan McEachen, répliquait ainsi, hier aux Communes, M. Claude Wagner, qui demandait si le comportement de M. Prud'homme laissait présager un revirement de la part du Canada, qui n'a cessé jusqu'ici d'afficher une position absentionniste. Disant ingorer que les propos de M. Arafat aient suscité une telle réaction chez un membre de la délagation canadienne, M. MacEachen a tenu néanmoins à préciser que le Canada possède d'autres moyens d'exposer ses vues que les applaudissements. M. McEachen a par ailleurs assuré que le Canada ferait d'ici la fin du débat une déclaration aux Nations-Unies, dont la teneur est toutefois encore à l'étude. Il répondait ainsi au député conservateur de Vancouver-sud, M. John Fraser, qui demandait au gouvernement d'assurer la Chambre que la position canadienne ne serait pas préjudiciable à l'intégrité du territoire israélien, menacé par l'instauration d'un État palestinien.

Avec le Petit Robert, on trouve toujours ses mots.

No. 218 PAR GERMAIN



HORIZONTALEMENT

1—Gageons que si vous avez du flair vous trouverez ce mot sans même vous servir de votre merveilleux petit Robert...
2—Un amant qui l'est risque fort de perdre sa place. (qual.) —Naturel.
3—Un bon gros commerçant est toujours aux petits soins avec la sienne! —Conj.
4—Mesure chinoise. —Nég. —Imaginer, supposer.
5—Termine vos prières! —La première.
6—D'un bord ou de l'autre. (qual.)
7—Dans un des quatre coins de l'année... —C'est une belle petite bestiole, gentille, même pas venimeuse, caressante, qui aime s'enrouler autour de vous. Qu'elle n'ait pas de jambes ne l'empêche pas d'avoir trente pieds et une belle grande queue. Elle s'appelle aussi anaconda, pour les intimes!...
8—Où sont mis, habituellement, les projets de comités de citoyens qui ont la chance de passer sous les yeux d'un ministre!!! —Poète, chez les Grecs de l'Antiquité.
9—Leur disposition est particulièrement soignée dans les super-marchés. —Pronom.
10—Un front qui l'est peut se permettre d'avoir du front. —Manies de peuples. —Participe passé d'un verbe qu'on aime pas conjuguer en fin de semaine.
11—Poss. —On les traîne toujours avec nous. —Lisière.
12—Enthousiasme délirant.

VERTICALEMENT

1—Un amoureux gêné n'ose pas toujours le faire. (v. pr.) —Strip-teasa.
2—Dans un communiqué gouvernemental, qualifie une période qui peut durer soit deux jours, soit deux siècles... —Pronom.
3—Muet. —Qui arrivera peut-être si et si...
4—Poss. —Bien commode quand on ne peut plus se fier entièrement à ses jambes.
5—De feu. —Répondre, donner signe de vie. (part. passé)
6—Du verbe avoir. —Cré belle petite vache! —Conj.
7—Ce sont des jumelles! —Une maîtresse en est toujours une dans l'esprit de l'épouse légitime et légale.
8—Accessoire indispensable dans tout film de Tarzan qui se respecte. —Prép.
9—Devenu légume, stupide. —Le mien est grave, je le sais!... —Ils aiment le calcium.
10—Inf. —Un en est une. —Petit bout de terre.
11—Astucieuse. —Magistrat municipal.
12—Distendue. —Imbéciles heureuses.

(Solution no 217)



CLINIQUE DE GREFFE DE CHEVEUX VIVANTS
Dr Bernard Blanchard, M.D.
Dr Guy Blanchard, M.D.
90 est, boul. Henri-Bourassa
Montréal 382-5565

11e anniversaire CHARGEX
White Bros Morse Omega Bernina Etc...

Profitez de notre plan de mise de côté pour les Fêtes.
À des prix exceptionnellement bas!
Centre de Couture Versailles
7275 est Sherbrooke Tél.: 352-1420
Place Versailles
1400 boul. St-Jean-Baptiste
Place Pointe-aux-Trembles Tel.: 645-4625

le monde



Téléphoto AP

À sa sortie de l'hôpital, une limousine attendait M. Nixon pour le conduire à sa résidence de San Clemente.

Nixon quitte l'hôpital

LONG BEACH (CALIFORNIE), (AFP) — M. Richard Nixon a quitté hier l'hôpital de Long Beach, Californie, où il avait été admis il y a 23 jours pour soigner une phlébite chronique.

L'ancien président vêtu d'un pyjama à rayures bleues et d'une robe de chambre, a parcouru, dans une chaise roulante, les quelques mètres entre sa chambre et une voiture noire qui a démarrée en direction de sa propriété de San Clemente.

Pâle et amaigri, M. Nixon dont la jambe gauche était surélevée par un système spécial s'est levé de sa chaise d'infirme avec l'aide de membres de son entourage, pour s'installer dans la limousine. Il a fait quelques geste d'adieu au personnel de l'hôpital et à un groupe de spectateurs qui observaient son départ, avant que la voiture disparaisse escortée par des agents du service de sécurité. Mme Pat Nixon et M. Ronald Ziegler, son ancien secrétaire de presse, se trouvaient aux côtés du convalescent.

Peu après le départ de M. Nixon, son médecin personnel, le docteur John Lungren a déclaré à la presse qu'une seconde intervention chirurgicale avait été envisagée pour faire cesser les hémorragies internes apparues après la première opération pratiquée dans l'hôpital (le choc opératoire consécutif à cette opération avait fait craindre pour la vie du malade). Des spécialistes de l'Université de Los Angeles consultés, préconisèrent cependant un traitement à base de transfusion de sang. Leur conseil fut suivi, a précisé le docteur Lungren.

Celui-ci a précisé qu'aucun nouveau caillot ne s'est formé dans le sang de M. Nixon, agé de 61 ans. Un lit d'hôpital a été installé dans la propriété de San Clemente où l'ex-chef de l'exécutif passera sa convalescence.

Sa jambe gauche, où s'était formée une série de caillots qui avaient nécessité son hospitalisation puis l'opération, restera enfermée dans un bas médical spécial. Le convalescent "sera encouragé à faire de courtes périodes de promenades" mais ne devra pas avoir d'activités éprouvantes, a encore dit le médecin.

Une majorité d'Américains s'opposent à sa nomination

Rockefeller se débat dans un climat de méfiance croissante

WASHINGTON (AFP) — M. Nelson Rockefeller a continué de se battre hier pour son avenir politique, cherchant à expliquer dans un climat de méfiance croissante, que l'usage qu'il fait de sa fortune ne l'empêchera pas de faire un bon vice-président.

Dans la salle aux colonnes de marbre, rendue célèbre par les personnages du Watergate il y a un an et demi, l'ancien gouverneur de l'État de New York a été soumis pour la seconde journée consécutive à l'interrogatoire des huit membres de la commission sénatoriale des règlements, rendue plus sourcilleuse depuis qu'est née ce qu'un de ces sénateurs a appelé "la nouvelle moralité du Watergate".

Si on en croit l'institut de sondage Louis Harris, la cause de Rockefeller est déjà perdue dans l'opinion publique, qui estime dans une proportion de 47 pour cent contre 34 pour cent que la fortune familiale du petit-fils du fondateur de la Standard Oil ferait naître un "conflit d'intérêt" si sa nomination à la vice-présidence était confirmée par le Congrès.

Selon le sondage publié hier, une large majorité des personnes interrogées désapprouvent les cadeaux somptueux de "Rocky" à des amis qui exercaient des reponsabilités politiques ou administratives.

Le milliardaire a promis aux sénateurs qu'il ne ferait plus de cadeaux de ce genre quand il serait vice-président, sauf aux amis en détresse.

Reconnaissant qu'il existe un climat de "cynisme" dans l'opinion vis-à-vis des dirigeants politiques, M. Rockefeller a dû justifier par le menu sa générosité notamment à l'égard de l'ancien président du comité républicain pour l'État de New York, M. Judson Morhouse, a qui il avait donné cent mille dollars, et qui devait plus tard être condamné pour fraude dans le commerce de l'alcool, avant d'être gracié par M. Rockefeller, gouverneur de l'État.

Le vice-président désigné reconnait que ce qui le menace surtout, c'est la méfiance populaire envers "le mariage de la haute finance et du pouvoir politique".

Mais, d'après le sondage Harris, les Américains lui reprochent encore plus d'avoir trempé dans un de ces "mauvais coups" étalés au grand jour depuis le Watergate, quand a paru, sous le patronage financier de son frère Laurance, le philantrope de la famille, un livre à la limite de la diffamation contre son rival démocrate aux élections pour le poste de gouverneur de New York en 1970, M. Arthur Goldberg.

"L'Affaire Brown" prend des proportions embarrassantes pour le président Ford

Le "Washington Post" rapportait mercredi que le chef d'État-major inter-armes le général américain George Brown avait déclaré le mois dernier, que les Juifs "possèdent les banques de ce pays, et les journaux". Tenant ces propos devant les étudiants de l'Université Duke, à Durham, en Caroline du Nord, le général Brown avait suggéré que le seul moyen d'éviter un autre embargo arabe était de résister à la trop grande influence des milieux juifs américains. Il a précisé que le lobby juif était si fort au Congrès que lorsque "nous ne pouvons pas obtenir l'appui au Congrès pour un programme militaire quelconque destiné à Israël ils nous répondent: "Ne vous inquiétez pas du Congrès: nous nous occuperons du Congrès." Ces propos du général Brown ont inévitablement soulevé une tempête politique provenant de tous les milieux américains et réclamant la démission du chef d'État-major inter-armes. Ford n'en finit pas d'avoir des ennuis de personnel...

par Claude Moissy
de l'agence France Presse

WASHINGTON — "L'affaire Brown" a pris hier les dimensions d'un véritable casse-tête pour le président Gerald Ford qui n'a pourtant pas besoin d'ennuis supplémentaires.

Les clameurs pour la démission du général George Brown, chef d'État-Major inter-armes, se sont amplifiées au Congrès, dans la presse et l'opinion publique qu'il a été révélé mercredi par le "Washington Post" qu'il avait publiquement critiqué le mois dernier dans une université de Caroline du Nord l'influence des Juifs et du "lobby" israélien aux États-Unis.

Le président Gerald Ford, le secrétaire à la Défense James Schlesinger, et le général Brown lui-même se sont efforcés d'apaiser les esprits en déclarant que les propos qu'il avait tenus étaient "regrettables" et ne reflétaient en rien les vues du gouvernement.

Mais cela n'a pas empêché le sénateur William Proxmire de réclamer la démission immédiate du chef d'État-major qui a fait montre, selon lui, d'une "ignorance effarante" des réalités de la vie américaine.

La gaffe du général Brown est d'autant plus embarrassante pour le président Ford qu'elle a été révélée au moment ou l'émergence de l'Organisation de libération de la Palestine sur la scène diplomatique internationale ravive l'inquiétude de la Communauté israélite américaine sur l'orientation de la politique du gouvernement au Moyen-Orient.

Elle aggrave d'autre part les ennuis de personnel du président Ford qui n'arrive pas à faire confirmer par le Congrès la nomination de M. Nelson Rockefeller comme vice-président, et qui a dû retirer cette semaine pour cause de conflit d'intérêt la nomination de M. Andrew Gibson comme nouveau chef de l'administration fédérale de l'énergie.



Le général George Brown

Le sénateur Jacob Javits, républicain de New York, a demandé que la Commission des forces armées fasse une enquête sur les déclarations du général Brown. Le sénateur Abraham Ribicoff, démocrate du Connecticut, a déclaré pour sa part, que les excuses faites par le général étaient insuffisantes et que ses déclarations soulevaient des "doutes sérieux" sur ses capacités.

Au cours d'une conférence de presse tenue le 10 octobre à l'Université de Duke, à Durham, le général Brown s'était laissé aller à déplorer que les Juifs possèdent les banques et les journaux des États-Unis. Il avait également suggéré que le seul moyen pour les États-Unis d'éviter un nouvel embargo pétrolier arabe était de résister à l'influence du lobby israélien.

La Fédération des anciens combattants juifs, qui a reçu les excuses du général, a néanmoins annoncé qu'elle allait lancer une campagne pour sa démission si le président Ford ne lui retire pas immédiatement ses fonctions.

La vague de grève continue en France

PARIS (Reuter) — La vague de grève s'est poursuivie, hier, en France: alors que la grège des postes entre dans sa cinquième semaine, les employés du gaz et de l'électricité ont privé de courant une grande partie du nord du pays.

Les employés du gaz et de l'électricité doivent répéter aujourd'hui leur action dans le sud du pays cette fois. Ils réclament une augmentation de salaire et de meilleures conditions de travail.

Les ordures commencent à s'empiler dans les rues de Paris, les éboueurs ayant cessé le travail depuis mercredi dernier.

L'atmosphère s'est alourdie dans les conflits des postes: la police a dispersé, hier, les piquets de grève devant les centres de tri d'une demi-douzaine de villes de France, une partie du personnel a alors repris le travail.

Les deux principaux syndicats du pays ont vigoureusement protesté contre ces interventions qualifiées de provocations et de tentatives d'intimidation et ont accusé le gouvernement d'orchestrer une campagne contre les travailleurs des postes.

Les syndicats ont également demandé à M. Jacques Chirac de négocier directement avec eux dans le conflit des postes. Ils ont déclaré n'avoir plus confiance en M. Pierre Lelong, le ministre des Postes et Télécommunications qu'ils ont accusé d'incompétence manifeste. M. Chirac n'a pas répondu à cette demande.

M. Giscard d'Estaing a déclaré pour sa part qu'il ferait prochainement une communication à la télévision, sans que l'Elysée ne précise si cette intervention aura lieu avant ou après la grève générale prévue mardi prochain par les syndicats.

La conférence mondiale de l'alimentation

Un accord semble possible sur la création d'un fonds de développement agricole

ROME (AFP) — Un projet de résolution sur la création d'un fonds de développement agricole a enfin permis un assouplissement, sinon un rapprochement des thèses défendues notamment par le groupe des "77" et le groupe "B" (pays industrialisés).

Le texte, élaboré par 29 pays, et approuvé par une large majorité de délégués à la troisième commission de la conférence mondiale de l'alimentation, accorde quelques concessions aux pays industrialisés.

Le projet prévoit en effet que le fonds deviendra opérationel, dès que le secrétaire général des Nations-Unies aura constaté que l'on peut espérer "un surcroit substantiel de ressources" et que ses opérations "ont des perspectives suffisantes de continuité". Les pays industrialisés s'opposaient depuis le début de la conférence à la création d'un fonds qui n'aurait eu pour effet que d'épargner un peu plus le montant de l'aide au développement.

Cependant l'adoption définitive du projet en première commission se heurte à un problème de nature juridique: la conférence a-t-elle le pouvoir de "décider de créer" un tel fonds? Ce point particulier sera discuté dès ce matin et, en cas de divergences, le terme pourrait être remplacé par l'expression "recommande ou "suggère la création".

Par ailleurs, le projet, qui doit être rédigé ce matin dans sa forme définitive avant d'être discuté en séance plénière, n'engage les gouvernements que sur le principe de création d'un tel fonds.

La création elle-même est subordonnée à la volonté des gouvernements d'apporter une nouvelle contribution "substantielle" et que devra évaluer le secrétaire général des Nations-Unies.

Si le projet de création d'un fonds de développement agricole conserve selon de nombreux délégués, de "bonnes chances" d'être approuvé en séance plénière, un projet de résolution péruvien liant désarmement et production agricole semble voué à l'échec.

La Chine, les pays scandinaves et la France se sont notamment opposés au projet défendu par les pays d'Europe orientale, le Saint-Siège et la majorité des pays latino-américains. Les délégués se sont donnés un délai de réflexion pour étudier de nouveaux projets ou des amendements.

Enfin, la troisième commission (commerce international) s'est divisée en de nombreux comités de travail pour étudier à nouveau la résolution des "77" réclamant l'instauration d'un "nouvel ordre économique international".

Ted Kennedy chez Giscard d'Estaing

PARIS (AFP) — Le président Valéry Giscard d'Estaing et le sénateur Edward Kennedy se sont entretenus des relations Est-Ouest au cours du déjeuner que le chef de l'État a offert hier au sénateur du Massachusetts au palais de l'Élysée.

En quittant le palais, M. Kennedy a déclaré qu'il avait eu une rencontre très utile avec M. Giscard d'Estaing pour qui il a "un grand respect et une grande admiration". "Il est reconnu, a-t-il ajouté, comme étant réellement l'une des voix les plus importantes du monde libre contemporain... Il m'a été extrêmement utile de mieux comprendre ses points de vue. C'est un grand expert des problèmes de l'Ouest comme de l'Est et il comprend parfaitement les problèmes des relations Est-Ouest auxquels nous sommes confrontés".

En réponse à une question, M. Kennedy a déclaré que l'entretien avait également porté brièvement sur les problèmes de l'énergie.

M. Kennedy était accompagné de Mme Jean Smith, sa soeur.

Une journée du Chili à la Bibliothèque nationale

Une journée consacrée au Chili aura lieu demain, samedi, 16 novembre, à la Bibliothèque nationale du Québec (1,700 rue Saint-Denis). Elle est organisée par Les Amis des peuples de l'Amérique latine et est appuyée par une quinzaine d'organisations québécoises, dont le NPD, la Ligue des Droits de l'Homme, Suco, Développement et Paix, etc.

Cette journée a pour thème principal la libération des prisonniers de la junte chilienne. Durant cette journée sera lancée une campagne destinée à aider à récolter les quelque 5 millions de signatures que l'on espère obtenir à travers le monde d'ici le 15 décembre prochain, demandant la libération de toutes les femmes chiliennes qui se trouvent dans les prisons.

Les participants à cette journée s'inscrivent à 9h samedi. L'entrée est libre et les activités de la journée sont ouvertes à tous les intéressés.

On peut obtenir plus de renseignements à l'association des Amis de l'Amérique latine (APAL) au numéro de téléphone 388-2866.

DEUX MÉDAILLES D'OR À CIDROBEC

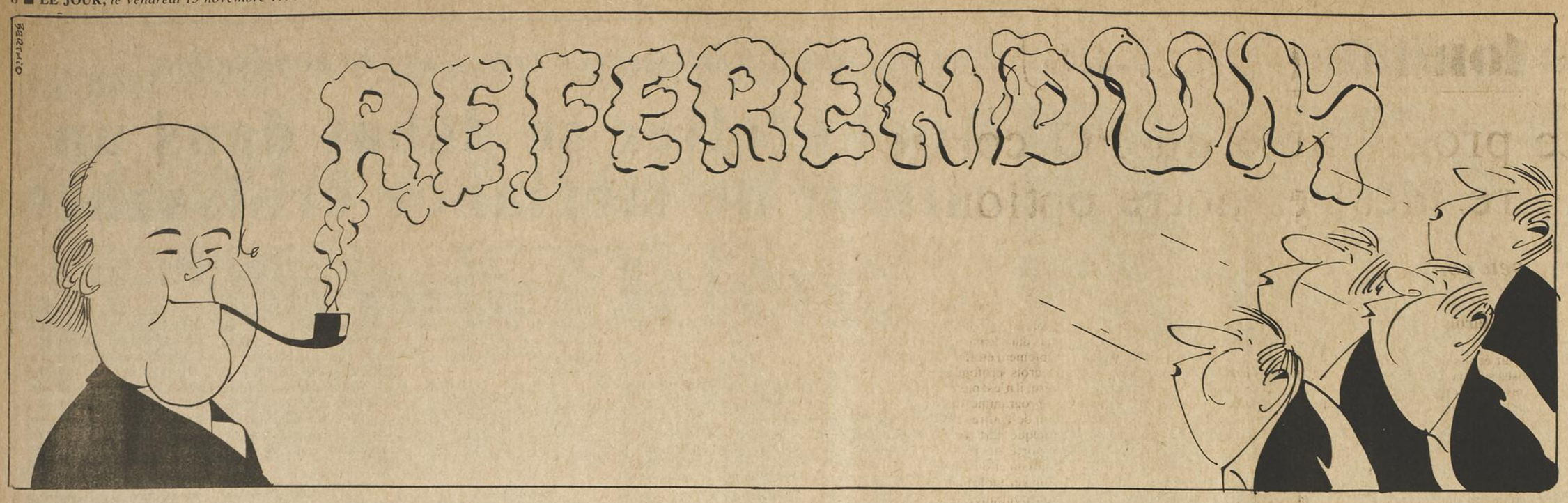
CONCOURS DE QUALITÉ DE PRODUITS ALIMENTAIRES MERITE P.Q.R. CATEGORIE



les cidres les plus vendus au Québec

Le 5ème Concours de qualité des produits alimentaires, organisé sous les auspices du Ministère de l'Industrie et du Commerce, a décerné deux médailles d'or à Cidrobec pour l'excellente qualité de ses cidres.

Se basant sur des critères de dégustation tels que l'apparence générale du produit, sa couleur, sa transparence, sa limpidité, sa senteur et son goût, le jury a choisi le cidre **Gilbert Dionne** comme le meilleur des mousseux secs et le cidre **Rosée Laurentienne** comme le meilleur des mousseux semi-doux. C'est une autre preuve de l'excellence constante de tous les produits Cidrobec, les cidres les plus vendus au Québec.



éditorial

Nouveau Wagner, même Allmand

Encore une fois victime d'une image qui le suit depuis 1964, M. Claude Wagner a tenu cette semaine des propos sensés sur le crime organisé et n'a pas été compris. Pour la Xème fois en quatre mois, le Sollicitateur général Warren Allmand s'est révélé moins apte qu'on ne l'aurait cru à comprendre les problèmes de la justice au Canada. Ceci rend plus difficile le travail qu'accomplit M. Wagner en vue de succéder à M. Stanfield. Ceci laisse le Canada dans ses ornières traditionnelles face au crime organisé.

Certes, M. Wagner a conservé de son séjour au poste de ministre québécois de la Justice le goût des arrestations de caids et il succombe encore un peu à la tentation de réduire à une question de "scalps" l'évaluation du travail policier. Cependant, M. Wagner entrevoit plus clairement que jamais une dimension importante de la lutte au crime organisé. Il veut encore s'en prendre aux têtes dirigeantes de la mafia canadienne, mais il soupçonne que même la neutralisation de ces toutes-puissances n'empêchera pas la mafia de se régénérer et de poursuivre son travail de sape. Bref, M. Wagner pose enfin la question du "pourquoi". Pourquoi tant de chauffeurs de taxi sont-ils les débiteurs affolés de prêteurs usuraires? Pourquoi l'État maintient-il ses attitudes d'autrefois face au jeu et au pari? Pourquoi la drogue suscite-t-elle tant d'intérêt en maints milieux? De cette série de questions, M. Wagner tire une conclusion logique: une enquête s'impose qui ne tentera pas surtout de révéler de nouveaux noms de caïds, mais qui s'efforcera plutôt d'évaluer nos lois et l'ensemble de notre défense sociale.

M. Allmand n'a mis que quelques heures à déformer les propos de M. Wagner. Non, une enquête ne s'impose pas. Non, il n'est pas question qu'on occupe à des recherches théoriques le temps dont les forces policières ont besoin pour poursuivre les criminels. En deux pirouettes, M. Allmand a donc réglé la question: ce n'est pas d'une enquête que nous avons besoin, mais d'une administration de la justice vigilante et virile. C'est ce qu'on appelle répondre avant d'avoir compris.

Malheureusement pour lui, M. Allmand semble affectionner ce genre de simplifications. Quand M. Choquette lui réclame des millions dus au Québec, M. Allmand répond en offrant une Gendarmerie dont le Québec n'a que faire. Quand criminels et journalistes réclament une visite de la presse dans les inhumains blocs cellulaires de Saint-Vincent-de-Paul, M. Allmand offre une visite étroitement encadrée qui ne permet guère aux journalistes de se former une opinion. Et quand M. Wagner affirme qu'un révision de nos lois peut, comme le prouva le rappel de la prohibition, priver le crime organisé d'une part importante de ses revenus, M. Allmand rétorque en affirmant, ce que personne ne conteste, qu'il faut pourchasser les brigands.

Malgré ce peu reluisant bilan de M. Allmand, il est impérieux que M. Wagner persiste dans son effort pour souligner les dimensions proprement sociales du crime organisé. Autant à Québec que sur la scène fédérale, on a tendance à mal comprendre ce qu'est ce fléau. L'ayant mal compris, on le combat inefficacement. L'ayant mal circonscrit, on croit toujours pouvoir en venir à bout en multipliant les contrôles et en embauchant des policiers de plus. Que le travail policier soit nécessaire, chacun en convient. Il serait quand même temps de savoir qu'aucune prohibition n'est respectée lorsqu'elle va à l'encontre des volontés de la société. Interdire l'alcool dans une société qui en veut, c'est susciter le marché noir et Al Capone. Interdire le jeu dans une société qui en rêve, c'est remettre entre des mains criminelles l'équivalent d'une dizaine de Loto-Québec.

Il est un point cependant où M. Wagner n'a pas encore suffisamment mis l'accent et c'est celui des hommes politiques eux-mêmes. Un des premiers gestes à poser quand un État se met véritablement en branle contre le crime organisé consiste à exiger des ministres, des députés et des hauts fonctionnaires une éthique, une honnêteté de tous les instants. Dès que le pouvoir politique se conduit de façon peu scrupuleuse, on peut compter sur le crime organisé pour en profiter au maximum. Les gouvernements qui nantissent les compagnies des amis et des parents ne peuvent mener une lutte efficace au crime organisé: ils acceptent et pratiquent eux-mêmes un favoritisme, une corruption qu'ils ne pourront réprimer chez autrui.

Espérons que M. Wagner se souviendra de sa thèse s'il lui est donné de succéder à M. Stanfield et, qui sait, à M. Trudeau.

Laurent Laplante

commentaire

Pour la suite de l'Histoire

Longtemps, par volonté de bonne entente avec les autorités confédératives, par le respect prêché du conquérant, par les effets d'une loyauté ressemblant parfaitement à un pacte, les responsables cléricaux de l'enseignement québécois ont édulcoré l'histoire de la communauté: elle n'était peuplée que de saints martyrs et de pieux et inoffensifs agriculteurs. Au Canadien-français le souci exclusif de ses labours et de son âme et aux Anglais la damnation de construire des usines et de faire de l'argent.

Du moins ces enseignants d'hier, et même en gommant les moments de révolte et de patriotisme, ne niaient-ils pas l'importance de l'histoire, garante des enracinements linguistique et religieux. Sa lumière continuait d'éclairer les foyers, officielle et un peu tronquée, néanmoins existante.

Il nous fallut attendre le règne de la "souveraineté culturelle" pour que soit remplacée cette demi-présence d'antan par une volonté déterminée de pure et simple suppression. Comme il s'efforce d'enterrer la langue maternelle de la communauté, comme il veut faire de ce pays un peuple sans voix, notre savant ministre de l'Éducation entend en faire aussi un peuple sans mémoire. Sous son règne, on le sait, il nous fallut attendre le règne de la "souveraineté culturelle" pour que soit remplacée cette demi-présence d'antan par une volonté déterminée de pure et simple suppression. Comme il s'efforce d'enterrer la langue maternelle de la communauté, comme il veut faire de ce pays un peuple sans voix, notre savant ministre de l'Éducation entend en faire aussi un peuple sans mémoire. Sous son règne, on le sait, cette priorité de toutes les nations qu'est l'histoire est devenue matière optionnelle et dévalorisée, quasi inutile, du reste pratiquée par 5.5 pour 100 des étudiants et, pour tout dire, en voie de disparition.

Chemin de l'inculture, cette disparition est plus encore celui de l'esclavage, par le moyen de la désintégration de l'identité. Naguère, les empires européens en Afrique n'ont pas fait autre chose, qui enseignaient aux enfants noirs que leurs ancêtres étaient les Gaulois, l'empereur d'Allemagne ou le roi d'Angleterre. Les maintenir en servitude exigeait avant tout d'effacer leurs racines et de les frapper d'amnésie quant à leurs traits constitutifs. En faisant en sorte que les étudiants québécois, comme une enquête récente l'a montré, ignorent à peu près totalement leur histoire nationale, le ministère québécois de l'Éducation a fait la preuve qu'il poursuivait le même objectif: anesthésier pour désidentifier.

Mais voici que le pays se réveille, prêt à organiser à la place de son gouvernement d'abandon un vaste "Regroupement pour l'enseignement de l'histoire et de la géographie nationales". Voici que tous les instituts, sociétés, centrales, associations et fédérations d'enseignants décident d'agir avec les citoyens et d'imposer leur volonté de continuité et de vie avant que Trudeau-Bourassa ne soient parvenus à démontrer au Québécois qu'il ne peut exister sur la carte puisqu'il n'existe déjà plus dans sa propre mémoire.

Alain Pontaut

billet

Le prix d'Achille

Certes le facteur passe tous les jours. Mais il ne s'arrête guère souvent devant la porte de la maison d'Achille. Bien sûr, il a une bonne raison de le faire. Il n'y a pas de boîte aux lettres. Achille a coupé les liens avec le monde extérieur. Il s'est enfermé dans sa tour d'ivoire...

Ce matin-là le facteur ne savait plus trop quoi faire. Il y avait bien cette lettre adressée à Achille Lalanguecourte de la rue Panet dans la grande ville. C'était bien la première fois qu'un tel problème se présentait depuis qu'il avait sa "ronne" dans le quartier. Mais il n'y avait pas de boîte aux lettres à la porte de la maison d'Achille. Que peut faire un facteur sans boîte aux lettres. Il alla donc chercher un crieur qui puisse avertir Achille de la présence du facteur. Mais le crieur ne criait pas assez fort. La tour d'ivoire emprisonnait Achille dans son silence imperturbable. Le crieur, bouche-bée, alla chercher un policier qui, alerté, demanda l'aide de l'escouade anti-émeutes. Les ordres se présentèrent devant la porte du bungalow de la rue panet, défoncèrent la porte d'acier et laissèrent entrer le crieur qui cria à Achille que le facteur était en bas, l'attendant. Une lettre à la main droite...

Achille se précipita sur le policier, l'embrassa. N'ayant guère distingué l'uniforme qu'une fois son méfait accompli. On lui passa les menottes aux mains. En même temps qu'il recevait la lettre de l'autre en uniforme, le facteur. Achille fut rapidement emprisonné. Le crieur alla crier la bonne nouvelle à tous les vents.

Une fois bien installé dans sa cellule de Parthenais, il ouvrit la lettre que lui avait remise le facteur, tout en s'essuyant les lèvres. Il avait embrassé un policier. Les ordres...C'était une invitation. Pour un riche déjeuner où le menu consistait en des langues de jeunes veaux, servies à la provençale québécoise. Le tout au chic Ritz Carlton. En compagnie de sieur Lemelin, son voisin de la rue Panet, et des membres de l'académie "on court".

Il fut donc libéré sur le champ, les policiers s'apercevant de leur méfait. Ils rendirent le baiser que leur avait donné Achille. Achille Lalanguecourte...

Il se retrouva en ce doux matin d'octobre, bien attablé devant les jeunes langues de veaux à la provençale québécoise qui mouraient péniblement, dans l'assiette de porcelaine "made in France". Le président de l'académie "on court", après avoir mangé quelques langues, se leva, fit quelques tours de table, puis vint se rasseoir. Sous les applaudissements de ses confrères. Mais quelques-uns n'avaient pas digéré les langues. Ils en étaient même malades. Ne pouvant sentir le spectacle plus longtemps, les membres de l'académie allèrent exercer leurs talents ailleurs. Aux champs élysés peut-être. Avec leur chant d'ail et leur "cul hot" "made in France"...

Achille lui, a reçu le prix de l'académie. Pensez-y donc, lui de la rue Panet de la grande ville. Un prix d'honneur. Pour s'être tu pendant si longtemps...Parce que sur la terre, voyez-vous, il est des hommes qui réalisent. Des choses.

Il en est par contre d'autres qui font que les choses se réalisent. D'autres comme Achille...

L'abat-jour.

vous avez la parole

La déportation des Haïtiens

Comme à Auschwitz, un millier d'êtres humains à la boucherie

M. P.-E. Trudeau,

Je connais exactement les risques que je prends et les représailles auxquelles j'expose ma famille en Haïti, en demandant à l'éditeur de ce quotidien de rendre publique cette lettre. Ces risques, je les assume. Il fallait que quelqu'un le fasse, et, personnellement, je n'ai plus rien à perdre tant ici qu'ailleurs.

Si vous, Messieurs, comme Pierre Gousse, considérez comme subversif un homme qui réclame le droit de vivre libre et debout, je suis subversif et fier de l'être. Si c'est aussi être communiste que de réclamer le droit à une vie décente, je le suis et fier de l'être. Alors repliez ce journal et signez mon ordre de déportation. Mais si comme je le crois, vous pouvez être assez humains pour faire abstraction des collusions politiques et économiques canado-haïtiennes, et comprendre la situation des Haïtiens tant d'ici que de là-bas, alors au nom des miens, je vous en conjure, écoutez les appels qui sont faits en leur faveur. je ne réclame rien pour moi. Je connais le goût et le prix de la liberté et je suis prêt à le payer. Mes autres frères n'ont pas encore connu ce désespoir.

Le régime de Duvalier n'a pu se maintenir au pouvoir que grâce à la complicité des grandes puissances politiques internationales. Ce régime n'était pas viable, n'eussent été l'appui du Département d'État américain et le fascisme sanguinaire des tortionnaires macoutes. Ces derniers ont été formés par des cadres américains. Je sais de quoi je parle parce que comme beaucoup d'autres, j'ai été traqué, j'ai fait de la prison, j'ai été roué et j'ai quitté Haïti comme une bête traquée en utilisant toutes les ressources dont je disposais et qui n'étaient pas toutes morales. Qu'avons-nous trouvé ici sinon l'arrogance, le mépris des fonctionnaires, et le même fascisme que nous voulions fuir? Nous ne voulions pourtant que refaire nos vies et vivre enfin comme les hommes, libres et debout, sans psychose aucune.

Si comme les récentes déclarations du Ministre de l'Imigration le laissent entendre, le gouvernement canadien n'a pas l'intention de se laisser fléchir, et a délibérément décidé d'envoyer comme à Auschwitz un millier d'êtres humains à la boucherie, alors ayez un geste digne de la réputation d'humanisme que s'est faite votre pays. Donnez-nous la chance de mourir en hommes. L'argent des contribuables canadiens dont vous allez vous servir pour nous envoyer à l'abattoir, utilisez-le autrement et donnez une arme à chacun de nous, que nous puissions défendre nos vies et ne pas mourir comme des bêtes sauvages.

Nous ne sommes pas des héros. Nous serions même plutôt lâches d'avoir abandonné notre pays à ces vautours du régime. Mais avions-nous le choix? Avons-nous encore le choix? Quand les conditions politiques et économiques d'un pays, où la terreur, la brutalité, l'élimination physique arbitraire sont érigées en système, ont contribué à pourrir une vie au point de la rendre invivable, l'être humain n'a d'autre choix que le désespoir ou la subversion et la révolte. Personnellement, j'ai choisi la subversion et la révolte. Tant que j'étais en Haïti, je n'avais pas d'autre issue.

Chaque homme porte en lui l'instinct de conservation. Nous aussi malgré la couleur de notre peau. Et nous ne retournerons pas en Haïti sans avoir lutté jusqu'à la dernière goutte de notre sang. Tant qu'à mourir...!Déville Turenne a choisi de se pendre dans sa prison de Fort Lauderdale. Je fais le même choix, celui de mourir mais de mourir pour mon pays à défaut de pouvoir vivre ailleurs. Mais de mourir debout comme un homme.

Messieurs, vous nous avez acculés à ce désespoir, alors ayez l'élégance au moins de nous fournir les moyens de nous en sortir. C'est la seule forme d'humanisme que j'attends de vous.

Serge Baguidy-Gilbert
Montréal

La Charte des Droits sera d'une douteuse application pratique

Chap. V, art. 45, par 2, de la Charte des Droits du Québec: "Elle ne doit pas non plus s'interpréter de manière à augmenter, restreindre ou modifier la portée de toute disposition de la loi; toutefois si un doute surgit dans l'interprétation d'une telle disposition, il est tranché dans le sens indiqué par la présente Charte."

La première partie de ce paragraphe accorde à la Charte un rôle secondaire par rapport avec un texte de loi existant. Cela veut dire, en d'autres mots, que devant un texte de loi clair, la Charte est inopérante.

Si l'écoute électronique est permise dans un cas donné dans la demeure d'un particulier, l'article cinq de la Charte ne pourra servir de base pour le rejet d'une preuve acquise par voie d'écoute, puisque permis expressément par une loi. L'article sept de la Charte en prend un coup dans ce même cas. Cet exemple suffit à démontrer que ce projet de loi ne donne qu'un rôle supplétif à la Charte et non pas un rôle de chien de garde des libertés fondamentales de notre société.

La Charte des Droits canadienne ne possède pas cet alinéa limitatif des pouvoirs qu'est le paragraphe 2 de l'article 45 de la Charte québécoise. Nonobstant les positions du juge en chef de la cour suprême, M. Bora Laskin, cette cour de dernière instance semble encore incertaine quant à l'importance à accorder à la Charte des Droits canadienne. Au Québec, le problème ne se poserait même pas. La Charte ne serait qu'un instrument d'interprétation.

Je crois que le principe qu'il faut saisir est celui-ci: les droits fondamentaux de l'homme dans notre société doivent passer au-dessus de toute législation spécifique. Ainsi, la Charte des Droits jouerait un véritable rôle de chien de garde de toutes nos libertés fondamentales. Je crois que c'est de l'essence même d'une Charte des Droits.

N'accorder qu'un rôle supplétif à la Charte équivaut à la rendre inopérante dans tous les cas où une injustice sera commise et que cette injustice sera appuyée par une législation claire.

La dernière partie de cet alinéa 2 est encore plus déroutant. Il y est dit que si un doute surgit dans l'interprétation d'une loi, on devra statuer en fonction de la ligne directive élaborée par la Charte des Droits.

Ainsi, on ne donne à la Charte qu'un simple pouvoir d'interprétation des lois. Et, qui plus est, le législateur avoue du même coup qu'il vote des lois obscures. C'est un non-sens.

Sans discuter du contenu des articles du projet, il appert de façon évidente que le paragraphe deux de l'article 45 constitue une camisole de force rendant la Charte des Droits du Québec inopérante ou quasi-inopérante.

En d'autres mots, ceci ressemble fort étrangement à un projet de loi d'une qualité théorique certaine, mais d'une douteuse application pratique.

Pierre Laplante
Saint-Jérôme

le fond des choses

Le programme du PQ contient à la fois notre idéal et notre option

Trop peu connu

par Pierre Marois

On a dit et il s'est écrit beaucoup de choses sur ma candidature au poste de conseiller au programme.

À quelques jours d'un important congrès pour l'avenir du Parti québécois, je crois utile d'expliquer moi-même les raisons qui me motivent, sans m'attarder aux racontars.

Ceux qui me connaissent savent que, comme à tant d'autres, le programme du Parti québécois, c'est-à-dire la qualité et le contenu de l'Indépendance du Québec, m'a toujours profondément tenu à coeur. Particulièrement durant les deux années passées à l'exécutif national (1971-1973); je crois avoir été, à la fois, un des instigateurs et, d'autre part, avoir apporté, dans le cadre d'un travail fait en équipe, le meilleur de moi-même, à l'élaboration du manifeste "Quand nous serons vraiment chez nous"; je suis très fier de cette contribution à un document de travail qui aura servi d'instrument privilégié à la mise au point, par le congrès, de l'actuel programme du Parti québécois qui, bien que perfectible, contient, je crois, le meilleur de nos aspirations collectives.

Le programme du Parti québécois demeure trop sur le papier, il n'est pas encore suffisamment connu, loin de là, il est trop peu diffusé et encore moins vulgarisé. Une des tâches urgentes réside dans la nécessité de l'actualiser, c'est-à-dire de le sortir de l'abstrait pour l'appliquer à des situations concrètes, à la réalité de tous les jours, aux problèmes vécus, si souvent de façon tragique, par un si grand nombre de Québécois. Au surplus, encore trop de membres et de militants ne le connaissent pas; et pourtant, ce sont les milliers de militants du Parti québécois qui lui donnent sa vigueur la plus originale. Je ne vois pas comment nous pouvons nous permettre de continuer à négliger tout cela. Trop de membres et de militants se sont arrachés le coeur (et le porte-monnaie), non seulement pour contribuer à mettre au point ce programme, mais aussi, souvent avec les moyens du bord, pour l'enraciner dans la population, par idéal, pour qu'on accepte ça.

Car, ne l'oublions pas, le programme contient à la fois notre idéal et notre option. Qu'on se comprenne bien; nous proposons aux Québécois, non pas tant un changement de gouvernement qu'un changement de régime; nous proposons aux Québécois de reprendre le pouvoir collectivement, par l'indépendance; nous proposons la reprise du pouvoir pour initier un changement de société; nous invitons nos concitoyen(ne) s à faire du Québec un immense chantier pour bâtir une société qui soit, le plus humainement possible, à l'image de nos aspirations; une société qui, notamment, privilégie les plus démunis, à qui nous devons tellement de rattrapage, non seulement en leur redonnant leur chance, leur part, mais aussi leur voix; une société préoccupée des humains et qui reprend pleinement possession d'elle-même, qui a le courage normal de briser les chasses gardées des multinationales et qui, par étapes, développe les formes appropriées de participation des citoyen(ne) s aux décisions qui les concernent. Pouvons-nous proposer collectivement un idéal plus emballant?

Le goût du Québec

Pour cela, il va nous falloir, chacun d'entre nous, vivre davantage notre slogan "J'ai le goût du Québec" et nous donner, à tous les niveaux d'action du parti, les instruments susceptibles de nous permettre de mettre le programme "dans la rue" et de le rendre "parmi l'monde". Il nous faut tous carrément, dès le congrès, passer du placotage à l'action; un second souffle d'action politique est maintenant nécessaire, urgent et tellement possible.

Nous laissons trop facilement passer des occasions qui nous favorisent. Et, je crois que c'est la responsabilité, dans ce contexte, du conseiller au programme, de voir à ce qu'un coup de barre qui urge soit donné dans ce sens et notamment, de voir à ce que les ressources requises et les instruments appropriés et ajustés aux citoyens des différents comtés et régions soient mis à la disposition des militants; et, pour que ces instruments, ces outils soient ajustés aux besoins des militants, ils devront être préparés par un exécutif national et un conseiller au programme constamment à l'écoute de ces militants.

Étoffer l'organisation

Bien sûr, et c'est là une préoccupation qui se développe de plus en plus dans le parti, il nous faut considérablement étoffer l'organisation; mais, je crois profondément que, pour ce faire, il n'est pas nécessaire d'émietter le programme d'un bord, l'organisation de l'autre et les communications, quelque part ailleurs; au contraire, il importe de réaliser la synthèse du contenu et du contenant dans le cadre d'un véritable plan de stratégie et d'action politique, animé par un exécutif national, constitué d'une équipe politique qui assume pleinement, ayant le mandat démocratique de le faire, le leadership politique du parti. Cet exécutif national devra, débarrassé des questions de régie interne et étant équipé pour le faire, être présent au national, dans les régions et les comtés, aux problèmes vécus par les Québécois et à leur écoute.

Tout cela suppose aussi, à mon avis, une très grande loyauté à un idéal de changement, à une intégrité de la pratique politique et forcément, à des hommes qui cherchent, du mieux qu'ils le peuvent, à incarner cela à quelque niveau d'action du parti qu'ils soient et qui ne doivent plus se permettre de ne pas être une équipe, à moins que déjà trop d'ambitions de type tellement traditionnelles et trop souvent mal camouflées derrière des façades de droite ou de gauche, ne soient déjà comme un sang vicieux dans nos veines; et cela, je me refuse à l'accepter. Il va nous falloir, de plus, pour demeurer profondément en santé et collés à notre idéal, résister à des signes de vieillissement ou parfois même, à des goûts de prendre des raccourcis. Les Québécois nous regardent plus que jamais et prennent notre mesure; et la pratique politique de tous et chacun d'entre nous témoigne forcément du genre de gouvernement qu'on sera.

Années capitales

En ce sens, les deux prochaines années, greffées directement sur la prochaine élection, seront capitales, aussi bien pour le Parti québécois que pour notre option politique, c'est-à-dire, l'indépendance du Québec et l'incroyable potentiel de changement qui en découlera.

Le récent sondage de l'IQOP, publié dans La Presse et repris dans LE JOUR, montre bien que, loin de plafonner, le Parti québécois, tout en disposant de la clientèle la plus stable, continue à progresser; il montre encore que le restant de gouvernement actuel, lié et enchaîné, dégringole joyeusement, perd la confiance des Québécois et que son intégrité en prend pour son rhume; une analyse plus fouillée de la réalité québécoise montre, au surplus, que les freins au changement (la peur notamment) diminuent lentement. Tout cela nous favorise. Et nous ne devons nullement nous gêner pour frapper durement ce gouvernement, les intérêts, les privilèges et les valeurs qu'il défend en opposant à la sienne, notre conception d'une société québécoise.

Si nous redoublons d'efforts, notamment dans le sens que j'ai tenté de l'expliquer plus haut, je crois que nous pouvons mériter la confiance des Québécois. Nous ne nous trompons sûrement pas, si nous persistons à nous adresser à l'intelligence, au coeur et à la fierté des Québécois pour expliquer clairement, concrètement et sans détour, notre option.

Voilà pourquoi j'ai tenu à solliciter le mandat de conseiller au programme. Ma seule prétention consiste à croire que je peux être utile à la condition que le congrès soit clair et net dans ses choix de l'orientation de l'action du parti.

vous avez la parole

La compagnie Gerber et le bien-être des bébés

J'ai reçu avec plaisir de la compagnie Gerber les bons d'épargne des produits Gerber (céréales, fruits, légumes, culottes de bébé, etc... Mais puisque le bien-être des bébés est leur spécialité, permettez-moi de vous soumettre quelques réflexions au sujet de l'alimentation en petits pots.

D'abord, je dois dire que ces petits pots sont d'un secours précieux pour la maman qui est débordée par tout ce que représente un nouveau bébé à la maison; mais je dois dire également que depuis un mois je prépare moi-même les purées à l'aide d'un mélangeur électrique. Ainsi je n'ai recours aux petits pots que pour me dépanner.

Les raisons qui m'ont amenée à ce choix sont au nombre de deux, mise à part la question des économies que l'on peut réaliser ainsi.

Premièrement: Je considère que le sucre ajouté aux fruits et le sel ajouté aux légumes et à la viande sont superflus dans l'alimentation d'un jeune enfant et qu'il est, au contraire, désirable de former le goût de l'enfant dès son plus jeune âge à une nourriture plus saine. Je passe sous silence le tapioca ajouté aux fruits et dont on se demande s'il n'a d'autre fonction que d'étirer le produit.

Deuxièmement: J'ai été effarée par le nombre de pots que l'on pouvait jeter au courant d'une seule semaine (environ 20). Quand on est éveillée aux problèmes de la pollution de son environnement, on ne comprend guère pourquoi la compagnie Gerber (et les autres) n'a jamais songé à faire la cueillette des pots de vitre (via les magasins d'alimentation) de façon à pouvoir les réutiliser, une fois stérélisés. Même cela ne représentait pas une économie d'argent pour le consommateur (encore faudrait-il y voir), ce serait une fameuse économie de déchets! Quant à moi, j'ai conservé ces pots précieusement pour y congeler mes propres purées, ce qui me facilite la tâche pour reconnaître les proportions à donner à l'enfant.

Je n'ai pas toujours le temps ni le goût de cuisiner mais aussi longtemps que les compagnies d'alimentation pour bébés ne modifieront pas la teneur en sucre et en sel (et en tapioca) de leurs purées et aussi longtemps qu'elles n'assureront pas la cueillette des pots vides, je vais m'organiser pour acheter le moins possible de leurs produits. "Le bien-être de mon bébé est ma spécialité".

Denyse Demers-Beaudry
Chambly

AVIS et le bilinguisme

Je tiens à remercier M. F.Campbell, président de Avis Transport of Canada, des précisions qu'il m'a fournies ayant trait à leur système de réservations unilingue anglais. J'apprends également avec plaisir qu'Avis Transport of Canada accorde une attention toute particulière au bilinguisme.

Toutefois, il me semble que ce bilinguisme n'est pas toujours respecté comme l'envoi de cartes de réservations unilingues anglaises seulement. Et c'est sur ce principe que je m'oppose.

Car, lorsqu'un service ne peut être offert dans les deux langues, je m'explique mal pourquoi il faut toujours que ce soit le citoyen francophone qui soit obligé de transiger en anglais. Vous êtes-vous déjà arrêté à penser quelle serait la réaction des anglophones si vous leur imposiez un service unilingue français.

D'autre part, bien que je sache maintenant qu'Avis Transport of Canada offre des brochures en français, je l'ignorais auparavant. Tous ces malaises pourraient être évités si l'on demandait à la clientèle dans quelle langue elle désire recevoir sa correspondance.

Denise Plamondon
Rouyn

Les étudiants de Sherbrooke protestent

La présente est pour vous informer que l'exécutif de l'Association générale des Étudiants de l'Université de Sherbrooke s'oppose au projet de coupures budgétaires présenté le 16 octobre dernier à la Direction Générale de l'Enseignement Supérieur (DGES) par les administrateurs affaiblis de l'Université de Sherbrooke. Ce projet, s'il est accepté, signifiera la condamnation de l'Université de Sherbrooke. Nous allons entreprendre les actions nécessaires pour arrêter ce projet.

Georges Tessier
Sherbrooke

Lettre ouverte

Robert Burns et la conscience du PQ

Les membres de l'exécutif de la région de Montréal Nord sont très conscients que la réflexion est et restera un élément essentiel au progrès, et à l'évolution du Parti Québécois. Aussi désirons-nous commenter certains propos tenus par monsieur Robert Burns lors d'une rencontre avec les membres du club Fleur de Lys de Québec le 6 novembre dernier. Le Parti Québécois, croyons-nous, fonctionne avec suffisamment d'outils démocratiques pour permettre à chacun, même à un député, d'exprimer ses opinions.

C'est à se demander, monsieur Burns, si la presse n'est pas devenu le seul organe que vous respectiez. Vos réflexions et vos critiques s'expriment surtout à l'extérieur du Parti, même s'il existe plusieurs occasions pour vous de les exprimer directement aux membres lors des conseils nationaux, des congrès régionaux ou de tournées des militants du Québec que vous avez sûrement dû faire. Vous souhaitez que le Parti Québécois refasse des associations de comtés les piliers de son action. Vous déplorez l'inquiétude et le désarroi des membres confinés aux rôles de recruteurs, solliciteurs, etc... Nous vous ferons remarquer qu'il ne s'agit là que d'une ou deux des tâches du membre actif du Parti. Les associations de comté et les membres de la base qui les composent effectuent beaucoup d'autres expériences à caractère d'action politique dans leurs milieux respectifs. Il ne nous vient même pas à l'idée que vous n'eussiez pris connaissance du document d'appui présenté aux délégués du cinquième congrès national et dans lequel on trouve au chapitre des ateliers de nombreux témoignages d'actions politiques menées par des militants de la base tant dans les domaines sociaux, scolaires, municipaux qu'aux niveaux des loisirs, de l'information et des communications. Figurez-vous! Tout cela, plus une campagne de renouvellement, une campagne de financement. Au lieu de voir les membres comme désabusés et déprimés, nous les voyons plus impliqués que jamais malgré le travail quasi quotidien de cuisine (recrutement, financement) essentiel à la survie du Parti Québécois. Sans oublier la campagne fédérale, les campagnes au niveau scolaire et municipal, la lutte des associations de comté contre le bill 22' si ça n'est pas faire de l'action politique, qu'est-ce que c'est?

Vous parlez des militants qui attendent inactifs pendant les périodes de réflexion de leurs dirigeants. C'est ignorer la maturité des membres du Parti Québécois qui n'attendent pas que le "chef" vienne les chercher par la main. Ils n'ont cessé de travailler depuis les dernières élections provinciales. Pourquoi cette attaque indirecte à l'endroit de René Lévesque lorsqu'on sait que l'exécutif national, dont il n'est qu'un membre, n'a pas toujours eu la présence qu'il aurait dû avoir, à cause peut-être de l'inactivité de certains de ses membres. Il est trop facile de tout mettre sur le dos de René Lévesque. Si, au moins, ceux qui le contestent avaient eu le courage de présenter un candidat à la présidence!

Nul doute que le groupe des députés du Parti québécois à l'Assemblée Nationale a fait un travail gigantesque, mais que signifie ce dangereux besoin de savoir si ç'aurait été différent avec des Lévesque, Parizeau, Marois, Boivin, Joron et Laurin? Nous ne pouvons oublier que derrière chacun des six députés, il y a le travail des permanents du Parti, des permanents à l'Assemblée Nationale, des régions et des comtés. Rappelons-nous le travail fantastique de ces régions et associations de comtés lors de la manifestation du 19 octobre dernier contre le bill 22 afin d'appuyer votre travail à l'Assemblée nationale. Rappelons-nous également les nombreux dossiers que ces régions et associations de comtés vous ont amenés à la commission parlementaire sur le projet de loi 22.

"Le congrès doit réaffirmer sa foi dans le Conseil National du Parti". Belle intention! mais cela existe depuis plusieurs années, monsieur Burns. Nous croyons que pour les membres de la base, cette fois n'a jamais été ébranlée; il suffit de voir les gens de tous les milieux y participer des quatre coins du Québec et ce, quatre ou cinq fois par année. Encore faut-il pour que la foi des membres vis-à-vis du Conseil National demeure, que vous ne sautiez pas sur l'occasion (re: campagne d'annulation) d'aller à l'encontre des décisions prises par ce même Conseil, quand par deux fois il avait clairement exprimé son opinion pour apprendre par la suite dans les journaux au par la radio votre opposition à sa stratégie. Qui sait, si vous aviez été présent, auriez-vous pu nous exprimer de vive voix vos désaccords et permettre l'échange tant désiré? Vous déclarez que la "gang" du National craint les conseils nationaux. Nous ne savons pas s'ils les craignent, mais nous savons cependant qu'ils sont toujours présents, eux, pour défendre leurs positions.

Souvenons-nous que quelques mois avant les dernières élections, les dirigeants du Parti ont vu à réunir près de 3,000 travailleurs venus de toutes les régions du Québec; si le Parti est loin de ses membres, où est-il, et vous monsieur Burns, y étiez-vous? Si oui, alors, pourquoi déclarer que le Parti est loin de ses membres? Sans compter les nombreux interrégionaux organisés par le National.

Nous ne souhaitons pas de divisions pour des chicanes de famille. Tant au niveau du travail de l'exécutif que de l'Aile Parlementaire, des régions ou des comtés, nous constatons que ça grouille drôlement au Québec et que chacun fait plus que son possible. Cessons donc ce strip-tease qui doit tant plaire aux brillants "back benchers" du Parti libéral. Nous souhaitons seulement que vos prochaines réflexions accouchent à l'intérieur des structures qui vous sont fournies et ce, monsieur Burns, vous pouvez le dire à tous, même aux journalistes.

Philippe Bélec, président
de l'exécutif régional
de Montréal Nord,

Lise Venne,
exécutif, Milles-Iles
Suzanne Loignon,
exécutif, Mille-Iles



Louis O'Neill

La vraie libération

Empêcher la création de ghettos de pauvres

Tout le monde est contre le péché. Le pape aussi. La vraie libération, vient-il de déclarer, c'est celle qui délivre du mal et du péché. Quant à la libération temporelle, il admet qu'on puisse la rechercher, mais sans recourir à la haine, à la violence et à la révolution. (Voir LE JOUR, 4 novembre 1974).

La difficulté, quand on veut interpréter une déclaration de ce genre, c'est d'éviter les malentendus. Par exemple, à quoi pense le Saint-Père quand il parle de péché? Car l'expérience montre que tout le monde n'est pas d'accord sur ce qui est péché ou non, pas d'accord non plus sur la façon de istinguer les péchés bénins des choses sérieuses.

J'ai essayé de dresser une liste de péchés, en tenant compte surtout de ceux qui nuisent à l'entourage, à la solidarité humaine, bref à ce qu'on appelle la justice et la charité. Voici des exemples de ces sortes de péchés:

— Pactiser avec des tortionnaires et des facistes (ce que fait le Canada dans ses relations avec le Chili);

— Remplacer le sens humanitaire par le légalisme (gouvernement du Canada face aux réfugiés haïtiens);

— Utiliser le prétexte de l'anti-communisme pour écraser des populations pauvres et les réduire en tutelle (ce que font les USA au Vietnam et en Amérique latine);

— Utiliser les média d'information pour maintenir les citoyens dans la médiocrité et dans l'ignorance des vrais problèmes (une habitude chez beaucoup de postes privés de radio et de TV);

— Légiférer avec zèle quand il s'agit des privilèges des puissants et se complaire dans la lenteur quand les droits des citoyens moins favorisés sont en jeu (une coutume des partis bourgeois traditionnels);

— En tant que citoyen ordinaire, ignorer volontairement les grands problèmes humains (Vietnam, Chili, Ethiopie, etc) sous prétexte qu'on est trop occupé pour penser à des choses pareilles;

— Remplir sa vie de niaiseries, se laisser encrasser le cerveau par des banalités au point de ne plus être capable de lucidité et d'attention face aux besoins humains et sociaux de son milieu;

— Donner son appui aux puissants de ce monde, qu'ils soient coquins ou non, dans l'espoir d'en retirer quelque avantage;

— Laisser les plus démunis se dépêtrer seuls face au chômage, à l'inflation, à la crise du logement, etc.;

— Se tourner les pouces et moisir dans sa solitude au lieu de faire équipe avec d'autres pour changer la société;

— Manquer à l'espérance en refusant de lutter pour édifier une société meilleure et en se réfugiant dans un conservatisme borné et têtu.

Ce ne sont là que quelques exemples. On pourrait en aligner d'autres.

Resterait à discuter du problème de la violence, une question qui préoccupe le Saint-Père. En fait, ce qui l'obsède, c'est la tentation de la violence chez les exploités, les désespérados. La violence des puissants semble moins l'inquiéter. Le Vatican n'a pas tardé à reconnaître officiellement le faciste et tortionnaire Pinochet et a longtemps fait bon ménage avec les amis Franco, Salazar, Hailé Sélassié et autres. Le péché de violence des puissants est pourtant marqué d'un bilan lourd fait de souffrances, d'injustices et d'oppression. Quand on en évalue l'impact, on comprend mieux que des chrétiens assoiffés de justice aient décidé de lutter pour la libération des opprimés en ne se contentant pas de revendications verbales. Conjoncture historique particulière dont la signification semble échapper au Saint-Père.

Louis O'Neill

Téléspectateurs indignés

Une émission en langue anglaise sur les ondes de Télé-Métropole

Il se déroule présentement à Montréal le très important congrès de l'"American Society of Travel Agents" (Société américaine des agents de voyage). Le précédent congrès qui avait lieu au Mexique a provoqué un bond de 15% dans l'industrie touristique de ce pays. Voilà qui explique la complaisance de "nos représentants" à tous les niveaux de gouvernement.

Tout cela est fort pénible à voir mais nous sommes habitués à toute ces courbettes. Comme d'habitude, on essaie de cacher aux visiteurs les véritables problèmes du Québec dont le drapeau brillait par son absence lors de la cérémonie d'ouverture du congrès. On leur fait tout voir en rose.

Mais le pire n'est pas dit. Les 28, 29 et 30 octobre de 7 heures 30 à 8 heures 30, CFTM-TV (le canal 10) diffusait au mépris de la langue de la majorité, au mépris de la langue officielle de M. Bourassa et de son "Bill 22", au mépris de tous les Québécois et de leur culture, une émission à l'intention des congressistes de l'A.S.T.A. et de la population, une émission diffusée uniquement en langue anglaise!

Injustifiable, intolérable, inadmissible; vocabulaire bien pauvre pour exprimer notre sentiment d'écoeurement.

Comment Télé-Métropole peut-il avoir si peu de respect pour les Québécois (qui le font vivre) pour qu'il n'hésite pas à bafouer leur langue, leur culture? "Notre" canal 10 s'est littéralement vendu et certainement à fort prix, on ne peut en douter surtout en voyant deux grandes compagnies comme la TWA et Times y faire leur publicité.

Cette émission intitulée "The World of Travel" est produite par une équipe anglaise et animée par Martin Deutsh (spécialiste dans le domaine du tourisme) et Anita Barrière. Elle contient une partie "Talk show", une partie information sur les activités du congrès, sur les coins à visiter à Montréal et une chanson (en français, pour la couleur locale). Exception faite de cette chanson, tout est en anglais (aucune traduction simultanée, aucun sous-titre français).

On peut penser que les habitués de l'émission "Bonjour Montréal" présentée habituellement à cette heure, ont dû innonder CFTM-TV d'appels téléphoniques. Quoiqu'il en soit, cette protestation supposée n'a pas déborté et les médias d'information semblent ignorer cette affaire.

Passer sous silence une telle attitude d'un poste de télévision francophone au Québec en 1974 est impensable. Il faut protester le plus énergiquement que possible contre cette triste affaire si nous avons encore la conviction d'être Québécois et de vouloir le demeurer.

Est-ce que CFTM-TV a respecté les règlements en diffusant cette émission? De toute façon l'injure est de taille. Il faut sans tarder aller au fond de cette affaire.

Michel lalonde,
Yvon Perron,
Montréal.

les placements

toronto

Plongeon des aurifères

TORONTO (PC) — Les aurifères ont fait un plongeon jeudi à la Bourse de Toronto et les autres grands compartiments y ont fluctué plutôt légèrement.

Les aurifères régressent de 17.5 et tombent à 457.67, ce qui est leur plus bas niveau depuis le 30 octobre. Il y a lieu de noter que cette baisse s'est produite alors qu'à Londres le prix de l'or continuait d'atteindre de nouveaux sommets. Le prix à Londres a fluctué entre $187.50 et $189.50 et s'est stabilisé dans l'après-midi à $188.25.

À Toronto, les industrielles montent de .63 et atteignent 161.22, les métaux de base reculent de .56 et tombent à 67 et les pétroles de l'Ouest, de 1.28 et tombent à 140.33.

Au comportement des valeurs, on note 158 gains, 254 pertes et 238 valeurs stables.

Cours transmis par la Presse Canadienne

	Ventes	Haut	Bas	Ferm	Chang
Abby Glen	2500	230	227	227	+ 2
Abitibi	13151	$10½	10⅜	10¼	+ ½
Acklands	120	$11½	11½	11½	
Acklnd 2p	100	$12	12	12	
Acres Ltd	310	$6½	6¼	6½	
Acres wt	2100	10½	10½	10½	
A.G.F.M.	270	115	115	115	
Agnico E	5100	$7⅜	7⅛	7⅛	— ⅛
Agra Ind	200	485	475	485	— 5
Akaitcho	1200	204	201	201	+ 1
Albany	1500	24	24	24	— ½
Alt-East G	700	460	460	460	
Alta Gr	196784	12½	11⅞	12	+ ½
Alta Gas A	1382	$9⅜	9½	9½	— ⅛
Alta G C p.	250	$56½	56½	56½	—1½
Aican	3130	$20¼	19¾	19⅞	— ⅛
Algo Cent	5350	$9⅝	9	9¼	— ⅛
Algma	15208	$23¾	23	23⅛	+ ¼
All-Can B	2100	210	200	200	—15
Allarco Dv	650	$9	9	9	+ ⅛
Alliance B	500	$5¼	5¼	5¼	— ¼
Alminex	100	440	440	440	+ 15
Alpa Ind	500	$9½	9½	9½	
Alum 4½ p	210	$31½	31½	31½	
Am Bonza	1000	186	186	186	— 1
Am Earder	500	55	55½	55	— 2
Am Eagle	1000	53	53	53	— 2
Andres W	150	$9	9	9	— ⅛
Ang CT 4½	210	$21½	21½	21½	
Ang CT 265	245	$23⅝	23¼	23⅝	
Ang CT 315	220	$29½	29½	29½	
Aquitaine	9107	$16⅛	16½	16½	+ ⅛
Asamera	500	$7¼	7¼	7¼	
Ashland C	600	$6⅜	6½	6⅜	— ⅛
Asoc Porc	400	140	138	138	— 2
Atco A	600	$12¾	12¼	12¾	+ ⅛
Ballndery	7500	70	65	65	
Bankeno	3150	180	176	180	— 5
Bank B C	216	$18¼	18	18¼	
Bank N S	2571	$36	35¾	35¾	— ¼
Barbr-Ell	25	$34½	34½	34½	
Baton B	2000	485	485	485	
Belding A	400	56¼	6¼	6¼	
Bell Can	19223	$43	42¼	43	+ ¾
Bell A pr	290	$42⅛	42	42⅛	
Bell B pr	1200	$42½	42⅛	42½	+ ⅜
Beth A	21050	10	10	10	
Black P A	250	270	270	270	
Block Bros	500	340	340	340	—10
Bomac	215	390	390	390	
Bombrdier	200	215	210	210	— 5
Bovis Cor	4150	106	105	105	
Bow Valy	3150	$14⅛	13⅞	13⅞	— ⅛
BP Can	2295	$10¾	10¼	10⅜	— ⅛
Bralor Res	500	123	120	120	
Bramalea	575	440	435	440	+ 5
Brameda	500	32	32	32	— 4
Brascan A	2616	$11⅜	11¼	11¼	
Brenda M	300	400	400	400	— 5
Brinco	1807	97	7	7	
BC Forest	160	$11¼	11¼	11¼	+ ¼
BC Suga p	218	$10¼	10¼	10¼	
B Phone	607	$48¼	47¾	48¼	+ 1¼
BCPh 4¾ p	25	$45½	45½	45½	
BCPh 4.84	100	$12	12	12	+ ⅛
BCPh 6 pr	236	$58	58	58	
Broul R	1500	41	40½	40½	—3½
Brunswk	1392	425	415	415	—10
Bulra C	19800	163	154	155	+ 2
Burmah O	100	325	325	325	—50
Burns Fds	100	$9¼	9¼	9¼	
Cad Frvw	1815	$11¾	11¼	11¼	+ ½
Cad Frv A	200	$14	14	14	— 1
Cal Pow	22770	$20	20	20	
Cal P 4½ p	25	$40¼	40¼	40¼	
Cal P 5 p	225	$52	52	52	
Calmor IB	2300	45	45	45	
Cam Mine	3500	16	15½	16	
Cambridg	230	10	10	10	
Camfl	21290	$16¼	15½	15⅝	— ⅛
Cam Chib	400	435	425	425	—10
Camp RL	1680	$40	38¼	38¼	— 2
Campbl A	9481	405	385	385	— 20
Can Cem L	224	$9⅞	9⅞	9⅞	
C Cem L p	121	$13¼	13¼	13¼	— ¼
Can Malt A	400	$24	24	24	+ ¼
C Nor West	1000	305	300	300	
Can Perm	600	$16½	16½	16½	
C Salway p	220	$79¼	79¼	79¼	
CS Pete	5000	235	230	230	— 9
C Tung	4500	320	300	300	—15
Cdn Arrow	3000	26	26	26	— 3
C Cable w	2000	125	125	125	
Cdn Cel	1750	440	425	430	+ 5
C Ex Gas	300	220	220	220	— 1
CG Invest	300	$14¾	14¼	14¼	+ ⅛
C Homestd	500	295	285	285	— 5
C Imp Bank	4622	$22⅜	22⅛	22⅛	— ⅛
C Ind Gas	207	$5⅜	5⅜	5⅜	+ ⅛
CIL	100	$17¾	17¾	17¾	+ ¼
C Malart	9100	24	22	24	+ 2
C Marconi	300	320	320	320	
C Memorial	225	95	95	95	
C Occdental	208	$7⅜	7⅛	7⅛	— ⅛
CP Inve	4445	$13½	13¼	13⅜	— ⅛
CP Inve pr	150	$26¼	26¼	26¼	— ⅛
CP Ltd	8095	$13⅜	13½	13⅜	
C Reserve	3400	235	230	230	
Cdn Tire	675	333	330	333	
C Util 4¼ p	240	$39¼	39¼	39¼	
C Util $1.25	300	$16	16	16	
C Vickers	600	$12½	11¾	12½	+ ¼
CWN G 4 pr	218	$8¾	8¾	8¾	
Canron	200	$17½	17⅜	17⅜	
Capit Div	4000	33	30	33	+ 4
Carl OK	1258	222	220	220	— 5
Carl OK A p	250	$16½	16½	16½	
Carrier JD	800	150	150	150	
Cassiar	1950	345	315	315	—35
Cefanese	2125	375	350	360	—15
CFCN	500	53¼	5¼	5¼	— ¼
Charter Oil	1100	400	400	400	
Chmly	12990	113	109	110	— 1
Chieftan D	600	55	5	5	— ¼
Chimo	500	92	92	92	— 1
Chrysler	2800	$9⅜	9½	9½	— ¼
CHUM B	250	5⅜	5⅜	5⅜	
Coch Will	6550	151	145	145	— 6
Cokfield	300	340	340	340	— 10
Coin Lake	1000	20	20	20	+ 2
Compro	1200	275	275	275	
Comnco	1665	26	25⅞	26	
Com Cap	125	146	146	146	— 4
Computel	400	5	5	5	
Comtech	100	305	305	305	
Conly Chm	100	395	395	395	+ 35
Con Bath	1880	$24⅛	24	24⅛	+ ⅛
Con Bath p	200	$16⅜	16⅛	16⅜	— ⅛
Con Bath w	1000	22½	22½	22½	
C Bath 68 w	2155	$10¼	9½	9½	
Con Bldg	500	211	210	210	— 1
Con Fardy	2433	94	88	94	
C Durham	800	72	72	72	
C Marben	1000	40	40	40	
Cons Prof	2000	57	57	57	
C Rambler	100	263	263	263	— 2
C Rexspar	1000	19½	19½	19½	
Con Textle	400	200	200	200	— 5
Con Distrb	200	5⅞	7¼	7¼	— ⅛
Cons Gas	8796	$13½	13¼	13⅜	
Con Gas B	225	22	22	22	
Control F	1900	150	150	150	
Cop Fields	1500	96	96	96	— 3
Corby vt	425	16	15⅜	15⅜	— ¼
Cornat Ind	486	425	425	425	
Coseka R	300	145	145	145	
Costain R	100	5⅜	5⅜	5⅜	
Craigmt	1300	360	360	360	— 5
Crain R L	690	$10¼	10⅛	10⅛	+ ⅛
Crestbrk	600	270	265	265	— 2
Crwn Life	225	545	45	45	
Crush Intl	200	475	475	475	+ 10
Cuvier M	800	105	101	101	
Dalmy A	330	460	460	460	—15
Decca R	500	250	250	250	+ 10
Denison	215	$36½	36½	36½	
Dicknsn	4920	$9	8¾	8¾	+ ⅛
Discovry	1000	150	150	150	— 8
Distl Seag	6718	$32¾	32¼	32¾	+ ⅜
Doman I	550	475	475	475	+ 25
Dome	6505	$56	54¾	54¾	—1¼
Dome Pete	625	$20⅜	19½	19½	— ¼
D Bridge	9200	$18	17½	17½	— ½
D Explor	1500	24	24	24	— 1
Dofasco	3363	$22	21⅜	21⅞	— ⅛
Dofasco p	300	$56⅛	56⅛	56⅛	—3⅛
Dom Store	210	$14⅜	14⅜	14⅜	— ⅛
D Textie	500	$7	7	7	
Domtar	830	$19⅜	19⅛	19⅜	— ⅛
Donlee M	100	305	305	305	
Dr Mc C A	325	$13	13	13	
Dundé Pal	250	34	34	34	
Dunraie	238	14½	14½	14½	
Du Pont	2200	$21	21	21	+ ¼
Dustbane	210	400	400	400	
Dynasty	600	$7¼	7⅛	7¼	— ⅛
Estn Can S	250	$10	10	10	
East Mal	7830	455	440	440	— 30
East Sul A	335	200	200	200	
Econ Inv	293	$9	9	9	
Ego M	14350	77	74	74	— 1
Electro A	350	425	425	425	— 5
Electro K	500	70	70	70	—15
Falcon C	3095	$7⅛	7½	7½	
Falcon	1640	$28¼	28	28	— ¼
Fed Pion	300	$13	13	13	— ¼
Fed Pion P	240	$50¼	50¼	50¼	
Fields S	100	$10⅜	10⅜	10⅜	+ ⅛
F City Fin	2700	$7	7	7	— ¼
Ford Cnda	270	$56½	56½	56½	
F Seasons	250	440	440	440	+ 10
Francana	200	$10	9¾	9¾	— ¼
Fraser A	300	$22¼	22¼	22¼	+ 1
Frobex	6000	15	14	14	— 1
Gaz Metr	206	$5⅞	5	5⅞	+ ⅛
Gen Distrb	600	$7¼	7¼	7¼	+ ⅛
GMC	238	$34⅜	34⅜	34⅜	+ 1⅛
Genstar L	2902	$14⅞	14¾	14⅞	+ ⅛
Gnt Masct	2200	60	58	58	— 4
Giant Yk	1350	$14¾	14⅜	14¾	
Gibraltar	1300	$5⅞	5⅞	5⅞	
Glendale	2200	175	175	175	— 5
Goldund M	6000	45	44	45	+ 3
Grandue	1500	155	151	155	+ 4
Gt Oil Sds	100	$6¼	6¼	6¼	+ ¼
GL Nickl	900	55	55	55	
Gt W Life	220	$48	48	48	
G West wt	1000	120	120	120	— 5
Greyhnd	130	$11¾	11¾	11¾	— ¼
GSW Cl B	800	450	435	450	+ 5
GSW C pr	244	$71	71	71	
Guard Cap	280	270	270	270	
Gulf Can	990	$24	24	24	+ 1
Gulfstrem	500	21	21	21	+ 1
Halifax D	200	230	225	225	—50
H Group	100	350	350	350	
Hand Chm	200	50	50	50	+ 100
Hard C p A	1200	395	380	385	—15
Harris J S	800	485	475	475	
Hawker S	400	460	455	455	
Hawker pr	210	553	53	53	
Hayes D A	100	465	465	465	+ 5
Highmont	2100	73	73	73	
Holinger A	5000	$24	23¾	24	+ ¼
Homco A	1200	265	260	260	
Home A	872	$22	21	21	
Houston O	4000	117	111	111	— 4
Hud Bay A	620	$15	14⅞	14⅞	— ⅛
H Bay Co	7850	$12⅞	12¾	12¾	
HB Oil Gas	6400	$23	23	23	+ ½
Hu-Pam	1500	19	19	19	
Huron Eri	300	$24	24	24	+ ¼
Husky	10100	$14¼	14⅛	14¼	+ ⅛
Husky A pr	240	$32	32	32	
Hydra Ex	5990	82	81	82	+ 2
Hys Ltd	100	340	340	340	
IAC	2140	$17½	17	17½	+ ½
Imasco A	758	$23¾	23½	23¾	+ ¼
ImascoA p	490	335	335	335	+ 5
IOil A	16146	$24½	24¼	24⅜	+ ⅛
Inglis	100	$11½	11½	11½	+ ¼
Inter-City	500	390	390	390	+ 15
Inter C A p	260	$13⅜	13⅜	13⅜	
Inter C B w	300	160	160	160	
Intrmetco	400	440	440	440	
IBM	560	$183	179	179	—4⅜
Int Mogul	200	279	279	279	+ 4
I Mogul A	100	$8¾	8¾	8¾	— ⅛
Inco A	4760	322	21⅜	21⅞	+ ⅛
Inco B	250	$21⅛	21⅛	21⅞	+ ¼
Int Obaska	2000	14¼	14	14	— 1
Intpr Pipe	8730	$13½	13	13¼	+ ⅜
Int Pipe w	325	240	240	240	+ 10
Ipsco	300	$13	13	13	+ ¼
Inter Tech	1000	12½	12½	12½	— ½
Inv Grp A	3500	5⅜	5⅜	5⅜	
Inv Grp 5 p	400	$12⅜	12⅜	12⅜	
Iron Bay T	100	475	475	475	— 10
Irwin T A	201	200	185	200	+ 15
Isa	600	91	91	91	— 4
ITL Ind	1036	115	110	110	— 5
IU Intl	8200	10	10	10	
Ivaco I	10050	$11	11	11	
IWC Com	2275	108	106	108	+ 2
Jannock A	100	$10¼	10¼	10¼	— ¼
Jelex		See list below.			
Joliet	2200	16	16	16	
Jorex Ltd	500	21	21	21	— 3
Kaiser Re	2840	455	445	445	— 5
Kaiser w	5508	189	184	187	— 2
Kam Kotia	1500	69	69	69	+ 1
Kaps Tran	320	203	203	203	
K Anacon	5000	21½	21	21	
KT Mining	1000	4	4	4	— ½
Koffler	100	305	305	305	—15
Labat A	2079	$16⅛	15¾	16	
Labatt A p	800	$16	16	16	
Lab Min	250	$24	24	24	
Lacanex w	2600	7	7	7	
Laidlaw T	750	350	340	340	—10
Lailaw B p	450	460	455	460	
LGM Ltem	100	310	310	310	
L Shore	1050	$5⅛	490	490	—10
La Luz	700	450	450	450	+25
Lasitr Kry	5000	21	19	19	—6½
Laurasia	580	56	56	56	+ 1
Lau Fin	1100	$7¾	7⅝	7¾	+ ⅛
Levy A pr	100	$5⅛	5⅛	5⅛	
Liberian	100	$10½	10½	10½	— ¼
Lincoln Tr	400	$12	10¼	12	+ 2
Linc A p	250	$19¾	19¾	19¾	
Linc T w	400	140	130	140	+20
LL Lac	1600	215	215	215	— 3
Lob Co B	100	475	475	475	— 5
Lob Co pr	100	$22⅜	22⅜	22⅜	+ ⅜
Lob Ltd Bp	100	$14	14	14	— ½
Lochiel	400	106	106	106	+ 1
Loeb M	255	250	240	240	
Logistec C	400	125	125	125	—10
Lytton M	100	120	120	120	—15
MB Ltd	1400	$22¾	22¾	22¾	
Madeline	1500	330	325	330	+ 5
Madsen	4750	66	60	60	— 5
Magnason	600	165	165	165	—10
Maist Wtl	1200	175	170	175	
Malartic	500	145	145	145	+10
Man Bar	3850	120	118	118	— 3
M Lt Gard	215	$22½	22½	22½	
Maritime	211	$15½	15½	15½	
Martin	2000	35	34	34	+ 1
Mass Fer	9221	$13¾	13½	13½	— ¼
Matchan	1000	15	15	15	— 1
Mattagmi	900	$14¾	14½	14½	
Mc Intyre	3675	$34½	33¾	34⅛	+ ⅜
McLagn w	100	150	150	150	
Melchers	100	425	425	425	—15
Melton R E	300	200	200	200	—15
Mentor	1800	161	160	160	— 2
MEPC	500	$5¾	5¾	5¾	+ ¼
Mercantil	1178	$15	15	15	— ¼
Met Stores	650	$10¾	10⅜	10⅜	+ ⅛
Microsyst	2719	240	235	235	— 5
Mindamr	8000	26	25	25	—1½
MLW Wor	200	$15¼	15¼	15¼	
Molson A	1425	$14½	14½	14½	+ ⅛
Molson B	150	$13¾	13¾	13¾	+ ⅜
Moore	6078	$41	40¼	40½	
Mt Wright	500	21	21	21	
MPG Inv p	200	$10	10	10	— ¼
MTS Inter	2300	34	34	34	+ 2
Multi-Mi	2200	34	34	34	
Multi Acc	245	300	300	300	
Mymar M	1055	35	35	35	— 3
NaChrs I	1975	6⅝	6⅛	6⅛	
Nat Groc p	220	$20½	20½	20½	
Nat Pete	2000	25	25	25	
Nat Sea A	500	57	7	7	— ⅛
Nat Trust	916	$15⅛	15¼	15⅜	+ ⅜
N B Cook	250	180	180	180	
NBU Mine	400	290	285	285	— 1
Neonex	400	130	128	128	— 1
NAth	20075	24	24	24	
NB Tel	443	$11⅛	11½	11½	
N Goldvue	3000	10	9	9	
N Keiore	8500	29	28	28	— ½
N Que Ragl	100	285	285	285	+ 5
N Sen	35000	27	27	27	
Nfld LP	315	$10¾	10¾	10¾	106 - 2
Nick Rim	3000	7½	7½	7½	+ ½
Noble M	1000	35	35	35	+ 1
Noranda A	6399	$29⅛	28¾	28¾	— ⅜
Nordair L	400	265	265	265	
Norlex		See list below.			
Normick P	2000	180	180	180	—10
NC Oils	400	365	365	365	+ 5
N Canada	1000	51	51	51	— 2
Nor Ctl G	1778	$8⅞	8⅜	8¾	
Nor Ctl w	25	170	170	170	
Nor Elect	200	$18¼	18⅛	18⅛	+ ⅛
Northgat	120	375	375	375	
NW Util p	210	$39½	39½	39½	
Nowsco W	400	$6¾	6⅜	6¾	+ ¼
NRD Min	2000	23	23	23	
NSI Mark	2100	85	85	85	
Nudlama	1500	105	100	100	
Nuimac	2675	$10½	10	10	— ½
Nu-Wst A	1625	$5⅛	5	5	
Oakwood P	2600	76	75	75	— 1
Obrien	1520	50	49	49	— 2
Occdntl Pt	5325	$13⅛	12⅞	13⅛	+ ¼
Oil Patch	500	160	150	150	—10
Okanagan	100	420	420	420	+ 5
Orchan	200	375	375	375	
OSF Ind	240	360	360	360	
Oshawa A	1050	415	405	410	+ 10
Pac Coper	2400	60	60	60	
Pac Pete	2900	$17⅞	17⅜	17⅜	— ¼
Page Pet	100	110	110	110	— 5
Pamour	15500	$11⅛	10¾	10¾	— ⅜
Pancana I	1400	85	85	85	
Pan Centr	898	88	88	88	
Pan Ocean	5858	$7⅛	7⅛	7⅛	
Patino N V	400	$16½	16	16	— ½
Pe Ben O	1100	345	325	335	+ 5
Pennant	100	110	110	110	
P Dept S	700	56⅞	6⅝	6⅝	+ ⅛
P Jewl A	100	490	490	490	+ 5
Petrofina	250	$18	18	18	
Petrol	1300	120	120	120	
Peyto Oils	1000	305	300	305	
Pick Crow	2100	39	39	39	
Pine Point	975	$31¼	31	31¼	+ ¼
Pitt Eng C	100	$7⅛	7⅛	7⅛	
Place G	1000	22	22	22	
Placer	1100	$16¼	15⅞	15⅞	
Pow Corp	175	$8⅜	8⅜	8⅜	+ ⅛
Prado Exp	1500	125	110	125	+ 10
Preston	400	$11¼	11¼	11¼	
Pure Silv	1500	160	151	160	+ 8
Pursides	9000	130	123	123	— 2
QCI Ind A	500	76	76	76	—14
Qasar Pet	5500	215	200	200	
Q Mattagmi	2000	40	40	40	— 1
Que Sturg	4800	$6½	6¼	6⅜	+ ⅛
Radiore	2100	20	20	20	— 2
Ram	500	210	210	210	+ 8
Ranger	290	$18⅜	18⅜	18⅜	+ ⅛
Readers D	610	$9	9	9	— ½
Reed S A	14300	$5¾	5¾	5¾	— ⅛
Reichhold	100	$22⅞	22⅞	22⅞	
Reich wt	400	$11½	11½	11½	— ½
Rembrant	150	$6½	6½	6½	
Revelstk p	250	$11½	11½	11½	
Revnu Prp	3970	80	80	80	
Rileys D	800	105	105	105	+ 5
Rio Algom	433	$21¾	21½	21½	— ½
R Lirtle A	150	235	235	235	— 5
Rolland	600	$8¾	8¾	8¾	+ ⅛
Roman	332	$9½	9½	9½	— ¼
Rothm 2p	650	$13	13	13	+ ½
Royal Bnk	4670	$29	28¾	28¾	
Royal Tr A	1814	$21	20⅜	20⅜	+ ¼
Russel A	1300	$14⅜	14⅛	14⅛	— ⅛
Ryanor	1000	5	5	5	— 1
Satel	19000	3	2	3	+ 1
Sayvette	250	190	190	190	
Schneid	25	$10	10	10	
Schler B	17800	$7½	7⅜	7⅜	— ⅛
Shell Can	4950	$12⅝	11⅞	11⅞	— ½
Sherritt	4635	56	5¾	6	+ ⅛
Siebens	250	$6¼	6¼	6¼	
Silvmg	500	23	23	23	— 1
Simpsons	9780	$6¾	6⅜	6¾	+ ¼
Simpson S	825	$9	9	9	+ ⅛
Skye Res	100	225	225	225	+ 5
Slat Steel p	250	$13¼	13¼	13¼	
Slat W Can	800	55	5	5	
Slate Walk	1000	120	120	120	+ 5

neuw-york

Immobilisme

NEW YORK (AP) — L'immobilisme a continué jeudi à Wall Street, où l'indice des industrielles a terminé avec une baisse de moins de un point, après avoir clôturé inchangé la veille.

La séance, assez calme, avait débuté sur un léger gain qui s'est dissipé au cours de la matinée, les cours évoluant alors dans de limites très étroites. Les investisseurs ont d'abord maraué leur satisfaction devant le léger desserement des restrictions du crédit annoncées la veille au soir par la Réserve fédérale, ainsi que devant la signature d'un accord de principe dans les charbonnages en grève depuis le début de la semaine. Plus tard cependant, ce léger optimisme s'est modéré en raison principalement de l'annonce d'une hausse de 3.2 pour cent des prix de gros au cours du mois de septembre, ce qui porte à 22 pour cent l'augmentation depuis un an.

L'indice Dow Jones recule de .78 et tombe à 658.40, l'indice composé de la Bourse de New York, de .12 et tombe à 38.70 et le virement à la Bourse de New York se situe à 13.54 millions d'actions, contre 16.04 millions d'actions la veille.

Au comportement des valeurs, on note 643 gains, 674 pertes et 459 valeurs stables.

Cours transmis par la Presse Canadienne

	Ventes	Haut	Bas	Ferm	Chang
Abbt Lb	12	37	48	46⅞	46⅞— ⅛
ACF In	8	18	39	38¼	38⅜+ ⅛
Acme Clv	6	1	9	9	9 + ⅛
Addrsso	109	35	4½	4⅜	4⅜.....
Airco	5	9	12⅜	12⅛	12⅛— ¼
Alcan Al	4	119	20½	19⅞	20 — ¼
Alleg Cp	3	14	8¼	8¼	8¼+ ⅛
Allg Lud	3	6	23½	23⅜	23⅜+ ⅛
Alln GP	3	10	4⅜	4¼	4¼— ⅛
Alld Ch	6	59	33	32¼	32½— ⅛
Allis Ch	5	31	8⅜	8¼	8¼+ ⅛
Al Hess	2	100	17	16¾	16¾— ⅛
AAir Filt	3	145	7⅜	7⅜	7⅜— ⅛
Am Airl	15	108	7¾	7⅜	7⅜+ ¼
A Brnd	6	28	32⅛	31½	31½— ⅜
ABC	5	103	16	15¼	15½— ½
Am Can	5	32	26¾	26⅜	26⅜— ⅛
A Cyan	7	194	23¼	22⅞	22⅞— ¼
Am ElP	6	233	15⅞	15½	15⅝.....
A Home	25	634	35⅞	34⅛	34⅜— 1⅛
Am Hos	22	190	28⅜	27¾	27⅞+ ⅛
Am Mot	5	105	4½	4¼	4⅜— ⅛
Am Smltr	3	43	17¾	17	17⅛+ ⅛
Am Stand	3	57	9¼	8⅞	8⅞— ¼
Am Tel	9	583	47⅞	47⅜	47⅜.....
Ampx Cp	3	42	3⅜	3⅜	3¼.....
Anacon	3	59	17¾	17⅛	17¼— ⅛
Apache	6	75	12⅞	12⅝	12⅝+ ⅛
Apeco Cp		21	1⅛	1	1 — ⅛

l'économie

Energie et ressources

Saint-Pierre s'en prend à l'empiètement fédéral

(PC) — Le Québec verrait d'un bon oeil un front commun des provinces visant à faire reculer le gouvernement fédéral dans certains secteurs, notamment dans celui de la distribution des ressources canadiennes.

Selon le ministre de l'Industrie et du Commerce du Québec, M. Guy Saint-Pierre, qui participait mardi à Calgary au colloque du Financial Post sur le partage des revenus découlant de l'exploitation des ressources canadiennes, le gouvernement fédéral semble vouloir freiner les initiatives provinciales en matières de distribution des ressources et de contrôle des revenus.

Dans son discours remis à l'avance aux journalistes, M. Saint-Pierre dit craindre de voir le gouvernement central se diriger vers une double taxation qui ne permettrait plus aux sociétés exploitantes dans les provinces de déduire de leur feuille d'impôt les royautés versées aux gouvernements provinciaux.

Contraintes

"Nous admettons le fait que le gouvernement fédéral veuille maintenir une imposition sur les ressources, dans la mesure où nous croyons inévitable que la péréquation englobe le secteur des ressources, a-t-il dit, mais la formule de double taxation risque d'éliminer des droits acquis, notamment dans la constitution canadienne".

Le ministre Saint-Pierre reconnaît la nécessité d'une juste distribution des ressources et d'un minimum d'équilibre entre provinces productrices et provinces non-productrices, mais, a-t-il précisé, le Québec ne peut accepter de nouvelles contraintes alors qu'il aspire plutôt à récupérer du gouvernement central de nouveaux points d'impôts.

"Pour fournir aux besoins de la péréquation, le gouvernement fédéral tente actuellement de trouver de nouvelles sources de revenus sur les ressources. Mais il est impensable que ce faisant Ottawa ronge de nouveaux secteurs de juridiction provinciale et limite encore une action déjà étroitement encadrée."

Nationalisation

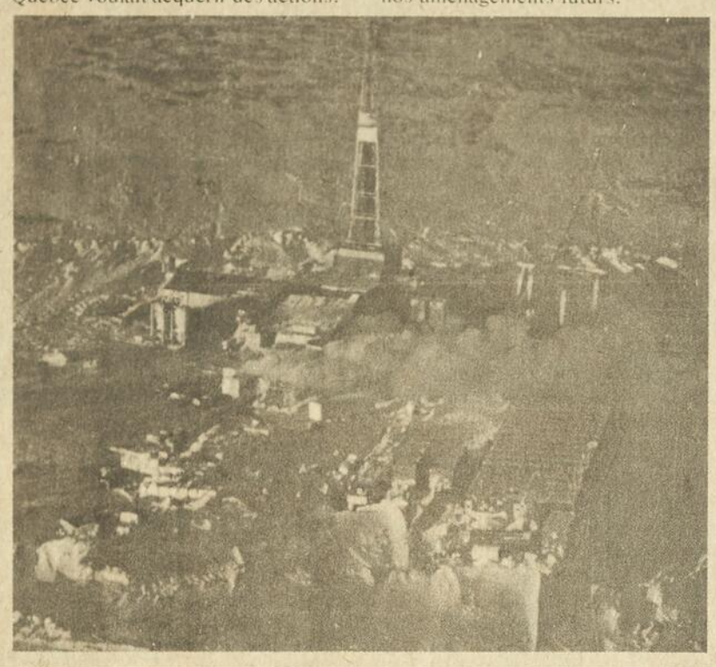
M. Saint-Pierre s'est demandé si Ottawa ne désire pas tout simplement freiner les activités économiques des provinces dans le domaine des ressources pour se donner à lui-même le temps d'investir, par une forme nouvelle de nationalisation, le champ des ressources.

Il a rappelé l'affaire de la Panartic Oil, dont le gouvernement du Québec voulait acquérir des actions. Le gouvernement fédéral lui en a nié le droit, sous prétexte que la présence d'une province au nombre des actionnaires importants pourrait engendrer des conflits d'intérêts.

"Ces arguments nous semblent spéciaux" a dit M. St-Pierre.

C'est pourquoi il apparaît nécessaire d'intensifier le rôle des provinces individuellement dans le développement des ressources afin d'empêcher le gouvernement fédéral de pousser plus loin son action centralisatrice et de tirer des profits aux dépens de l'union démocratique des provinces voulue par la confédération.

"Pour moi, a-t-il conclu, la négociation et a concentration entre un front commun des provinces adultes demeurent l'un des clés de tous nos aménagements futurs."



Malgré la récession actuelle

Les sociétés canadiennes veulent investir $13.3 milliards en 75

OTTAWA (PC) — Un relevé des projets d'investissements de 220 grandes corporations canadiennes laisse espérer beaucoup d'optimisme pour 1975 où les prévisions atteignent $13.3 milliards comparativement à $10.2 milliards pour 1974.

Cette enquête a été menée par le ministère de l'Industrie et du Commerce qui précise que plusieurs projets dans le secteur des mines, de la fabrication, des oléoducs et des gazoducs ainsi que du raffinage de pétrole, ne font pas partie des données publiées hier parce que les plans de leur mise en oeuvre ne sont pas encore définitifs.

Les investissements prévus pour la période entre 1976 et 1979 indiquent également une forte tendance à la hausse.

Les estimations de $10.3 milliards pour 1974 représentent une augmentation de 25 p.c. par rapport à 1973.

Dépenses

Les dépenses des 220 corporations qui ont fait l'objet d'étude comptent pour environ 60 p.c. des investissements non agricoles au Canada.

En 1975, ce groupe de compagnies dirigera en proportion plus de ressources dans la région de l'Atlantique et en Ontario qu'elles ne l'ont fait en 1974.

L'expansion dans ces deux régions sera alors plus forte que celle de l'ensemble des corporations et, dans les autres régions, le taux prévu de l'accroissement des mises de fonds en 1975 est presqu'identique à celui de l'ensemble et considérablement supérieur au niveau des dépenses en 1974.

Par ailleurs, la moyenne des investissements projetés pour 1976-79 a été haussée dans tous les secteurs par rapport à la moyenne enregistrée en avril 1974 et pour des périodes de temps correspondantes.

La hausse relativement faible du secteur manufacturier est d'abord attribuable au fait que, dans ce domaine, les dépenses prévues manifestent toujours un ralentissement à la fin d'une période de 4 à 5 ans.

Prévisions

De 1976 à 1979, les sociétés prévoient dépenser en moyenne $75.5 millions chaque année comparativement à $50.4 millions en 1974.

La croissance de près de 11 p.c. prévue par ces sociétés, à l'heure actuelle, se révèle considérablement plus élevée que l'augmentation de 4 p.c. anticipée en avril 1974 pour les quatre prochaines années.

Le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Alastair Gillespie, a bien précisé que ces chiffres ne reflètent qu'une tendance générale et ne représentent pas directement les détails que doit fournir Statistique Canada dans l'étude exhaustive qu'elle doit publier dans la brochure annuelle "Investissements publics et privés au Canada", perspectives pour 1975.

La Chine accuse l'URSS autant que les É-U. pour l'inflation

TOKYO (AP) — "Drapeau Rouge", l'organe du PC Chinois, écrit jeudi que les États-Unis et l'Union soviétique sont responsables des crises monétaires mondiales, et que ces problèmes n'existent pas dans "la Chine socialiste".

"Sur le marché international, ces deux pays font de leur mieux pour forcer une hausse des biens manufacturés et pour maintenir à un bas niveau les prix des produits agricoles et des matières premières, afin d'exploiter et de piller les pays en voie de développement. "Ils passent de gros marchés de munitions en réalisant des bénéfices exhorbitants, et sont ainsi devenus les marchands mondiaux de munitions. Ils pratiquent l'hégémonisme dans les affaires financières et monétaire internationales...", ajoute "Drapeau Rouge" à moins de dix jours du sommet Brejnev-Ford, à Vladivostok.

L'Organisation canadienne anti-pauvreté

Les pauvres mangeaient des oeufs presque quotidiennement!

OTTAWA (PC) — Ce sont les personnes à revenus modestes qui consomment la majorité des oeufs au Canada et, à cause des hausses de prix, particulièrement depuis 1973, leur consommation a baissé, selon l'Organisation nationale anti-pauvreté.

La directrice de cette organisation, Mme Marjorie Hartling, témoignant, jeudi, devant le comité spécial des Communes qui enquête sur le fonctionnement de l'Office national de commercialisation des oeufs, l'OCCO, suite à la destruction, l'été dernier, de 26.4 millions d'oeufs.

Comme plusieurs témoins antérieurs, Mme Hartling a exprimé la conviction que les politiques de l'OCCO et des régies provinciales de mise en marché des oeufs ont eu pour effet direct d'augmenter indûment le prix des oeufs, aux dépens des consommateurs.

Étude

L'élément nouveau apporté par l'organisation est une étude statistique montrant que la consommation d'oeufs dans les familles moyennes de quatre personnes avec $6,000 de revenus a baissé de 37 pour cent au cours de la dernière année, principalement à cause du prix.

Les oeufs, selon l'Organisation anti-pauvreté, sont une des principales sources de protéines des personnes à revenus modestes, et la seule source de protéines pour les personnes à qui leur régime interdit la viande pour cause de maladie.

Cette organisation recommande que l'OCCO soit restructuré de façon à permettre la représentation des consommateurs et de façon à assurer à cet organisme fédéral le "pouvoir nécessaire pour coordonner la distribution et les prix interprovinciaux".

19 douzaines

Par ailleurs, l'Organisation nationale anti-pauvreté estime qu'il faudrait restructurer l'Agence de mise en marché des oeufs, lui donner un statut public et ainsi la contraindre à rendre des comptes au public.

L'organisation a expliqué qu'à cause des prix élevés imposés par l'Agence les gens pauvres ont dû réduire de 13 pour cent leur consommation d'oeufs, soit ne consommer que 19 douzaines l'an dernier.

L'Agence et des organismes provinciaux ont toute autorité pour les approvisionnements, les prix et les surplus d'oeufs, a ajouté le mémoire présenté par Mme Marjorie Hartling.

Comme les oeufs sont un aliment indispensable, dit le mémoire, l'Agence ainsi que les commissions provinciales sont, à notre avis, des services publics qui doivent rendre des comptes. À l'Agence devraient siéger des représentants de ceux qui souffrent le plus des décisions, c'est-à-dire qui dépensent au moins 65 pour cent de leurs revenus pour la nourriture, le logement, et le vêtement.

Le coût de la Baie James

Boyd reconnaît que les honoraires de Bechtel sont en renégociation

(PC) — Le président de la Société d'énergie de la Baie James, M. Robert Boyd, a révélé mercredi soir dernier que les droits devant être payés à la compagnie Bechtel Quebec Ltd. pour la gérance du projet hydroélectrique étaient présentement en cours de renégociation.

M. Boyd s'est toutefois refusé à commenter les rapports selon lesquels la compagnie Bechtel recevrait un pourcentage fixe du coût total réel du projet, dont l'estimé est passé de $3.8 milliards en 1971 à $12 milliards selon les dernières prévisions.

Lors de sa comparution devant une commission parlementaire, en juillet dernier, M. Boyd avait assuré les membres de la commission que le contrat de gérance avait été accordé à la Bechtel pour une somme fixe et que l'augmentation des coûts des travaux n'influencerait en rien le montant de cette somme.

Or, dans la déclaration qu'il a faite mercredi, M. Boyd annonce qu'en raison de l'escalade des coûts, la SEBJ a informé, en juin dernier, la Bechtel qu'elle désirait renégocier les clauses du contrat.

Jusqu'à maintenant aucune des clauses du contrat ayant trait aux droits de gérance à être versés à la Bechtel n'ont été rendues publiques.

Contrôle

Commentant d'autre part les allégations de certaines personnes selon lesquelles la compagnie Bechtel contrôlerait tous les postes administratifs clefs du projet de la Baie James, M. Boyd a souligné que bien que la compagnie fournissait une partie du personnel administratif de la SEBJ celui-ci était parfaitement "intégré" au sein de la société.

Les termes du contrat stipulent que c'est la Société d'énergie qui décide du nombre d'administrateurs de la Bechtel qu'elle désire prendre à son service, en conséquence de quoi ce n'est pas la Bechtel, selon M. Boyd, qui contrôle l'administration de la SEBJ.

La Société Bechtel Quebec est une filiale de la Bechtel Corp. de San Francisco, une des plus importantes firmes d'ingénieurs au monde.

Le NPD obtient que le gouvernement rende public sous peu le rapport sur l'acier

OTTAWA (PC) — Un rapport gouvernemental sur l'industrie de l'acier va être rendu public "dans quelques jours" et Ed Broadbent, leader parlementaire du NPD, s'attend à ce que ce rapport montre que des bénéfices exagérés ont été réalisés dans cette industrie. M. Broadbent, qui est député de Oshawa-Whitby, a dit aux Communes mercredi qu'il ressort d'une statistique que, pour les neuf premiers mois de l'année, les Trois Grands de l'acier ont réalisé des bénéfices plus considérables que pendant la même période l'an dernier.

Il a précisé que les bénéfices de Steel Company of Canada-Stelco avaient augmenté de 31 pour cent, ceux de l'Algoma Steel Corporation, de 121 pour cent et ceux de Dominion Foundries and Steel-Dofasco, de 29 pour cent.

M. Broadbent a demandé ce qu'il advenait du rapport gouvernemental sur l'industrie de l'acier et le ministre de l'Industrie, M. Alastair Gillespie, lui a répondu qu'il serait rendu public "dans quelques jours."

M. Broadbent a ensuite voulu obtenir du premier ministre Trudeau l'assurance que le gouvernement forcerait les aciéries à réduire leurs prix s'il était avéré qu'elles avaient réalisé des bénéfices exorbitants.

M. Trudeau lui a répondu que le gouvernement entend présenter de nouveau un projet de loi contre les profits abusifs. Le gouvernement avait présenté ce projet au cours de la dernière session, mais l'étude n'en avait pas été faite à cause de la dissolution du Parlement.

M. Broadbent a dit qu'il n'y a pas que les aciéries qui réalisent des bénéfices énormes aux dépens des consommateurs qu'il y a aussi notamment l'industrie pétrolière et les grands marchés d'alimentation.

Les milieux d'affaires lancent un dernier appel à Turner, avant son budget de lundi

TORONTO (D'après PC) — À six jours seulement de la présentation du budget fédéral, les experts de la Canadian Tax Foundation se réunissaient mardi à Toronto, pour commenter les effets du dernier budget présenté en mai, mais jamais appliqué (à cause de la tenue des élections).

Et encore une fois, c'est pour dénoncer la tendance gouvernementale à taxer les firmes minières et pétrolières... en espérant que M. Turner saura entendre cet "appel de dernière heure". En effet, disent-ils, ce budget proposait des changements qui ont créé des incertitudes qui ne disparaîtront pas facilement.

"Pour que l'industrie pétrolière continue ses explorations au Canada et qu'elle puisse faire face à la concurrence étrangère tout en recevant un rendement raisonnable, il faut que cessent les tracasseries continuelles qu'elle subit depuis un an."

Les experts de cette association qui véhicule l'opinion des milieux d'affaires canadiens sont unanimes à déplorer le climat de véritable "escalade fiscale" entre les provinces.

"Les politiques de nombreuses provinces ont passé de l'encouragement massif en vue de nouveaux investissements, vers un transfert de plus en plus grand des profits des compagnies en direction d'objectifs sociaux," déplore-t-om.

Voulez-vous enseigner en France l'an prochain?

1,000 de vos collègues l'ont déjà fait!

Dans le cadre de la coopération franco-québécoise, près de 200 enseignants québécois exerceront leur profession en France pendant la prochaine année scolaire (1975-1976); un nombre égal de Français viendront enseigner au Québec.

VOUS ENRICHISSEZ VOTRE EXPÉRIENCE PERSONNELLE DANS UN MILIEU FRANCOPHONE DIFFÉRENT.

— Vous continuez de recevoir votre traitement de votre commission scolaire.
— Vous conservez tous vos droits et privilèges.
— Vous bénéficiez du transport aller-retour pour vous et votre famille de même que d'une indemnité pour le transport des bagages et les frais d'installation. Ces frais sont assumés par le ministère de l'Éducation du Québec.

VOUS ÊTES ADMISSIBLE SI:

— Vous avez moins de trente-six ans.
— Vous enseignez au niveau pré-scolaire et élémentaire, vous êtes légalement qualifié et vous possédez au moins deux années d'expérience au 30 juin 1975.
— Vous enseignez au niveau secondaire, vous êtes légalement qualifié et vous avez complété quatre années d'expérience dans l'enseignement de la discipline choisie. La priorité, à ce niveau d'enseignement, sera accordée aux enseignants des disciplines suivantes: français, mathématiques et sciences.
— Vous enseignez à l'enfance inadaptée et vous possédez un brevet d'enseignement du Québec comportant l'équivalent d'une année de formation pédagogique à ce niveau.

POUR POSER VOTRE CANDIDATURE: AVANT LE 15 JANVIER 1975

1. Informez-vous auprès de votre commission scolaire pour savoir si elle participe à L'Échange.
2. Dans l'affirmative, complétez AVANT LE 15 JANVIER 1975 la fiche d'inscription que vous avez reçue par la poste. D'autres fiches d'inscription sont disponibles au bureau régional du ministère.

SI VOUS DÉSIREZ DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS:

Communiquez avec le
Ministère de l'Éducation du Québec
Service de la Coopération avec l'extérieur,
Centre administratif "G", 6e étage
1035, rue de la Chevrotière
QUÉBEC G1A 1H5, Québec
Tél.: (418) 643-2364

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation
Coopération avec l'extérieur

vie et culture

L'Écran, revue québécoise de bandes dessinées

Un 3e numéro...et déjà menacé de disparaître

par Gaétan Dostie

Etrange métier, en vérité, que celui qu'exercent des hommes sérieux pour gagner leur vie, racontant des histoires à l'aide de petites images et de ballons remplis de



en apparence (mais en apparence seulement), qui, chaque auteur de bandes dessinées, il représente la réalisation d'un rêve d'enfant. Et parfois les rêves vivent, parfois ils meurent.

La *Bande dessinée* est un art d'une importance capitale si l'on songe au nombre de lecteurs qu'elle rejoint, au type de lecteurs qu'elle intéresse, à la subversion idéologique qu'elle peut produire, etc... Jusqu'ici, nous avons été presque exclusivement alimentés par la bande dessinée américaine ou française.

Les Québécois n'ont pas vraiment fait une percée importante sur ce marché et tant qu'il en sera ainsi, cela ne pourra qu'accentuer notre colonialisme culturel.

L'Écran, est la plus récente bande dessinée québécoise à tenter de se frayer une place sur le marché, c'est de loin la meilleure, la plus passionnante qui ait été produite ici. Dans le 3e numéro actuellement disponible chez votre dépositaire de journaux, on trouve le second épisode d'*Arsène* et le 1er épisode des *Lacasse*. *Arsène* est l'histoire d'une tentative de ''syndicalisation'' de toutes les petites bandes de jeunes à travers le Québec. C'est Arsène qui part tenter de faire un ''front commun'', vous pouvez imaginer tout ce que cela sous-entend... Les *Lacasse*, c'est un ''jarret noir'' de la Beauce arrivant à Montréal. *L'Écran* serait donc le prétexte à peindre le Québec, à insérer dans notre monde cet art si populaire.

Outre la collaboration de nombre de dessinateurs tel Dan May, Rousseau, Tibo, etc., de scénariste comme Léo Brodeur, Denis Bachand (le poète de *Où vers*), du romancier André Carpentier, on retrouve aussi une collaboration de Robert Charlebois, de Louisette Dusseault (la souris verte), et d'un des rares spécialiste québécois de la bande dessiné, Richard Langlois. L'article de Langlois sur ''La mauvaise haleine de BOJOUAL'' est du plus grand intérêt, tout à fait juste et éclairant sur la mauvaise qualité de certaines bandes dessinées qui font un tort considérable à la nécessaire qualité que doit avoir toute bande dessinée qui se respecte.

Mais voilà, *L'Écran* est menacé, financièrement menacé parce que trop de lecteurs ou d'amateurs de bandes dessinées ne l'ont pas encore découvert; l'équipe lance un appel à tous, on demande à ceux qui le peuvent de s'aboner, on a même créér des tarifs d'abonnement des classes qui permettent de recevoir les numéros à l'école, enfin, on invite le lecteur à se le procurer chez son dépositaire. Notez bien l'adresse: 1917, rue Viau, Montréal, H1V 3H2, tél: 256-1819.

Et si vous êtes un curieux, rendez-vous à la Galerie Media-Gravures et Multiple, 276 ouest, rue Sherbrooke, une exposition de Bandes dessinées québécoises s'y tient jusqu'à vendredi prochain.



Les Iles-de-la-Madeleine selon Kéro

(par G.D.) — Boute-en-train, et séductrice, sensible et voyeuse, tels sont les armes de cette photographe remarquable qu'est Kéro, une vieille habituée du Tout-Montréal, puisqu'elle a quelque 13 ans de métier et surtout une femme qui est fascinée par le monde des lettres et des arts. C'est un peu ce que son amitié m'a fait découvrir jusqu'ici parce qu'on ne peut résister à ses attentions quand elle s'y met, parce qu'on est étonné de rencontrer quelqu'un qui vous donnerait sa chemise... Et en feuilletant son plus récent album Les iles de la Madeleine, souvenirs d'un été, je me rappelais cette fascination que peut aussi exercer un paysage.

Cet album de 38 photos publié aux Éditions l'Étincelle a ceci d'encore plus délicat: Kéro après avoir goûté les charmes des îles durant tout l'été 1973, demanda à ses amis madelinots de choisir eux-mêmes les photographies qu'ils préféraient. Aussi n'est-ce pas seulement la fantaisie de Kéro comme le regard de Madelinots renouvellé par cette intermédiaire amoureuse pour un été de leur coin de pays.

Pour moi qui ne connais pas les îles, ce poème visuel me donne le goût d'aller à mon tour les découvrir. En tout cas, cet album imprimé sur papier glacé, par sa sobriété, sa beauté, sa ferveur est une heureuse contribution à la connaissance de ce coin reculé du pays du Québec!

Au Musée d'art contemporain

La télévision comme outil d'expérimentation visuelle

Ce soir, demain et après-demain, de 13 heures à 17 heures, le studio du Musée d'art contemporain (Cité du Havre à Montréal) sera le lieu d'une conférence-atelier-visionnement intitulée ''L'image électronique''.

Réalisée par Jean-Pierre Boyer, avec la participation de Gilles Chartier, Walter Wright, Woodie et Steina Vasulka et David Rahn, ''L'image électronique'' est avant tout un événement. Un événement qui a pour but, premièrement, de sensibiliser le public aux possibilités inédites du médium télévision, considéré comme outil spécifique d'une expérimentation visuelle; et, *deuxièmement*, de fournir les éléments d'une méthodologie propre à l'image télévisée, autant fonctionnelle pour le créateur que pour l'analyste.

De plus, la formule de cet événement tente de démystifier le caractère trop souvent magique d'une pratique ''art et technologie'', en privilégiant principalement un mode de communication didactique.

Horaires Télévision

2 CBFT (R-C), Montréal
4 CFCM (TVA), Québec
(4) CBOT (CBC), Ottawa
5 CKMI, Québec
6 CBMT (CBC), Montréal
(6) CJPM (TVA), Chicoutimi
7 CHLT (TVA) Sherbrooke
8 CJSS (CTV), Cornwall
9 CBOFT (R-C) Hull
(9) CKSH (R-C), Sherbrooke
9C Câble TV, Montréal
9NC National Cablevision, Montréal
10 CFTM (TVA), Montréal
11 CBVT (R-C), Québec
(11) TCQ (câble), Québec
12 CFCF (CTV), Montréal
(12) CKRS, Jonquière
13 CKTM, Trois-Rivières
(13) CJOH (CTV), Ottawa
(30) CFVO, Hull

matinée

9.00
4 Au bout du fil
(4) The Friendly Giant Enfant
6 Quebec School Telecasts
(6) Les bouts d'chou
8 12 (13) Kareen's Yoga

9.15
2 9 (9) 11 (12) 13 Les orailens (Education)
(4) Quebec School Telecasts
7 Filmatin: ''L'ombre d'un géant'' (2e partie).
10 36-24-36 (Culture physique)
(30) Ciné-matin: ''Riche, jeune et jolie'' (Rich, Young and Pretty) E.-U. 1951. Comédie musicale de N. Taurog avec Janet Powell, Danielle Darrieux et Wendell Corey.

9.30
2 9 (9) 11 (12) 13 Les 100 tours de centour (Education)
5 Quebec School Telcasts
(6) Ciné-Matin: ''Le retour de pancho villa'', It. 1951 Comédie burlesque de G. Simonelli avec Renato Rascel, Silvana Pampanini et Luigi Pavese.
8 (13) Pay cards (Jeu)
10 Pour vous mesdames
12 The community (Information)

9.45
2 9 (9) 11 (12) 13 En mouvement
(4) Ontario scholl telecasts

10.00
2 9 (9) 11 (12) 13 Au jardin de pierrot (Enfant)
(4) 5 6 Canadian school telecasts
8 (13) It's your move (Jeu)
12 pay cards (Jeu)

10.15
2 9 (9) 11 (12) 13 Clak (Education)

10.30
2 (9) 11 (12) Personnalité féminine
4 Pour vous mesdames
(4) 5 6 Mr. Dressup (Enfant)
8 (13) Quest (Religion)
9 Cours scolaires de l'Ontario.
12 McGowan & Co.
13 Rue principale

10.40
8 (13) The Dick Van Dyke show (Comédie)

11.00
2 (9) 11 (12) 13 Les recettes de Juliette
(4) 5 6 Sesame street
(6) Jinny (Comédie)
7 10 (30) Personnalités (Jeu)
12 Définition (jeu)

11.10
8 (13) The A.M. Show

11.30
2 11 Les animaux chez eux (Documentaire)
4 Leçons de beauté
(6) Dessins animés
7 La famille stone
9 Les recettes de Juliette
(9) 13 Rue principale
19 Pep 74 (Education)
12 The art of cooking
(12) Le module du midi
(30) Le saint (Suspense)

11.45
4 Dessins animés
(6) A votre service

11.50
4 Les informations

11.55
8 (13) News

après-midi

12.00
2 9 11 Mini-Fée
4 De tout de tous
(4) 5 6 Elwood glover's luncheon date (Interview)
7 Informa 7
8 (13) Flintstones & Friends
10 Les p'tits bonshommes
12 The Flintstones

12.15
(6) Nouvelles du midi
7 Dessins animés

12.30
2 9 (9) 11 (12) 13 Les coqueluches (Variétés)
(6) Rond-point
7 10 (30) Les tannants
12 Matinee with George Balcan

1.00
4 La fête (Variétés)
(4) 2nd Career
5 Robin Hood (Aventure)
6 The Bob Newhart Show (Comédie)
8 (13) Définition (jeu)

1.30
2 9 (9) 11 (12) 13 Le téléjournal
(4) Platform
5 Peter Gunn
6 Bon appétit! (Cuisine)
6 (30) Pour vous mesdames
7 Annie, agent très spécial (Aventure)
8 (13) The bold ones (Drame)
10 Au jour le jour

1.35
2 9 (9) 11 (12) 13 Femme d'aujourd'hui

2.00
4 Cinéma: ''Deux soeurs vivaient en paix'' (The Bachelor and the Bobby-Soxer) E.-U. 1947. Comédie d'I. Reis avec Cary Grant, Myrna Ly et Shirley Temple.
5 6 Love american style

2.30
2 9 (9) 11 (12) Cinéma: ''Des fleurs pour un espion'', It. 1966. Drame d'espionnage d'U. Lenzi avec Roger Browne, Emma Danieli et Yoko Tani.
(4) 5 6 The edge of night
7 Ciné-vendredi: ''Papa, maman, la bonne et moi'', Fr. 1954. Comédie de moeurs de J.P. Le Chanois avec Robert Lamoureux, Gaby Morlay et Fernand Ledoux.
8 12 (13) Somerset (Téléroman)
10 Ciné-vendredi: ''Romance de Paris'', Fr. 1941. Comédie musicale de J. Boyer avec Charles Trenet, Jean Tissier et Jacqueline Porel.
13 Conseil express

3.00
(4) 5 6 Juliette & Friends
8 12 (13) Another world
(6) Personnalités (Jeu)
13 Personnalité féminine
(30) Les joyeux naufragés (Comédie)

3.30
4 Patofville (Enfant)
(4) 5 6 Take 30 (Actualité)
(6) Adèle (Comédie)
8 12 (13) What's the good word? (Jeu)
13 Mini-Fée (Dessins animés)
30 Le cirque (Enfant)

4.00
2 9 (9) 11 (12) 13 Bobino (Enfant)
4 Au sous-sol d'André
(4) 5 6 Family court
(6) 7 10 (30) Patofville
8 12 (13) He knows she knows (Jeu)
(9 NC) (33) Sesame street

4.30
2 9 (9) 11 (12) 13 Picolo (Enfant)
(4) 5 6 Dr. Zonk and the Zunkins (Enfant)
(6) La famille stone
7 Cinéapero: ''Une rousse qui porte bonheur'' (Frankie and Johnny) E.-U. 1966. Comédie musicale de F. de Cordova avec Elvis Presley, Donna Douglas et Nancy Kovack.
8 (13) The Lucy Show (Comédie)
10 Jinny (Comédie)
12 (22) The Flinstones
(30) Ciné 4h30: ''Du grain pour les poulets'', Esp. 1954. Drame policier d'A. Isasmendi avec Jaime Avellan, Pepi Domingo et Jesus Calamar.

5.00
2 (12) Pour tous: ''Lenfance nue'', Fr. 1967. Drame social de M. Pialat avec Michel Tarrazon, René et Marie-Louise Thierry.
4 Les bannis (Western)
(4) 5 6 The flaxton boys (Aventure)
(6) Les tannants (Variétés)
8 (13) Mannix (Policier)
9 11 Nanny (Comédie)
(9) 13 Cinéma de 5 heures: ''Captive parmi les fauves'' (Captive Girl) E.-U. 1950. Aventures de W. Berke avec Johnny Weissmuller, Buster Crabbe et Anita Lhoest.
9NC A l'écoute du présent.
10 Patrouille du cosmos
12 Truth or consequences (Jeu)

5.30
(4) 5 6 The partridge family (Comédie)
9 Genies en herbe (Jeu)
9NC L'église au présent
11 Le comportement animal
12 It's your move (Jeu)

5.55
4 Tirage fantasia

soirée

6.00
4 7 10 (30) Parle, parle, jase, jase...
(4) Sports people play
5 6 The city at six
(6) Studio six (Interview)
8 (13) Newsline
9 Tout à l'heure
9NC A la découverte
11 Le joint (Variétés)
12 Pulse (Information)

6.30
2 11 Actualités 24
(4) This day (Information)
5 Around the city with bob (Information)
(6) Parle, parle, jase, jase...
(9) 13 La soeur volante
9NC Video Laval
(11) On se fait une ville
(12) Information première

6.40
(12) Les plus beaux films: ''Le colosse de rome'', Fr. 1964. Aventures de G. Ferroni avec Gordon Scott, Gabriella Palotta et Massimo Serato.

7.00
4 Aujourd'hui le 15 novembre (Information)
5 6 Rush at large
7 En première: ''Le parrain'' The Godfather) E.-U. 1972. Drame policier de F.F. Coppola avec Marlon Brando, Al Pacino et James Caan.
8 12 (13) The swiss family Robinson (Aventure)
9 Le téléjournal
(9) Le 9 vous informe
9NC (13) Q (11) S 3 (2) Radio-Québec francis.
10 Le 10 vous informe
(11) Un sourire à l'envers.
13 Le 13 vous informe.
(30) Le quotidien (Information)

7.15
9NC (13) Q (11) S 3 (2) Radio-Québec: Mains habiles, mains agiles. Anim.: Pierre Patry.

7.30
2 9 (9) 11 13 Marcus Welby, M.D. (Drame)
4 En première: ''Les fanfares de la gloire'' (Tunes of Glory) G.-B. 1960. Comédie dramatique de R. Neame avec Alec Guinness, John Mills et Susannah York.
(4) 6 Howie meeker hockey school
5 RM Pop series
(6) En première: ''Le tombeur de ces demoiselles'' (Spinout) E.-U. 1966. Comédie musicale de N. Taurog avec Elvis Presley, Deborah Welley et Carl Betz.
8 12 (13) The six million dollar man (Science-fiction)
9NC (13) Q (11) S 3 (2) Radio-Québec: Fugue et vie.
10 En première: ''Peter Gunn détective special'' (Gunn) E.-U. 1967. Drame policier de B. Edwards avec Craig Stevens, Edward Asner et M. T. Marshall.
(30) En première: ''La puce à l'oreille'' (A Flea in her Ear) E.-U. 1968. Comédie de J. Charon avec Rex Harrison, Rosemary Harris et Louis Jourdan.

7.45
(4) 6 Mr. Chips

8.00
(4) 5 6 All in the family (Comédie)
(11) Les grands combats de boxe du siècle.

8.30
2 9 (9) 11 (12) 13 Hors série ''La légende des strauss.
(4) 5 6 MASH (Comédie)
8 12 (13) Adam-12 (Policier)
9NC (13) Q (11) S 3 (2) Radio-Québec: Un maillon de la chaine.

9.00
4 Découvertes 74
(4) 5 6 The Tommy Hunter Show (Variétés)
8 12 (13) Friday mistery movie.
9NC (13) Q (11) S 3 (2) Radio-Québec

9.15
(6) 10 (30) Les boivin (Téléroman)

9.30
2 9 (9) 11 13 Dossiers
4 Cheval de fer (Western)
(6) 10 (30) Découvertes 74
(12) Chapeau melon et bottes de cuir (Suspense)

10.00
(4) 6 Rhoda (Comédie)
5 The Lawrence Welk Show
(6) Monsieur Country, Claude Patry (Variétés)
9NC Big fights of the decades
10 Auto Patrouille (Policier)
(30) Gens de parole

10.30
2 9 (9) 11 (12) 13 Le téléjournal
4 (6) 7 10 (30) Les nouvelles TVA
(4) 6 Man about the house (Comédie)

10.45
2 9 (9) 11 (12) Nouvelles du sport et météo
13 Le 13 vous informe

11.00
2 9 (9) 11 (12) 14 Appelez-moi Lise (Variétés)
4 Ciné-4: ''La vierge'', Fr. 1970. Drame de T. Matuchewsky avec Michel Pey-

11.15
10 Sans pantouffles: Programme double: ''Tu sera terriblement gentille'', Fr. 1967. Drame sentimental de D. Sanders avec Karen Blanguernon, Frédéric de pasquale et Leslie Bedos.
''Au service du Diable'', Bel. 1972. Drame d'horreur de J. Brismée avec Erika Blanc, Jean Servais et Daniel Emilfork.

11.20
8 (13) Sportsline
(12) Pulse (Information)

11.22
(4) 5 6 Viewpoint

11.30
(4) CBOT tonight (Information)
5 After eleven: ''Ten little indians'', E.-U. 1965. Drame policier de G. Pollock avec Hugh O'Brian, Shirley Eaton et Wilfrid Hydewhite.
6 Montreal tonight
8 (13) Simply Charlotte

11.45
6 Midnight

11.50
(4) Rock concert

12.00
2 9 11 Cinéma: ''Les révoltes de l'avenger'' (Billy Budd) G.-B. 1962. Drame réalisé et interprété par Peter Ustinov avec Terence Stamp et Robert Ryan. Sur un voilier anglais, un jeune matelot s'attire l'inimité d'un quartier-maître.
8 (13) Midnight at the movies: ''The executioner'', G.-B. 1970. Drame d'espionnage de S. Wanamaker avec George Peppard, Joan Collins et Judy Geeson.
(9) Ciné-soir: ''Police sur la vallée'' (Madigan) E.-U. 1968. Drame policier de D. Siegel avec Richard Widmark, Henry Fonda et Harry Guardino.
FEATURE MOVIE: Programme double. ''The taming of the shrew'', G.-B. 1966. Comédie de F. Zerrirelli avec Richard Burton, Elizabeth Taylor et Michael York.
noir et blanc: ''The mummy'', G.-B. 1959. Drame d'horreur de T. Fisher avec Peter Cushing, Christopher Lee et Yvonne Furneaux.
(12) Cinéma: ''La belle garce et le truand'', Fr. 1971. Aventures de J. Herman avec Claudia Cardinale, Stanley Baker et Henri Charrière.
13 Ciné-soir: ''Le treizième caprice'', Fr. 1967. Drame psychologique de R. Boussinot avec Pierre Brice, Marie Laforêt et Pascale Roberts.

12.30
7 Festival Yul Brynner: Heure de diffusion approximative. ''Pancho villa'' (Villa Rides) E.-U. 1968. Drame épique de B. Kurlik avec Yul Brynner, Robert Mitchum et Charles Bronson.
(30) Cinérotique: Heure de diffusion approximative. ''Un beatle au paradis'' (The Magic Christian) G.-B. 1969. Comédie satirique de J. McGrath avec Peter Sellers Ringo Starr et Raquel Welch.

12.45
6 Monty python's flying circus

1.30
2 9 Ciné-nuit: Heure de diffusion approximative. ''Technique d'un meurtre'', It. 1966. Drame policier de F. Prosperi avec Robert Webber, Franco Nero et Jeanne Valérie.
11 Ciné-nuit: Heure de diffusion approximative. ''Le corbeau'', Fr. 1943. Drame policier d'H.-G Clouzot avec Pierre Fresnay, Pierre Larquey et Ginette Leduc.

2.15
10 Le 10 vous informe

3.00
2 Le téléjournal

CE SOIR:

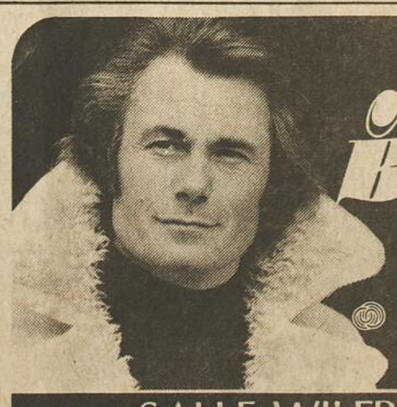
Jeannette Bertrand et Jean Lajeunesse, reçoivent à 18h: Jean Diquaire, Me Claude Tellier, M. Comtois, Jean Coutu et Pierre Robert. Il sera question de la réforme de la loi de la pharmacie.

le Patriote
Du 4 au 17 novembre
LOUISE FORESTIER
Réservations: 521-6666



à minuit ce soir
et représentations supplémentaires les 16 - 21 - 22 et 23 novembre.
Hâtez-vous de réserver.
WOUF WOUF
de YVES-HÉBERT SAUVAGEAU
musique ANDRÉ GAGNON
adaptation et mise en scène ANDRÉ MONTMORENCY
GESU 1200 BLEURY 866-1964

LA TROUPE DE LA GRANDE ROUE
OPÉRA D'UN ÉNERGUMÈNE
FANTAISIE MUSICALE
LUNDI 18 NOV.
20 H.
ADMISSION $2.50
tnm 861-0563



KEBEC SPEC présente
Alain Barrière
du 28 au 30 novembre
Sem.: $4.00 à $7.00 — Sam.: $4.50 à $7.50
En vente aussi chez Sauvé Frères
SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél: 842-2112

Variétés

CAFÉ CAMPUS: 3315 De La Reine-Marie: Relâche.
CASANOUS: (association espagnole) 485, Sherbrooke ouest, 844-3691. Vendredi, samedi et dimanche: Raoul Duguay et Claude Vivier à 10.30 et minuit.
L'ÉVÊCHÉ: (Hôtel Nelson, Place Jacques Cartier) Contraction.
IN CONCERT, (rue Boyer dans le Vieux-Montréal): Stanley Turrentine.
LE PATRIOTE (1374 est, Ste-Catherine, 523-1131: Louise Forestier.
LE PATRIOTE en haut: ''Dis-moi qui fait beau Méo'': de Jacqueline Barette.
PLACE DES ARTS: Salle Wilfrid Pelletier: Jeudi, vendredi et samedi: Les Grands Ballets Canadiens; ''La loterie'', ''Tam Ti Delam'': ''Quatre tempéraments'', à 20.30 Relâche le dimanche.
PLACE DES ARTS: Théâtre Maisonneuve: Emmanuelle, jusqu'au 16 novembre. Dimanche: ''Société Pro-Musica'', le Quintette de Vienne: 16.30.

SALLE RESNAIS
POUR TOUS
AMARCORD
V.O. sous-titres anglais
un film de FELLINI
''Un film d'une réjouissante beauté''. —New York Times
SALLE EISENSTEIN
MONTREAL MAIN
v.o.s.t. français
UN FILM DE FRANK VITALE
14 ANS
élysée
35 MILTON 842-6053

"Un tramway nommé Desir" à Québec

Deux représentations seulement

par Suzan Paré *collaboration spéciale*

("Un tramway nommé désir", pièce de Tennessee Williams, adaptation de Guy Dufresne, mise en scène de Olivier Reichenbach, Grand Théâtre de Québec, salle Louis Fréchette, 14 et 15 novembre, 20h)

Alors qu'on a donné à Montréal 45 représentations de la pièce "Un tramway nommé désir", le spectacle n'est à l'affiche que pendant deux seuls soirs à Québec.

La Compagnie Jean Duceppe justifie cette décision en expliquant que cette pièce est une "grosse production" et que l'on ne voulait pas "prendre le risque de la présenter pendant plusieurs soirs à Québec".

"Cependant" ajoute-ton, "il n'est pas exclu que la pièce reprenne l'affiche à Québec en janvier si elle y remporte un franc succès".

Quant aux représentants du Grand Théâtre (qui ne partagent toutefois aucune responsabilité dans cette décision), ils soulignent que les représentations ont lieu dans la salle la plus grande (salle Louis Fréchette: 1,800 places) et que, au milieu d'une saison artistique aussi chargée, il eût probablement été une erreur de laisser la pièce plus longtemps à l'affiche.

Or, à la veille du spectacle, nous apprenions que, pour un soir, la pièce se jouera à guichets fermés, alors que pour l'autre, seules les places les plus dispendieuses restent inoccupées.

Rappelons qu'à Montréal, 45 représentations ont attiré 28,000 spectateurs, soit une moyenne d'assistance de 70%.

Au Trident

QUÉBEC (PC) — Après "Salut Galarneau" et "L'ouvre-boîte", la direction artistique du Théâtre du Trident présentera comme troisième production de sa saison "En attendant Godot", de Samuel Beckett.

Cette oeuvre, considérée comme le "grand classique du théatre contemporain" prendra l'affiche au Grand Théâtre de Québec salle Octave-Crémazie du 20 novembre au 15 décembre, dans une mise en scène d'Olivier Reichenbach.

Les deux principaux interprètes seront Jean Guy, qui incarnera le rôle d'Estragon, et Luc Durant, qui jouera celui de Vladimir.

Lemieux à Paris

PARIS (AFP) — L'exposition Jean-Paul Lemieux au Musée d'art moderne de la ville de Paris a été inaugurée hier, en fin de matinée, par le délégué général du Québec, M. Jean Chapdelaine, en présence de M. André Burgaud, chef du service des échanges artistiques au ministère des Affaires étrangères et de Mme Lemieux, dont le mari est resté au Québec.

Sous la conduite de M. Jacques Lassaigne, conservateur en chef du Musée d'art moderne de la ville de Paris, le cortège officiel a parcouru les salles. On remarquait dans l'assistance l'ambassadeur du Canada, M. Léo Cadieux, le professeur Auguste Viatte, président de l'Association France-Québec, M. Roger Lemelin, écrivain, journaliste, membre canadien de l'Académie Goncourt, M. Paul Desmarais, propriétaire du quotidien La Presse.

L'exposition est ouverte au public jusqu'au 5 janvier.

bref cinéma

L'influence sociale du cinéma

Lorsque la télévision est entrée dans les foyers, on a pu croire que c'en était fini du cinéma. Mais après une brève période d'euphorie pour le petit écran, le grand écran a repris sa place sous le soleil de la faveur populaire.

Aujourd'hui le cinéma peut être considéré comme l'un des plus puissants moyens d'influence sociale, surtout au Québec où, depuis quelques années, la production cinématographique connaît un essor prodigieux.

Le cinéma reflète la diversité des idéologies, des opinions et des points de vue, ce qui est une des caractéristiques de la culture contemporaine. Par ailleurs, la chrétien ne peut pas être étranger à tout ce qui se passe autour de lui. À sa façon, le cinéma lui permet d'écouter et de voir ce qui se dit, se pense et se fait dans son milieu comme dans le reste du monde.

Alors se posent deux questions: celle du choix, car il est impossible de voir tous les films à l'affiche, et celle du jugement critique, car là comme ailleurs le chrétien doit être capable de distinguer les pierres d'attente de l'Évangile des contre-valeurs chrétiennes.

L'émission "L'Église sur la place" du 24 novembre prochain est consacrée au cinéma dans notre milieu. Les invités sont le directeur de la commission de cinéma de l'Office National des Communications Sociales, Robert-Claude Bérubé, sulpicien, et deux critiques de cinéma, le père Yves Lever, jésuite, à la revue "Relations" et Jean-Pierre Tadros, au journal LE JOUR.

"L'Église sur la place" est une émission de Télémétropole le canal 10 à Montréal. Elle est diffusée le dimanche à 14 heures.

Erotisme à Lisbonne

LISBONNE (AP) — Le gouvernement portugais a décidé de lutter contre l'érotisme au cinéma, ainsi que dans les revues et les livres. La principale victime de cette décision est "Le dernier tango à Paris" qui a été projeté pendant 14 semaines au cinéma San Jorge.

La censure n'a pas été officiellement rétablie. Cependant, selon la presse portugaise, la nouvelle campagne contre l'érotisme a été lancée par le général Vasco Goncalves, président du Conseil, lors d'une rencontre privée, le mois dernier, avec les distributeurs de films. On estime que "Le dernier tango à Paris" a été vu par quelque 325,000 personnes, alors que Lisbonne compte un million d'habitants. Dans les milieux cinématographiques portugais, on a déclaré que l'affluence moyenne au "Dernier tango" constituait un record pour le Portugal, et que la projection du film "aurait pu continuer encore six mois".



Larry Coryell à Montréal et à Québec

The Eleventh House (nom du nouveau groupe du guitariste américain Larry Coryell) se produira en spectacle les 18 et 19 novembre au café-campus de l'Université de Montréal, ainsi que le mercredi 20 novembre au Palais Montcalm de Québec.

Accompagné de Mike Mandel, aux claviers et aux synthétiseur, de Daniel Trigan à la basse, de Randy Breker (ex-Blood Sweat & Tears) à la trompette, et d'Alphonse Mouzon à la batterie, Larry Coryell présentera au public québécois une autre face de la "jazz-rock-music".

Les billets pour les spectacles sont déjà en vente à Montréal (A&A et Alternatif), à Québec (aux guichets du Palais Montcalm).

Les concerts Larry Coryell and The Eleventh House sont produits par Kosmos.

où irons-nous?

Cinémas

ARLEQUIN: 1004 Ste-Catherine E., 288-2934 "Je veux savoir" et "La belle affaire"

ATWATER II: (étage mode) 931-3313; "The sting": 7.20, 9.30. Sam & dim: 12.20, 2.30, 4.50, 7.20, 9.30.

ATWATER II: (étage mode) 921-3313: "The sting": 7.20, 9.30, 12.20, 2.30, 4.50, 7.20, 9.30.

AVENUE: 1224 Green Av., Westmount, 937-2747. "Mixed company": 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.

BERRI: 1280 St-Denis: 878-2424. "Emmanuelle": 12.00, 1.45, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30, 11.30. vend. et sam.: dernier spectacle à 11.30.

BEAVER: 5117 Avenue du Parc, 844-1932. "Clamdiggers daughter": 1.15, 4.05, 6.55, 9.45, et "Sensuous Suzanne": 12.00, 2.50, 5.40, 8.30.

CANADIEN: 1204 Ste-Catherine E., 523-5180. "Marie en quête de sensations" et "Frères karaté à Bangkok".

CHAMPLAIN: 1815 Ste-Catherine E., 524-1685. "Serpico": 12.15, 4.50, 9.25. "Billy Halliday chante le blues": 2.30, 7.10.

CHATEAU I: 6956 St-Denis, 271-4400: "Les orgies de Frankenstein": 2.30, 6.00, 9.30. "Le château des messes noires": 12.35, 4.05, 7.35. sam. dernier spectacle: 9.30.

CHATEAU II: 6956 St-Denis, 271-4400. "Les filles cannibales" et "Nuit d'amour et d'épouvante".

CINÉMA CHEVALIER: 1590 rue St-Denis: "Le trio infernal": 12.25, 2.45, 5.05, 7.25, 9.45.

CINÉMA 2001: 855 Décarie, 277-2001. "Une histoire d'eau," "Tire au flanc '62", Les mistons, Les 400 coups, Antoine et Colette, tirez sur le pianiste, Jules & Jim, La peau douce, 9 films annoncés. Dès 1.30: vendredi, samedi, dimanche et lundi.

CINÉMA 7e ART: 3180 Bélanger est, 722-0302. samedi: "Orange mécanique": 5.00, 9.35, dim: 2.45, 7.30, samedi: "L'épouvantail": 7.30, dimanche: 12.45, 5.20, 10.00.

CINÉMA DE PARIS: 896 Ste-Catherine O., 861-2996. "Les Beaux Dimanches": 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

CINÉMA LE PIERROT: 1590 St-Denis, 845-3222. "La nuit américaine": 1.00, 3.00, 5.05, 7.10, 9.15.

CINÉMA V: 5550 Sherbrooke O., 489-5559. SALON ROUGE: "Les Beaux Dimanches": 7.30, 9.30. SALON BLEU: "Lacombe Lucien": 7.10, 9.40.

CLAREMONT: 5038 Sherbrooke O., "The dove": 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15.

CRÉMAZIE: 8610 St-Denis, 388-4210. "L'Arnaque": 7.55. sam. & dim.: 1.30, 5.30, 9.35. "Sentimentalement vôtre": 6.20, 10.00 sam. dim: 12.00. 3.50, 7.55.

DAUPHIN (McLaren): 2396 E. Beaubien, 721-6060. "Le magnifique": 7.20, 9.20. sam. & dim. 1.20, 3.20, 5.20, 7.20, 9.20.

DAUPHIN (Renoir): 2396 E. Beaubien, 721-6060. "Toute une vie": 7.00, 9.30. sam. — dim: 2.00, 4.30, 7.00, 9.30.

ELYSÉE: 35 Milton, 842-6053. SALLE RENAIS: "Amacord": 7.15, 9.30 Sam. & dim.: 1.00, 3.10, 5.20, 7.30, 10.00. SALLE EINSTEIN: "Montreal Main" 7.15, 9.30. sam & dim.: 1.00, 3.10, 5.20, 7.30, 10.00.

ELECTRA: 114 est, rue Ste-Catherine. 522-9177: "Rapport de la vie sexuelle de la ménagère" et "Aventures intimes des hommes mariés".

EVE: 1229 St-Laurent, 861-3151. "Ride mister" et "Mémories within miss Aggie."

FESTIVAL: 1296 Ste-Catherine E., 525-8600. "Lacombe Lucien": 7.10, 9.40.

FLEUR DE LYS: 858 Ste-Catherine E., 288-3303. "Les Beaux Dimanches": 1.30L 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

FLICK TWIN (THE) 1433 Crescent, 845-1269, Salle mini: "Flash Buist": 1.00, 2.35, 5.45, 7.20, 8.55, 10.25.

GRANADA: 4353 Ste-Catherine E., 255-2428. "Les orgies de Frankenstein et "Le château des messes noires".

GREENFIELD 2: 519 Buol. Taschereau, 671-6229. "Des filles cannibales" et "Nuit d'amour et d'épouvante".

GREENFIELD 1: 519 Boul. Taschereau 671-6129. "Les orgies de Frankenstein" et "Le château des messes noires".

JEAN-TALON: 4225 Jean-Talon E., 725-7000. "Les Beaux Dimanches" 7.30, 9.30.

KENT: 6100 Sherbrooke O., 489-9707. "Cabaret: 12.45, 2.50, 5.00, 7.10, 9.15.

LAVAL 1: 1600 Le Corbusier, 688-8200. "Ya pas de mal à se faire du bien": 7.15, 9.15. sam. — dim. 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15.

LAVAL II: 1600 Le Corbusier: 688-8200. "Des filles cannibales" et "Milan calibre 9"

LOEWS: 954 Ste-Catherine O., 866-5851. "Longuest yard": 12.45, 2.50, 4.55, 7.00, 9.00. sam. dernier spectacle: 11.30.

MAISONNEUVE: 3001 Sherbrooke E., 525-2174, "Les Beaux Dimanches": 7.30, 9.30.

MERCIER: 4260 Ste-Catherine 255-6224. "L'exorciste": 7.15, 9.30. sam — dim: 12.30, 2.45, 5.00, 7.15, 9.30 samedi, dernier spectacle: 11.30.

MIDI-MINUIT: 4462 rue St-Denis. "Rapports sur la vie sexuelle de la ménagère no 3." et "Aventures intimes des hommes mariés".

MONKLAND: 5505 av. Monkland, 484-3570. "The way we where": 2.00, 5.45, 9.40. "The last detail": 12.15, 3.55. 7.50.

OUTREMONT: 1248 Bernard O., 277-4245. Vendredi et samedi: "THX 1138": 7.30 "American graffiti": 9.30. "Les films publicitaires": minuit. Dimanche: "J'me marie, j'em marie pas": 2.00. "Souries tu m'inquiètes": 3.45. "A qui appartient ce gage?": 5.00. "Les filles du roy": 6.15. "La maman et la putain": 8.15.

PALACE: 698 Ste-Catherine O., 866-6991: "Gold": 12.40, 2.45, 4.55, 7.10, 9.35. Samedi dernier spectacle: 11.40.

PARC (Verdun): 7.20 Av. de l'Eglise, 768-2509. "Les filles cannibales" et "Vierge pour Satana".

PIGALLE: 318 Ste-Catherine O., 861-2807. "Pension du libre amour" et "Carotte mécanique".

PLACE DU CANADA: Entrée Via Hôtel Château Champlain, 861-4595. "Odessa file": 7.15, 9.20. sam. & dim.: 12.20, 2.40, 4.55, 7.15, 9.35.

PLACE VILLE-MARIE LARGE: 577 Dorchester O., 866-2644. "Child under a leaf": 1.30, 3.10, 4.50, 6.30, 8.10, 9.50.

PLACE VILLE-MARIE: Little 577 Dorchester O., 866-2644. "Chinatown": 1.40, 4.10, 6.40, 9.10.

PLAZA: 6505 St-Hubert, 274-6155. "Maris en quête de sensations" et "Frères Karaté à Bangkok".

PUSSYCAT: 4015 St-Laurent 845-5215. "Female moonshiners": 1.15, 4.00, 6.45, 9.30 "The doctor and his women": 12.00, 2.50, 5.35, 8.25.

SALLE EMILE-LEGAULT, 613 boulevard Ste-Croix, ville St-Laurent, 744-1182. Samedi: "Bananas Woody Allen": 6.00 et 9.00. "Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le sexe et que vous n'osiez demander": 7.30, 10.30, dimanche et mardi: "Bananas Woody Allen": 5.30, 8.30. "Tout... sur le sexe...". 7.00 et 10.00.

SEVILLE 2155 Ste-Catherine O., 932-1139. "Earth quake": 12.30, 2.50, 5.00, 7.15, 9.30.

SNOWDON: 5225 boul. Décarie 482-1322. "Gone with the wind": 12.00, 3.55, 7.50.

ST-DENIS: 1594 St-Denis, 849-4211. "Prêtres interdits" 12.40, 3.50, 6.45, 9.55. "Homicide par vocation": 2.10, 5.20, 8.35.

RIVOLI I: 6906 St-Denis, 277-4129. "Les ordres": 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10.

RIVOLI II: 6906 St-Denis, 277-4129. "Pension du libre amour" et "Carotte mécanique"

VAN HORNE: 6150 Côte des Neiges 721-8243. "Tamarind seed": 1.30, 4.05, 6.35, 9.05.

VENDOME: Place Victoria 878-1451. "Hottest show in town": 1.00, 2.45, 4.35, 6.20, 8.10, 10.00

VERDUN: 3841 rue Wellington, 768-2092. "L'exorciste": 7.00, 9.15, sam. & dim.: 12.30, 2.45, 5.00, 7.15, 9.30.

VERSAILLES: 7265 Sherbrooke E., (SALON BLEU): "Des filles canibales" 1.00, 4.30, 8.00, "Nuit d'amour et d'épouvante": 2.30, 6.00, 9.30. (SALON ROUGE): "Les Ordres": 7.00, 9.00. Sam & dim: 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.

VILLERAY: 8042 St-Denis, 388-5577. "Lexorciste": 7.25, 9.30. Sam & dim: 12.30, 2.45, 5.00, 7.15, 9.30. Samedi dernier spectacle: 11.30.

WESTMOUNT SQUARE: "Harry & Tonto": 12.34, 2.40, 4.40, 6.40, 8.55. sam. dernier spectacle: 11.15

YORK: "Eleven Harrow house": 1.20, 3.20, 5.20, 7.20, 9.20. samedi dernier spectacle 11.15.

CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE: 1700 rue St-Denis, 844-8734. vendredi: "Mr. Deeds goes to town": 7.30 "Mr. Smith goes to Washington": 9.30.

Théâtres

NOUVELLE COMPAGNIE THÉATRALE, 1200 rue Bleury: "A toi pour toujours, ta Marie-Lou" jusqu'au 11 décembre, relâche le dimanche.

THÉÂTRE CLANDESTIN: 41, Chemin Larocque (école Jésus-Marie) Valleyfield. "Coton '46, une grève comme une autre". Samedi et dimanche à 20.30.

THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI, 1297 Papineau: "Les hauts et les bas d'une diva: Sarah Ménard par eux-mêmes", de Jean-Claude Germain, jusqu'au 14 décembre. Relâche le lundi.

THÉÂTRE DU NOUVEAU-MONDE: 84 ouest, Ste-Catherine: "L'ouvre-boite", de Victor Lanoux, avec Yvon Deschamps et Jean-Louis Roux; jusqu'au 8 décembre. Relâche le lundi.

THÉÂTRE DE QUAT'SOUS: 100 est avenue des Pins, 845-7277: "Le Sauteur de Beaucanton", de Claude Roussin, tous les soirs à 20.30, jusqu'au 16 novembre. Relâche le lundi.

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT: 4664 St-Denis: "Le tournant", de Françoise Dorin; jusqu'au 14 décembre. Relâche le lundi.

PLACE DES ARTS (Théâtre Port-Royal): "Charbonneau et le chef", à 20.30. Relâche le lundi.

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT: 4664 St-Denis: "Le tournant", de Françoise Dorin, jusqu'au 14 décembre. Relâche le lundi.

PLACE DES ARTS (Théâtre Port-Royal): "Charbonneau et le chef", à 20.30. Relâche le lundi.

Les Films Mutuels présentent — POUR TOUS

LES ORDRES

un film de Michel Brault

Jean Lapointe, Hélène Loiselle, Guy Provost, Claude Gauthier, Louise Forestier

produit par les Productions Prisma

8e SEMAINE!

(laissez-passer non valables) RIVOLI-1, 1:10, 3:10, 5:10, 7:10, 9:10 VERSAILLES (Rouge) SEMAINE 7:00 & 9:00, SAMEDI & DIMANCHE, 1:00, 3:00, 5:00, 7:00, 9:00

RIVOLI ST-DENIS & BELANGER, 277-3125 (1) — VERSAILLES 7265 SHERBROOKE E 352-4020

LES FILMS MUTUELS en association avec LES FILMS CLAUDE MICHAUD — 18 ANS Adultes

Le film qui brise tous les records d'assistance dans le monde entier.

Emmanuelle

Le chef-d'œuvre de la littérature erotique devient enfin un film.

SYLVIA KRISTEL, ALAIN CUNY, MARIKA GREEN — Un film de JUST JAECKIN

COULEUR

12.00 - 1.45 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30 ven. sam: 11.30 p.m. supplément. Laissez-passer, carte À d'Or non valables

BERRI ST-DENIS, STE-CATHERINE 878-2424

RITZ SOREL — ROYAL BERTHIERVILLE — JOLIETTE JOLIETTE — PARIS VALLEYFIELD — ST HYACINTHE MASKA — BELOEIL BELOEIL

LELOUCH FAIT UNE FOIS ENCORE LA PREUVE QU'IL EST UN EXTRAORDINAIRE FABRICANT D'IMAGES, D'IDÉES, DE PERSONNAGES!
—René Homier Roy - Bon Dimanche

VOUS QUI QUITTEZ DIFFICILEMENT VOTRE SALON POUR ALLER AU CINEMA, JE VOUS DIS DE FAIRE UN "EFFORT ULTIME" ET ALLEZ VOIR TOUTE UNE VIE.
—Diane Massicotte - Journal de Montréal.

PARCE QU'IL EST BEAU, ATTACHANT, HUMAIN, ORIGINAL, SPÉCIAL, TOUTE UNE VIE EST UN FILM A VOIR.
—S. Gagnon - Photo-Journal.

JAMAIS LELOUCH NE SE SERA RÉLEVÉ AUSSI TOTALEMENT
—J.P. Tadros - Le Jour

UN FILM À VOIR ET À REVOIR.
—M. Peclet - Dimanche-Matin

LES FILMS MUTUELS en association avec LES FILMS CLAUDE MICHAUD

présentent — POUR TOUS

Toute une Vie

de Claude Lelouch

Je considère ce film comme mon premier vrai film

C'est l'anatomie d'un coup de foudre

Marthe Keller, André Dussolier, Charles Denner, Gilbert Bécaud, Carla Gravina, Charles Gérard

Musique de Francis Lai

Boîte à Films Saint-Jean

le DAUPHIN BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060

LUN. À VEN.: 7.00 - 9.30
SAM.-DIM.: 2.00 - 4.30 - 7.00 - 9.30

La Compagnie Jean Duceppe inc. en collaboration avec CJMS présente

Les personnages extraordinaires d'Antonine Maillet

LES CRASSEUX

Mise en scène: Paul Hébert

23 NOV. AU 15 DÉC.

AVEC Lionel Villeneuve, Yves Létourneau, Suzanne Langlois, Denise Proulx, Denise Morelle, Michel Dumont, Réjean Roy

BILLETS EN VENTE
THÉÂTRE PORT-ROYAL
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél: 842-2112

petites annonces

Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 10h. à 5h.
331-8961

IMMEUBLES 100
101 propriétés à vendre
105 propriétés à revenus à vendre
108 propriétés à la campagne
110 propriétés à la campagne
113 propriétés demandées
117 propriétés commerciales industrielles
120 cottages bungalows
123 administration des propriétés
126 maisons mobiles
128 immeubles
130 chalets à vendre
134 condominiums appartements à vendre
138 manufactures à vendre
141 entrepôts à vendre
144 commerces à vendre
147 terrains à vendre
150 terres à vendre
154 maisons de pension à vendre
156 bureaux et locaux à vendre
159 magasins à vendre
162 garages à vendre
165 divers à vendre

LOCATION 200
202 appartements à louer
204 appartements chauffés à louer
207 appartements meublés chauffés à louer
209 appartements demandés
211 appartements et logements à partager
214 logements à louer
218 logements chauffés à louer
222 logements chauffés meublés à louer
224 logements demandés
227 logements à sous-louer
229 chambres à louer
231 chambres demandées
234 commerces à louer
237 commerces demandés
239 bureaux & locaux à louer
241 bureaux demandés
243 magasins à louer
248 propriétés à louer
250 propriétés demandées
252 bungalows et cottages à louer
254 pensions à la campagne
258 chalets à louer
260 chalets demandés
263 maisons de campagne
266 places commerciales
269 entrepôts à louer
271 hôtels villégiature
273 terrains de camping
275 garages à louer
278 entreposage
280 terrains à louer
283 on demande à louer
285 salles - studios - ateliers
288 divers à louer

MARCHANDISES 300
302 ameublement
305 antiquités à vendre
308 antiquités demandées
310 articles de ménage
314 articles camping caravaning - tentes
316 articles sport - skis
319 instruments de musique
322 photos et cinés
325 caméras
328 machinerie
330 matériaux de construction
332 effets de bureau - magasins restaurants
335 tableaux - peintures
338 artisanat
340 tapis - carreaux - linoléum
343 terrazo - céramique
346 machines à coudre
349 lingerie - fourrure vêtements
350 T.V. stéréos - radios
354 monnaie - timbres
360 bois charbon - huile
367 terre jardinage
369 animaux à vendre
371 achèterais animaux
375 chevaux - voitures
377 imprimerie
379 divers à vendre
380 divers demandé
385 équipement de ferme

SERVICES 400
402 peintre
405 électricien
407 plombier
410 rembourreur
413 entrepreneur
417 denturologiste
420 menuisier - ébéniste.
425 service domestique
429 garderie d'enfants
430 perdu et trouvé
433 chauffage
435 planchers
438 déménagements transport - camionnage
440 service divers
444 lavage - nettoyage
448 chapeaux - couture - couturière
450 décoration
455 impôts - tenue de livres
459 portes et fenêtres
460 tailleur
465 terrassement

FINANCE 500
502 associés demandés
505 agents demandés
508 occasions d'affaires
510 assurances
515 hypothèques
520 administration

AVIS DIVERS 600
602 activités sociales
605 voyages & Transport
608 ventes de charité
612 encans
620 chasse & pêche
625 divers
630 avis légaux appels d'offres demandes de soumissions
634 decès
638 remerciements
640 messe

ÉDUCATION 700
701 école
706 école de conduite
709 école de métiers
712 école de danse
715 cours de perfectionnement
720 éducation
722 cours de piano
725 divers - cours

EMPLOIS 800
800 service de personnel
807 couples demandés
810 hommes demandés
820 femmes-filles demandées
830 hommes-femmes demandés
835 agents vendeurs
840 coiffeurs-coiffeuses demandés
845 emplois demandés

VEHICULES 900
903 bateaux moteurs yachts
905 maisons mobiles
910 remorques roulottes
914 bicyclettes
918 motocyclettes
922 tracteurs
928 équipement à neige
933 motoneiges
940 avions
944 clinique d'autos
955 réparations autos camions
958 pneus
962 pièces d'auto
970 équipement de garage
973 accessoires d'autos et camions
978 camions à vendre
982 autos et camions à louer
985 autobus
988 débosselage peinture
990 autos camions demandés
999 autos à vendre

101 propriétés à vendre

DEUX-MONTAGNE DUPLEX et BUNGALOW à vendre: $36,000.00 Tél.: 473-4570.

CONTRECOEUR: Cottage bloc de ciment deux chalets d'été. Magnifique terrain sur bord du fleuve. Seulement $16,800. (M.L.S.) Muriel Létourneau 655-9400

IMM. CARBONNEAU COURTIERS

BOUCHERVILLE: Bungalow construction récente. Sous-sol fini. Facilité de financement! (EXCEL) Muriel Létourneau 655-9400 655-5747.

IMM. CARBONNEAU COURTIERS

BOUCHERVILLE: Bungalow avec deux revenus. Vue magnifique sur fleuve! Bon investissement. (M.L.S.) Muriel Létourneau 655-9400 655-5747.

IMM. CARBONNEAU COURTIERS

BOUCHERVILLE: 2 Bungalows neufs à prix raisonnable près du golf tous les services. Maison constructeur avec bonne hypothèque. (M.L.S.) Huguette Marcoux 655-9400 670-3523.

IMM. CARBONNEAU COURTIERS

CONTRECOEUR: Propriété rêvé pour professionnel, plusieurs grandes pièces foyer. Terrain exceptionnel près du fleuve (M.L.S.) Francine Savaria 655-9400 655-1156.

IMM. CARBONNEAU COURTIERS

VIEUX LONGUEUIL: Duplex $16,000 à rénover situé sur rue tranquille au coeur du vieux village (M.L.S.) Huguette Marcoux 655-9400 670-3523

IMM. CARBONNEAU COURTIERS

BOUCHERVILLE: Bungalow construction récente, salle familiale avec foyer, garage. Terrain gazonné, près du golf. (EXCL) Francine Savaria 655-9400 655-1156

IMM. CARBONNEAU COURTIERS

101 propriétés à vendre

LONGUEUIL: Bungalow très propre construction 1964 salle de jeux plus bachelor joué présentement secteur tranquille. (M.L.S.) Francine Savaria 655-9400 655-1156

IMM. CARBONNEAU COURTIERS

BOUCHERVILLE: Triplex 2 x 5½, et 1 x 4 pièces grand terrain, chauffage central individuel, bonne construction (M.L.S.) Francine Savaria 655-9400 645-1156

IMM. CARBONNEAU COURTIERS

Rosemont coin Bourbonnière, triplex détaché, 1-7, 2-4, sous sol fini, chauffage central, garage double sur rue, terrasse soleil, grand terrain 42 x 88, revenues, $6,060. Occasion $45,000. comptant à discuter. Pas d'intermédiaire de 9 à 5

108 propriété à l'extérieur

ST-JACQUES maison campagne, 8 arpents plus bâtiments, cuisine d'époque, chambres tout en bois, grand salon. J. Huppertz 678-8060 656-1878

IMM. CARBONNEAU COURTIERS

Chersey dans Laurentides. 45 milles Montréal, maison 2 étages, 7 appartements sous-sol 7 pieds, système central, terrain 8 arpents, site magnifique pour club de sports. $23,700. Information: 276-5238 1-882-2226.

144 commerces à vendre

Salle de quilles, située centre-Montréal, 8 allées automatiques, clientèle établie. Accepterais aussi en échange: ferme, maison, chalet 522-0491 - 722-1131.

147 terrains à vendre

Iberville: 140 x 100', $1,400. Prets à bâtir, sans taxe municipale depuis 10 ans. Tél.: 581-0364.

Chersey dans Laurentides, 75 x 100, accès bord de l'eau, semi-boisé $800. Information 276-5238.

202 appartements à louer

3½ neufs, près Métro Beaubien. 325-0605.

239 bureaux locaux à louer

Bureau à louer, 420 pi. car., tapis mur à mur, chauffé, électricité payé 849-9992.

258 chalets à louer

ST-SAUVEUR: 43 Pagé, neuf, 3 chambres, 1½ Salle de bain, foyer, neublé et décoré, tapis mur à mur. sibile fin de semaine. Location Saison seulement 661-2359.

302 ameublement

Matelas, sommiers. Directement du manufacturier tél: 681-0307.

Draperie de salon, de style moderne rouge et noire, le jour: 387-6241 soir: 663-0766.

Meubles non peints: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèques, mobiliers de cuisine, etc). Avons aussi matelas toutes grandeurs, à prix d'aubaine. 207 Beaubien est tél.: 276-9067.

Armoire de cuisine moderne sur mesure, vanité, arborite, directement du manufacturier. Estimation 381-9485 588-3929.

319 instruments de musique

À louer Disco mobile avec disc jockey et lumières. H.P. Eliminateur 1, 527-3574 après 5 heures.

332 effets de bureau magasins - restaurants

Dactylo à vendre: IBM, Olympia, etc., Vente, location, réparation. Tél.: 387-6091. Jour et soir.

350 T.V. stéréos - radios

Téléviseur Electrohome Console 21" $80.00 Manteau mouton de perse noir, très propre $100.00 Tél.: 255-9267.

377 imprimerie

Duplicateur à stencils "RONEO" électrique, avec stock de stencils et d'encre. Convient à petit organisme ou entreprise. $400. 45 est, Jarry. 387-2486.

379 divers à vendre

Set de cuisine 6 morceaux très propre. Table de centre de salon 60 pouces de diamètre en bois. Tél.: 351-7654.

Artisanat tapis tressé, grandeur différentes fait sur commande 684-8277.

410 rembourreur

Rembourrage général, estimation et livraison gratuite. Tél.: 323-7100.

413 entrepreneur

Entrepreneur menuisier, finition sous-sol, travail général 527-1769 soir.

PRENDRAIS PEINTURE INTÉRIEURE, MURS DE COULEUR ET DÉCOUPAGE. LÉGÈRES RÉPARATIONS, TRAVAIL 7 JOURS 24 HEURES. PARTOUT DANS MONTRÉAL ET BANLIEUE. SATISFACTION ASSURÉE. INFORMATION: 622-8065.

435 planchers

Sablage, finition plastique, varathane, nettoyage tapis, tél.: 721-7738.

438 déménagements - transport - camionnage

Accepterais déménagement à prix modique, local ou longue distance, tél.: 737-8009.

440 service divers

AMASO

Service de rencontres serieux, 822 est rue Sherbrooke, suite 5. Marthe Gaudette, b.a.b. péd.b. ph. 1.es lettres. Tél.: 524-3852.

444 lavage - nettoyage

AA-1 Lavage murs, vitres, tapis, plancher, sablage, varathane, peinture. Estimation gratuite. Service 7 jours M. Roger 676-3332.

455 impôts - tenue de livres

DÉCLARATIONS D'IMPÔT

Formule depuis 1968, tenue de livres. Tél.: 381-5425.

605 voyages & transport

Billet d'avion, Montréal - Amsterdam, valide jusqu'au 21 novembre, (418) 522-1103.

807 couples demandés

COUPLE DEMANDÉ, 35 à 50 ans, pour club nautique à 25 mi. de Montréal. Homme pour entretien général, réparations etc. Dame pour réception, téléphone, correspondance etc. Maison chauffé. Salaire. Tél.: 631-1774.

830 hommes-femmes demandés

Hommes demandés sachant travailler le bvois. Travail permanent. 845-6444 729-3467.

845 emplois demandés

TRAVAIL DE MANUFACTURE À DOMICILE 656-1570.

CORRECTRICE D'ÉPREUVES Expérience journaux, revues, travaux de ville de préférence soir, temps plein ou partiel. Ecrire Journal Le Jour, 387 Boul. Lebeau, C.P. 138, St-Laurent.

990 autos camions demandés

Nous payons jusqu'à $20. pour votre vieille voiture pour ferraille. Remorquage gratuit. Tél.: 365-6835.

999 autos à vendre

PEUGEOT 504, 1971 automatique, 31,000 milles, peinture neuve, AM/FM, particulier, $2,000. 626-7385.

GREMLIN 6 cylindres manuelle 1974, 1,800 mille $2,800. LTél: 389-1448 de 9 am à midi. M. Desjardins.

VOLKSWAGEN 74, couleur verte, prix de sacrifice, départ pour étranger téléphoner de 5 à 8 h. frais renversé 1-373-3542.

PEUGEOT 504, 1971 automatique, AM/FM 46,000 excellente condition $1,750. 331-7692.

FIAT 128 1973 4 portes, 23,000 milles, $1,800, à discuter; doit vendre, tél.: 737-7923.

FIAT 124, coupé sport 72, anti-rouille, radio AM/FM, aubaine de 9 à 5h. Particulier, Jean-Pierre Geoffroy, 861-9661.

999 autos à vendre

VEGA 1973, G.T. AM/FM, arrière ouvrant, 24,000 milles, tout équipée, $2,700. 453-8225.

PEUGEOT 504, 1971 automatique, 31,000 milles, peinture neuve, AM/FM, particulier, $2,000. 626-7385.

DODGE VANE 1969 Bon état de marche. Aubaine. Faut voir. Tél.: 348-5674.

RENAULT 12, 1972, 29,000 milles en très bon état, cause auto fournie téléphoner après 6h. 731-0446 ou 527-0244 $1,500.



Vous écouter
Vous comprendre
Vous aider
Tel-Aide
935-1101
Jour et nuit.

630 Avis légaux - soumissions - appels d'offres

AVIS

La Ligue des propriétaires de Montréal. Les bulletins de présentation au poste de directeurs de la Ligue doivent être présentes au siège social de la Ligue sis à Montréal au 1600 rue Berri, suite 299 le plus tard le 29 novembre 1974 à quatorze heures de l'après-midi.

RENÉ MAHER
CHEF DU SECRÉRARIAT

casic — comité des avantages sociaux de l'industrie de la construction

COMITÉ DES AVANTAGES SOCIAUX
DE L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION
3530 ouest, rue Jean-Talon, Montréal, Québec H3R 2G3

APPEL D'OFFRES AUX IMPRIMEURS

Le C.A.S.I.C. présente des appels d'offres pour l'impression de 3 brochures, à savoir:
350,000 copies en français
20,000 copies en anglais
30,000 copies en italien
Nous fournissons ci-dessous les détails supplémentaires relatifs à ces brochures:

FORMAT: 4 1/8" X 8"

MISE EN PAGE:
Approximativement 100 pages dont 26 pages de couleurs différentes.
Impression deux couleurs (noir et vert avec trames)
Sur papier Offset 1/120M. avec 12 onglets découpés
COUVERTURE:
4 pages Glosskote 10pt. 2 couleurs
RELIURE: Collée
LA MÉCANIQUE EST FOURNIE, PRÊTE POUR LA CAMÉRA.
DATE LIMITE POUR RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES: 22 novembre 1974.

Communiquez avec monsieur Jean-Guy Poissant, directeur de services et attaché à l'information à (514) 731-3683.

630 Avis légaux - soumissions - appels d'offres

Canada
Province de Québec
District de Montréal
Greffe des divorces du District de Montréal

No: 500-12-046645-747

(Aide Juridique)

COUR SUPÉRIEURE
(Division des divorces)

DAME GAÉTANNE BONENFANT, domiciliée et résidant au 3525 rue Avon à St-Hubert, district de Montréal
Requérante
C
SIMON LALIBERTÉ, de domicile inconnu
Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé Simon Laliberté est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par voie de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce acccompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
St-Hubert, le 4 novembre 1974
WILFRID LEFEBVRE
REGISTRAIRE

Canada
Province de Québec
District de Montréal
Greffe des divorces

No: 500-12-046894-741

COUR SUPÉRIEURE
MICHELINA DE RIGGI, opératrice, domiciliée au 4260 Barclay, app. 6, cité et district de Montréal.
Requérante
vs-
LUIGI BARBARINO, de lieux inconnus.
Intimé
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé LUIGI BARBARINO est requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication pour répondre dans lesdits délais à la requête de divorce contre lui logée à défaut de quoi, jugement de divorce ou sur toutes mesures accessoires pourra être rendu par défaut. Une copie de la requête en divorce a été laissée au Greffe à son intention.

Montréal, le 11 novembre 1974
ME W. LEFEBVRE
Régistraire adjoint
de la Cour Supérieure.

Mes. Godin & Cadieux, avocats,
60 St-Jacques, suite 501
Montréal 126, P.Q.
Procureurs de la requérante

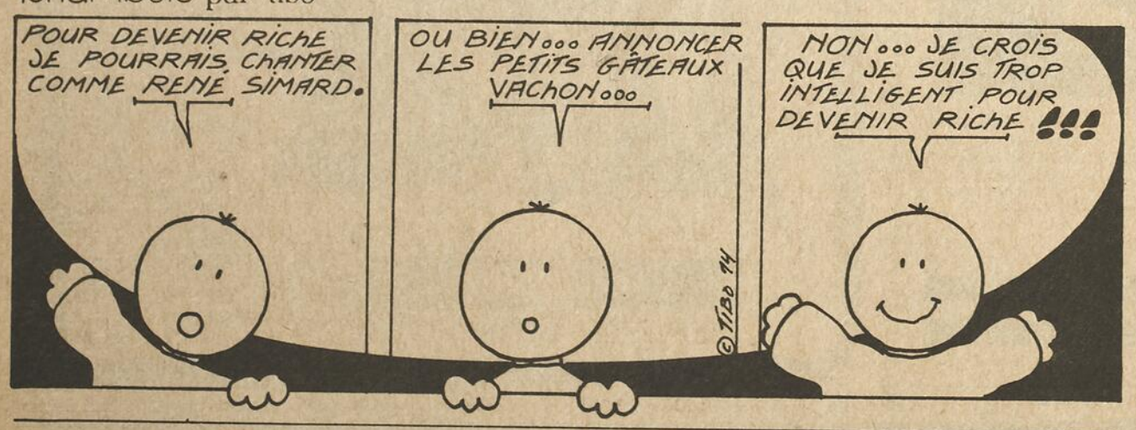
La Coopérative — les petits dessins — et LE JOUR présentent

Les bandes dessinées québécoises

JAUNES D'OEUFS



lunambule par tibo



le sombre vilain



carrières

nous cherchons:
PROFESSEURS DE FRANÇAIS

pour enseignement du français à des adultes à Montréal. Travail stable à temps plein ou à temps partiel.
Nous exigeons:

—Minimum B.A. (licence ou équivalent)
—Connaissances en linguistique
—Stage VIF de vive voix ou équivalent.

Ecrire à:
Journal Le Jour
Case Postale 139
387 boul. Lebeau
Ville Saint-Laurent

Collège de Rosemont
(CEGEP)
OFFRE D'EMPLOI

TITRE: ***AIDE PÉDAGOGIQUE INDIVIDUEL***

NATURE DU TRAVAIL:
L'aide pédagogique individuel assiste l'étudiant dans le choix de sa programmation individuelle des cours et des horaires en fonction de ses goûts, aptitudes et possibilités.

ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES:
Il conseille et informe les étudiants dans le choix de leur programme et de leurs cours, dans la fabrication de leur horaire individuel, dans les changements d'orientation ou de spécialité, dans l'abandon de cours...

Il analyse les dossiers des étudiants, diagnostique le plus précisément possible les causes ou les dangers d'échecs, suggère aux étudiants des remèdes à ces situations et fait régulièrement rapport à ce sujet aux membres de la direction des services pédagogiques.

Il se tient au courant des débouchés à l'université et sur le marché du travail pour les diplômés des différents programmes afin de conseiller plus utilement les étudiants.

Il peut se voir confier toutes autres responsabilités inhérentes à sa fonction.

QUALIFICATIONS REQUISES:
Posséder un diplôme universitaire terminal de premier cycle dans une discipline appropriée.

TRAITEMENT:
De $9,192.00 à $17,116.00 selon les qualifications et l'expérience.

Un curriculum vitae détaillé doit parvenir avant 17 heures, mardi 26 novembre 1974

COLLÈGE DE ROSEMONT
Bureau des services au personnel
6400, 16ième avenue, Rosemont
Montréal H1X 2S9

BESOIN URGENT
D'UN DIRECTEUR GÉNÉRAL
compétent pour administrer institution de 500 élèves.

Se présenter à:
Monsieur Maurice Saulnier
CARREFOUR SAINT-ARSÈNE
7321 Christophe-Colomb
Montréal

LA COMMISSION SCOLAIRE DU NOUVEAU-QUÉBEC

requiert les services d'un

ATTACHÉ DE RECHERCHE EN DÉVELOPPEMENT PÉDAGOGIQUE

FONCTIONS:
Sous la responsabilité de l'Administrateur-adjoint, l'attaché de recherche voit à la création et à la coordination d'une équipe chargée des tâches suivantes:
—CONSULTER la population autochtone du Nouveau-Québec, en vue de déterminer leurs besoins pour l'élaboration de programmes scolaires appropriés.
— ÉLABORER du matériel scolaire et des méthodes didactiques répondant aux besoins du milieu.
— ÉVALUER et VÉRIFIER les résultats de cette opération.
— PROPOSER des recommandations pour approbation finale.

QUALIFICATIONS:
— Maîtrise en Éducation avec option en Évaluation et Programme ou en supervision scolaire.
— Expérience d'au moins deux (2) années dans le domaine.
— Bilingue

EXIGENCES:
La consultation de la population autochtone était un impératif, cet emploi nécessitera de fréquents déplacements dans les localités du Nouveau-Québec.
Possibilité de résidence: Fort-Chimo, Baie d'Ungava.

TRAITEMENT
Selon la Politique Administrative et Salariale du Ministère de l'Éducation, plus allocations spéciales.

Les personnes intéressées à ce poste devront faire parvenir leur Curriculum Vitae avant le 20 novembre 1974 à:

SERVICE DU PERSONNEL
Concours AR-1-74
COMMISSION SCOLAIRE DU NOUVEAU-QUÉBEC
2900, Chemin Quatre-Bourgeois
Ste-Foy, Québec 10
GIV-1Y4

Avant que le Parti québécois ne réalise l'indépendance

Une forte majorité pour un referendum

Le nombre de Québécois qui croit en l'idée de l'indépendance ne cesse de progresser et une immense majorité de Québécois de toutes allégeances désire qu'un éventuel gouvernement péquiste tienne un referendum pour consulter la population avant de réaliser l'indépendance.

Ces constatations ressortent de la parution hier, dans La Presse, de la deuxième tranche d'un sondage effectué pour son compte par l'Institut québécois d'opinion publique (IQOP).

Il semble donc assuré que loin de régresser comme certains le mentionnaient, l'idée de l'indépendance du Québec continue de progresser sans arrêt et qu'une écrasante majorité de la population veut être consultée par un futur gouvernement péquiste avant que celui-ci ne passe à la réalisation de son projet d'indépendance.

Ce sont maintenant 28% des Québécois qui désirent que le Québec devienne indépendant, proportion jamais atteinte auparavant dans tous les sondages faits sur cette question.

L'idée d'indépendance progresse partout au Québec tant dans les différents groupes sociaux que dans les régions. On assiste à un certain revirement de la situation qui a toujours existé au niveau géographique quant à la faveur des Québécois pour l'indépendance. Ainsi, le grand Montréal perd au détriment de Québec le titre de la région qui est proportionnellement la plus favorable à l'indépendance. 36% des résidents de la capitale se disent en faveur de l'indépendance, contre 27.5% des Montréalais et 26% dans le reste du Québec.

De plus, 83% des personnes qui ont répondu au sondage désirent un referendum et ce, indépendamment de leurs options politiques.

Comme on pouvait s'y attendre, le Parti québécois regroupe la grande masse des supporters de l'idée d'indépendance. Il n'en a toutefois le monopole. En effet, on retrouve aussi des partisans de l'indépendance du Québec dans tous les autres partis, cela varie de 10.5% chez ceux qui donnent leur appui électoral au Parti libéral, 21.5% chez les créditistes et 13% chez les unionistes.

Parallèlement aux interrogations sur l'indépendance et le referendum, le sondage de l'IQOP portait aussi sur le futur principal véhicule de l'idée indépendantiste, le Parti québécois et sur l'avenir de son leader actuel René Lévesque.

Le sondage démontre que 74.5% des péquistes souhaitent que M. Lévesque reste à son poste et que 18.5% souhaiteraient au contraire qu'il laisse sa place à un autre comme chef de parti. Ces opinions sont un peu pa. tagées si on prend l'ensemble de tous les électeurs. On retrouve alors une proportion de 52.5% en faveur du maintien de René Lévesque à la tête du P.Q. et une proportion de 34.5% en faveur du départ de M. Lévesque au profit d'un nouveau leader.

Parmi les successeurs éventuels de René Lévesque, l'actuel leader parlementaire du P.Q., Jacques-Yvan Morin, arrive en tête de liste avec 30% des péquistes qui lui sont favorables et 18% chez tous les électeurs québécois. Il est suivi de Jacques Parizeau, 13% chez les supporters péquistes, 10% chez tous les électeurs réunis. Viennent ensuite MM. Claude Morin, Robert Burns et Camille Laurin.

Pour, contre l'indépendance

QUESTION: Personnellement, êtes-vous pour ou contre l'indépendance du Québec? (en pourcentage)

Réponses selon l'intention de vote.

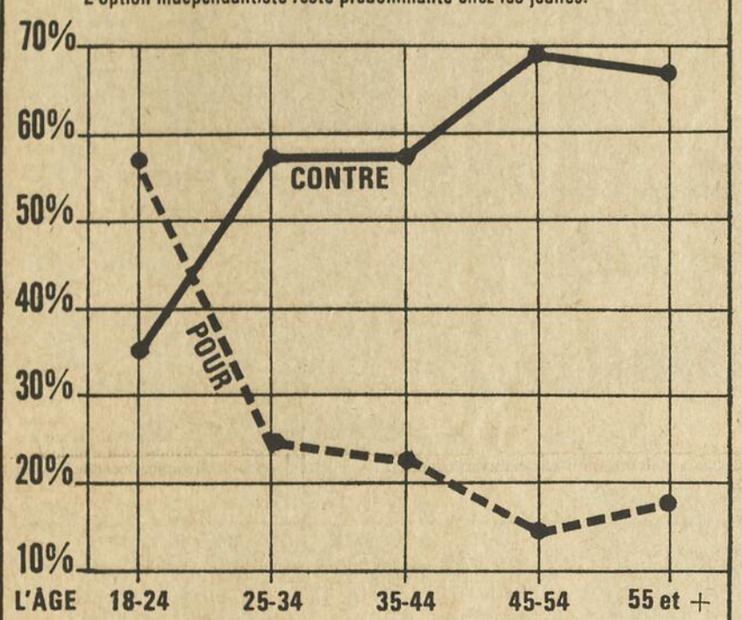
	TOTAL %	LIB.	P.Q.	CRED.	U.N.
Pour	28.0	10.5	61.0	21.5	13.0
Contre	57.5	76.5	26.0	63.0	82.5
Ne savent pas ou ne répondent pas	14.5	13.0	13.0	15.5	4.5

Le mouvement en faveur de l'indépendance semble avoir touché toutes les régions du Québec comme tous les Québécois quelque soit le parti pour qui ils ont manifesté le désir de voter. Généralement, les hommes y sont plus favorables de même que les habitants de Québec et de Montréal.

Réponses selon le sexe, la langue parlée et la région.

	HOMMES	FEMMES	FRANÇAIS	ANGLAIS	MONTRÉAL	QUÉBEC	RESTE DE LA PROV.
Pour	30.5	25.0	31.0	7.0	27.5	36.0	26.0
Contre	58.0	57.0	52.5	87.0	58.0	53.0	58.0
Ne savent pas ou ne répondent pas	11.5	18.0	16.5	6.0	14.5	11.0	16.0

L'option indépendantiste reste prédominante chez les jeunes.



La grande faveur de l'indépendantisme chez les 18-24 ans est à nouveau confirmée par ce sondage. Près de 58% des Québécois se situant dans ce groupe, sont favorables à l'indépendance alors que cette proportion descend à un peu plus de 25% pour les Québécois ayant entre 25 et 34 ans. C'est le groupe des 45-54 qui est le moins réceptible à l'idée d'indépendance; environ 15% d'entre eux s'y disent favorable. La courbe en faveur de l'indépendance remonte un peu pour atteindre 18% chez les 55 ans et plus.

Un bloc de 83% des électeurs désire qu'un éventuel gouvernement péquiste tienne un referendum sur la question de l'indépendance avant de mettre ce projet à exécution. Ce sentiment est partagé par l'ensemble des électeurs, la proportion reste la même que l'on soit pour le Parti québécois ou le Parti libéral. Elle est un peu plus élevé, soit 84.5%, si l'on est partisan du Ralliement des Créditistes ou de l'Union nationale. Fait intéressant à signaler, si 11% de la population en général ne croit pas qu'il soit nécessaire de tenir un referendum, on peut compter un 9.5% d'anglophones qui ne croit pas obligatoire la tenue d'une consultation populaire avant de passer à la réalisation de l'indépendance.

Le référendum

QUESTION: Si le Parti québécois prenait le pouvoir lors de la prochaine élection provinciale, diriez-vous qu'avant de faire l'indépendance, il devrait consulter la population ou diriez-vous que cela ne serait pas nécessaire? (en pourcentage)

Réponses selon l'intention de vote.

	TOTAL %	LIB.	P.Q.	CRED.	U.N.
Consulter la population	83.0	83.0	83.0	84.5	84.5
Ne pas consulter la population	11.0	12.0	14.5	11.0	11.0
Ne savent pas ou ne répondent pas	6.0	5.0	2.5	4.5	4.5

Réponses selon le sexe, la langue parlée et la région.

	HOMMES	FEMMES	FRANÇAIS	ANGLAIS	MONTRÉAL	QUEBEC	RESTE DE LA PROV.
Consulter la population	82.5	84.0	83.5	80.5	81.5	89.0	84.0
Ne pas consulter la population	13.0	9.0	11.0	9.5	11.0	5.0	12.0
Ne savent pas ou ne répondent pas	4.5	7.0	5.5	10.0	7.5	6.0	4.0

Le chef du Parti québécois, René Lévesque, conserve encore en tant que leader une cote des plus favorables tant à l'intérieur de son parti qu'à l'extérieur. Chez les péquistes, 74.5% veulent que René Lévesque demeure au poste de chef du parti à 18.5% veulent au contraire qu'il cède la place à un autre. Si l'on prend l'ensemble des électeurs, plus d'hommes souhaitent le maintien du leader actuel et que l'on soit francophone ou anglophone ne change rien à l'affaire. En effet, 52.5% des électeurs tant chez les anglophones que chez les francophones disent que René Lévesque est encore celui qui peut diriger le mieux le Parti québécois.

L'avenir de René Lévesque

QUESTION: Avec laquelle des deux affirmations suivantes êtes-vous d'accord? a) M. Lévesque devrait laisser sa place à un autre comme chef du Parti quebecois; b) M. Lévesque est encore celui qui peut le mieux diriger le Parti quebecois. (en pourcentage)

Réponses selon l'intention de vote.

	TOTAL %	LIB.	P.Q.	CRED.	U.N.
Devrait quitter	34.5	42.5	18.5	50.0	43.5
Devrait rester	52.5	44.0	74.5	39.0	43.5
Ne savent pas ou ne répondent pas	13.0	13.5	7.0	11.0	13.0

Réponses selon le sexe, la langue parlée et la région.

	HOMMES	FEMMES	FRANÇAIS	ANGLAIS	MONTRÉAL	QUÉBEC	RESTE DE LA PROV.
Devrait quitter	33.5	34.5	35.5	25.0	28.0	41.0	42.5
Devrait rester	55.0	50.0	52.5	52.5	58.5	47.0	44.0
Ne savent pas ou ne répondent pas	11.5	15.5	12.0	22.5	13.5	12.0	13.5

La succession de Lévesque

QUESTION: Si monsieur René Lévesque décidait d'abandonner son poste de chef du Parti québécois, à votre avis, laquelle des cinq personnes suivantes pourrait le mieux le remplacer? (en pourcentage)

Réponses selon l'intention de vote.

	TOTAL %	LIB.	P.Q.	CRED.	U.N.
Jacques-Yvan Morin	18.0	16.5	30.0	11.0	19.5
Robert Burns	9.0	5.0	11.5	6.5	13.0
Camille Laurin	7.0	7.5	7.5	11.0	2.0
Jacques Parizeau	10.0	8.0	13.0	21.5	11.0
Claude Morin	8.5	10.5	13.0	6.5	4.5
Aucun	9.5	11.0	5.0	11.0	11.0
Ne savent pas	32.0	36.5	17.5	32.5	37.0
Ne répondent pas	6.0	5.0	2.5	0.0	2.0

Réponses selon le sexe, la langue parlée et la région.

	HOMMES	FEMMES	FRANÇAIS	ANGLAIS	MONTRÉAL	QUÉBEC	RESTE DE LA PROV.
Jacques-Yvan Morin	23.5	13.0	19.5	9.5	17.0	27.0	17.5
Robert Burns	12.0	6.0	8.5	10.5	12.0	6.0	5.5
Camille Laurin	8.0	6.5	8.0	1.5	6.5	8.0	8.0
Jacques Parizeau	14.0	7.0	11.0	6.5	10.0	9.0	11.0
Claude Morin	8.5	9.0	9.5	5.0	8.0	14.0	8.5
Aucun	9.5	9.5	8.5	17.0	13.0	5.0	5.5
Ne savent pas	20.5	41.5	30.5	33.0	25.0	27.0	41.5
Ne répondent pas	4.0	7.5	4.5	17.0	8.5	4.0	2.5

En cas de départ du chef actuel, le successeur le plus susceptible de bien le remplacer selon les électeurs québécois serait premièrement Jacques-Yvan Morin, suivi d'assez loin par Jacques Parizeau, Robert Burns et Claude Morin. Chez les péquistes, 30% des gens se disent en faveur du choix de Jacques-Yvan Morin comme successeur éventuel du chef actuel. MM. Parizeau et Claude Morin suivent derrière avec 13% chacun, vient ensuite Robert Burns avec 11.5% et Camille Laurin avec 7.5%.

Nous tenons à remercier la direction du journal LA PRESSE qui nous a gracieusement donné la permission de reproduire les tableaux qu'elle publiait dans son édition d'hier.

carrières

Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 10h. a 5h.
331-8961

carrières
Suzanne Asselin n'invente pas d'offres d'emploi mais elle prend bien soin de celles que vous lui confiez.
Composez 331-8961

HÔPITAL NOTRE-DAME

Direction des Services Infirmiers

L'Hôpital Notre-Dame de Montréal requiert les services

●D'INFIRMIÈRES DIPLÔMÉS OU AUTORISÉES

—Plusieurs postes vacants à temps complet
—Rotation: jour, soir, nuit.

Conditions particulières aux permanents de soir et de nuit.

●INFIRMIÈRES AUXILIAIRES

—Plusieurs postes vacants à temps complet et à temps partiel.
—Rotation: jour, soir, nuit

Les personnes intéressés devront être en règle avec leur Corporation professionnelle.

Prière d'adresser votre demande à:

Madame Rita David-Desroches
Bureau d'emploi
HOPITAL NOTRE-DAME DE MONTREAL
1560 est Sherbrooke
Montréal

COMMISSION SCOLAIRE DE NORMANDIE

Poste ouvert:
Enseignant à plein temps pour une classe de l'élémentaire régulier.

Endroit:
École St-Séverin de Proulxville.

Exigences:
Baccalauréat ou brevet A de préférence.

Conditions:
Selon la convention collective.

Les personnes intéressées feront parvenir leur curriculum vitae incluant qualifications et expérience avant le 20 novembre à:

M. Yvon Paquin, directeur général
Commission Scolaire de Normandie,
C.P. 10, 561 Rue St-Paul,
St-Tite, Laviolette.
Tél.: (418) 365-5938

LE JOUR
recherche une
Téléphoniste - dactylo
50 à 60 mots/minute
Pour le dimanche seulement
de 14 heures à 22 heures

Pour informations:
Marcel Latendresse,
387 boul. Lebeau
Ville Saint-Laurent
331-8961

LE CENTRE HOSPITALIER ST-EUSÈBE DE JOLIETTE

recherche les services:

D'UN (1) DIRECTEUR DU PERSONNEL.

Nature de la fonction:
Sous la responsabilité du Directeur Général, le titulaire du poste est responsable de la gestion administrative des services au personnel, de la gestion des ressources humaines, tant au point de vue de l'acquisition et de leur utilisation maximale qu'au point de vue de leur développement; il est responsable enfin du bien-être du personnel et l'administration des relations de travail.

EXIGENCES:
Diplôme universitaire de premier cycle en relations industrielles;
Expérience de travail au sein d'un Service du Personnel d'un Centre hospitalier;

SALAIRE:
Selon les échelles du M.A.S.

D'UNE (1) DIÉTÉTISTE PROFESSIONNELLE DE PRÉFÉRENCE AVEC EXPÉRIENCE EN ADMINISTRATION.

Toutes personnes intéressées à combler ces postes doivent faire parvenir leur candidature avant le 23 novembre 1974 au:

Directeur Général,
Centre Hospitalier St-Eusèbe,
585, Boul. Manseau,
JOLIETTE, P.Q.
J6E 3E5

le sport

Québec, actionnaire des Nordiques!

QUEBEC (PC) — La ville de Québec est devenue officiellement hier, actionnaire des Nordiques, de l'Association mondiale de hockey.

La nouvelle a été confirmée par le maire Gilles Lamontagne lors d'une conférence de presse donnée au Colisée entre les deuxième et troisième périodes de la partie opposant les Nordiques aux Racers d'Indianapolis.

En vertu d'une entente intervenue entre la direction de l'équipe et les autorités municipales et valable uniquement pour la présente saison, les Nordiques sont dégagés de certaines redevances qu'ils devaient normalement payer à la ville, notamment pour la location du Colisée.

En retour, la ville reçoit des actions de l'équipe pour un montant de $150,000 sur la base de 20 pour cent en actions ordinaires et de 80 pour cent en actions privilégiées.

Les services pour lesquelles les Nordiques devaient payer certaines redevances sont: le loyer pour les parties régulières; les frais pour les pratiques et l'entraînement; le loyer pour les bureaux et la chambre des joueurs; la loge du lieutenant-gouverneur; les droits de télévision; les annonces publicitaires et la charge de service.

Le contrat de trois ans entre les Nordiques et la ville de Québec viendra à expiration à la fin de la saison en cours.

Les dispositions concernant la période des éliminatoires ont également été modifiées.

Le contrat signé il y a deux ans prévoyait un partage des recettes à raison de 1/3 pour la ville et 2/3 pour les Nordiques.

Il a été amendé de façon à ce que la ville reçoive un loyer fixe de $3,000 par partie tandis que la balance ira aux Nordiques. Selon M. Lamontagne les Nordiques bénéficieront ainsi de recettes supplémentaires de l'ordre de $75,000 s'ils se rendent en finale.

Année critique

M. Lamontagne, qui a été un des instigateurs de la venue des Nordiques à Québec, a déclaré qu'il était nécessaire que la ville fasse un effort pour aider l'équipe parce qu'elle est dans une "année critique". Au cours de leurs deux premières années d'opération dans l'AMH, les Nordiques ont accumulé un déficit de plus de $850,000. Le premier magistrat a exprimé l'espoir que cet encouragement de la ville donnera l'exemple à tous les sportifs. Il a souligné que les Nordiques étaient la seule équipe professionnelle appartenant à des Québécois.

Congrès sportif pré-olympique

QUÉBEC (PC) — La ville de Québec sera l'hôte, à la veille des Jeux olympiques de 1976, d'un congrès international des sciences de l'activité physique qui réunira quelque 3,000 spécialistes.

Ces assises se tiendront au Centre municipal des congrès du 11 au 16 juillet 1976 sous le thème: "L'activité physique et le bien-être de l'homme".

Son organisation a été confiée à une commission scientifique qui s'est constituée en corporation sans but lucratif en juillet dernier sur l'initiative de l'Association canadienne des sciences du sport (ACSS).

Cette commission est présidée par le Dr Fernand Landry, directeur du département d'éducation physique à l'Université Laval.

Dans un communiqué publié jeudi, le Dr Landry a annoncé que les membres du comité exécutif de l'organisme quitterait le Canada le 24 novembre prochain à destination de Moscou, où ils présenteront les grandes lignes du congrès de 1976 à la presse mondiale et à leurs collègues du monde scientifique rassemblés à l'occasion du premier congrès mondial des sciences du sport.

Appuis de l'UNESCO

Le Dr Landry a précisé que le congrès de 1976 se tiendrait sous le patronage de l'UNESCO.

La corporation anticipe des appuis financiers de la part des différents niveaux de gouvernements intéressés et bénéficie déjà du support financier du gouvernement du Québec par l'intermédiaire du ministère des Affaires intergouvernementales et du Haut commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports.

Elle a également reçu l'appui moral et l'encouragement du COJO et de l'Association olympique du Canada.

Plusieurs événements spéciaux se dérouleront à Québec à l'occasion de ce congrès, dont un premier symposium international sur la recherche et le développement dans le domaine du hockey.

Aaron signe pour deux ans



Téléphoto PC

Le roi des cogneurs du baseball professionnel Hank Aaron dont les Braves d'Atlanta se sont impunément débarrassés à la fin de la saison dernière, a signé hier un contrat de deux ans avec les Brewers de Milwaukee à titre de frappeur désigné.

Plein air, chasse et pêche

Hausse pour les non-résidants

Le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, Claude Simard, a annoncé que les non-résidants ne pourront plus obtenir le permis de chasse qui leur coûtait $103 et valait pour toutes les espèces. Ce permis sera aboli et remplacé par des permis individuels pour chacune des espèces. En ce qui concerne le gros gibier, le coût des permis sera plus élevé pour les non-résidants venant de l'extérieur du Canada que pour les non-résidants qui sont d'une autre province canadienne.

a) Oiseaux et petit gibier: Non-résidants (comprenant les deux catégories): $25.

b) Caribou: Non-résidants canadiens: $175; Non-résidants non canadiens: $250.

c) Orignal: Non-résidants canadiens: $125; non-résidants non-canadiens: $200.

d) chevreuil: Non-résidants canadiens: $50; Non-résidants non canadiens: $75.

La chasse au chevreuil pour les non-résidants devra être effectuée dans les limites de l'ile d'Anticosti. La chasse au chevreuil dans les autres régions sera réservée aux résidants seulement.

Claude Simard a également annoncé une mesure pour inciter les chasseurs à prendre un plus grand soin de certificat du chasseur qu'ils ont obtenu gratuitement: un montant de $2 sera dorénavant exigé pour l'obtention d'un duplicata de ce document. Les coûts pour la production de ces duplicatas étant devenus prohibitifs, cette mesure s'imposait.

les statistiques

hockey

Matches d'hier non compris

Association mondiale

Aujourd'hui
Toronto à Edmonton
Indianapolis à Winnipeg
Cleveland à San Diego

Samedi
N. Angleterre à Phoenix
Chicago à Houston
Michigan à Québec

Dimanche
Indianapolis à Edmonton
Minnesota à Québec
N. Angleterre à Michigan
San Diego à Houston

Section est

	JG	P	N	Bp	Bc	Pt
N.-Ang.	10	7	3	0	36	27	14
Indiana.	13	4	9	0	31	50	8
Cleveland	8	3	4	1	19	25	7
Chicago	10	2	8	0	23	38	4

Section ouest

Houston	13	8	5	0	61	44	16
San Diego	11	7	4	0	36	38	14
Phoenix	11	4	6	1	41	49	9
Minn.	11	4	7	0	46	56	8
Michigan	12	2	10	0	31	59	4

Section canadienne

Toronto	14	10	4	0	67	45	20
Québec	11	8	3	0	54	32	16
Winnipeg	10	7	2	1	55	28	15
Vancouver	12	4	7	1	35	47	9
Edmonton	6	4	2	0	22	19	8

Compteurs

	B	A	PT
Dillon, Tor	11	14	25
Lund, Hou	13	8	21
Hull, Win	13	8	21
Nilsson, Win	5	15	20
Simpson, Tor	11	7	18
Henderson, Tor	10	8	18
Lacroix, SD	9	8	17
Tremblay, Qué	2	15	17
Bernier, Qué	7	9	16
Hughes, Hou	9	6	15
Walton, Min	9	6	15

Ligue majeure (Qué.)

Aujourd'hui
Trois-Rivières à Laval
Sorel à Québec
Chicoutimi à Sherbrooke
Hull à Shawinigan

Dimanche
Montréal à Hull
Shawinigan à Trois-Rivières
Laval à Sorel
Cornwall à Chicoutimi
Québec à Sherbrooke

Division est

	Pj	G	P	Bp	Bc	Pts
T. Rivières	20	9	7	4	84	77	22
Chicoutimi	17	8	8	1	93	104	17
Québec	18	8	9	1	70	74	17
Shawi	17	5	9	3	76	89	13
Sorel	18	3	14	1	68	106	7

Division ouest

Sher	17	12	3	2	112	67	26
Cornwall	19	11	4	4	87	68	26
Hull	17	10	7	0	92	86	20
Montréal	17	8	6	3	96	97	19
Laval	20	5	12	3	102	113	13

Ligue nationale

Mercredi
Philadelphie 3, Rangers 2
Pittsburgh 8, Islanders 2
Atlanta 4, Washington 3
Buffalo 8, Montréal 6
Minnesota 7, Détroit 4
Los Angeles 4, Toronto 0
Californie 2, Chicago 0
Kansas City 5, St-Louis 3

Aujourd'hui
Islanders à Kansas City
Philadelphie à Atlanta
Los Angeles à Vancouver
Toronto à Californie

Samedi
Rangers à Montréal
Islanders à Détroit
Philadelphie à St-Louis
Washington à Pittsburgh
Chicago à Los Angeles
Toronto à Vancouver
Kansas City à Minnesota
Buffalo à Boston

Dimanche
Californie à Rangers
Atlanta à Buffalo
Pittsburgh à Washington
Boston à Détroit

Section I

	J	G	P	N	Bp	Bc	Pt
Phila.	17	12	3	2	58	35	26
Atlanta	18	9	6	3	54	47	21
Islan.	15	7	5	3	54	40	17
Rangers	15	6	6	4	39	44	15

Section II

Van.	16	10	4	2	58	41	22
Chicago	16	7	7	2	57	40	16
St-Louis	15	5	7	3	49	54	13
Minn.	15	4	8	3	38	58	11
Kansas C.	14	2	11	1	38	67	5

Section III

Los Ang.	16	10	1	5	55	27	25
Montréal	17	7	5	5	68	52	19
Pitts.	14	5	7	2	55	57	12
Détroit	14	5	7	2	42	62	12
Wash.	16	1	13	2	33	78	4

Section IV

Buffalo	16	11	3	2	71	53	24
Boston	15	6	4	5	67	47	17
Toronto	14	4	7	3	51	59	11
Cali.	17	3	10	4	39	75	10

Compteurs

	B	A	PT
Orr, Bos	9	21	30
Esposito, Bos	15	12	27
Perreault, Buff	12	11	23
Lysiak, Atl.	9	13	22
Lafleur, Mtl.	8	14	22
Pappin, Chi	11	9	20
Lapointe, Mtl	8	12	20
Mahovlich, Mtl	8	11	19

football

Ligue canadienne

Dimanche, 17 nov
Finale de l'est
Ottawa à Montréal (13h00)

Finale de l'ouest
Régina à Edmonton (16h00)

Dimanche, 24 nov.
Coupe Grey
A Vancouver

Conf. nationale

Division est

St. Louis	7	2	0	210	149	.778
Wash	6	3	0	178	127	667
Dallas	5	4	0	178	140	556
Phil.	4	5	0	148	140	444
NY Giants	2	7	0	121	194	22

Division centrale

Minnesota	7	2	0	199	122	.778
Green Bay	4	5	0	134	146	444
Detroit	4	5	0	135	156	444
Chicago	3	6	0	98	128	333

Division ouest

Los Angeles	7	2	0	170	100	778
Nlle Orléans	3	6	0	95	164	333
S. Francisco	2	7	0	123	202	222
Atlanta	2	7	0	77	171	222

Conf. américaine

Division est

	G	P	N	Bp	Bc	Moy
Miami	7	2	0	203	125	778
Buffalo	7	2	0	191	160	778
Nlle Angl.	6	3	0	235	155	67
NY Jets	2	7	0	149	208	222
Baltimore	1	8	0	102	227	11

Division centrale

Pitts	6	2	1	193	133	722
Cinc	6	3	0	235	155	667
Houston	4	5	0	161	198	444
Cleve	3	6	0	177	234	333

Division ouest

Oak	8	0	0	246	143	889
Denver	4	4	1	180	177	500
Kansas City	3	6	0	147	171	333
San Diego	3	6	0	143	186	333

courses

Les inscrits

PREMIÈRE COURSE: Trot - pour 5 ans et moins. Conditions. Bourse $1,800

3—Some Meteor	Turcotte	5/2
2—Dollie Lane	Pleau	3/1
5—Granby Abe	Gendron	4/1
1—Little Song	Grandmaison	9/2
6—Goalot		5/1
7—Rapid Prog.	Gauthier	6/1
8—Spector Sam	Hanna	8/1
4—Deft Yankee	Giguere	8/1

DEUXIÈME COURSE: Amble alloc. pour âge & sexe. À réclamer. Bourse $2,000

2—Golden Able	Gauthier	5/2
5—Twenty One Jew.	Boucher	3/1
3—Senga Bart	Gendron	4/1
7—Solid Oak	Gamache	9/2
1—Kings Medal	Gauthier	5/1
8—Gusty Viking	Pleau	6/1
6—All Time Great	Giguere	8/1
4—Stormy Ken	Seaman	8/1

TROISIÈME COURSE: Amble - Conditions. Bourse: $4,000

4—Jay Farvel	Lareau	5/2
7—Reywin Millie	Chamberland	3/1
2—Andys Sailor	Picard	4/1
3—Lach	Lacharité	9/2
5—Arlington	Hanna	5/1
6—Barrie Lobell	Plouffe	6/1
1—Majestic Girl	Grisé	8/1

QUATRIÈME COURSE: Trot-alloc. pour âge & sexe. À réclamer. Bourse $1,900

4—Charles Zam	Tremblay	5/2
7—Trader Dillon	Pleau	3/1
8—Rocket Angus	Samson	4/1
2—Pride of Sterling	Archambault	9/2
3—Reddy Camp		5/1
5—Papou	Livernoche	6/1
6—Far And Wide	Grisé	8/1
1—Sand Dollar	Desjardins	8/1

CINQUIÈME COURSE: Amble alloc. pour âge & sexe. À réclamer. Bourse $2,100

5—Lila Lee	Gendron	5/2
7—Royal Kiwi	Lachance	3/1
3—Tony Raid	Gamache	4/1
4—Armbro Lester	Bédard	9/2
2—Kawartha Eddy	Lacharité	5/1
1—Drexel Harry	Hébert	6/1
6—My Buddy	Côté	8/1
8—Jopaga		8/1

SIXIÈME COURSE: Trot-Conditions. Bourse $2,400

1—My Happiness	St-Jacques	5/2
5—Wigwam	Gauthier	3/1
4—Smart Son	Grisé	4/1
7—Bigun	Hanna	9/2
6—Ruth Ann Char.	Beaulieu	5/1
3—Jambo Counsel	Ponton	6/1
2—Hempt Tona	Picard	8/1
8—Ransom	Aubin	8/1

SEPTIÈME COURSE: Amble-alloc. pour âge & sexe. À réclamer. Bourse $2,400

8—Keystone Ranger	Gauthier	5/2
3—Mary Sirrah	Gamache	3/1
2—Crestwood Co.	Hanna	4/1
1—Pec	Bédard	9/2
4—Effrat Lobell	Bouthillier	5/1
5—Markie Dares	Boucher	6/1
6—Meadow Jacob		8/1
7—Rebel Tar	Lachance	8/1

HUITIÈME COURSE: Amble - Conditions. Bourse $4,600

4—Royal Ricks P.	Lachance	5/2
2—Plutus	Pleau	3/1
5—Santa Lobell	Hébert	4/1
8—Sheffield Bay	Hébert	9/2
1—Glencoe Valley	Murphy	5/1
3—Razzle Abbe	Picard	6/1
6—Rebel Rolly	Bédard	8/1
7—Bay Senator	Plouffe	8/1

NEUVIÈME COURSE: Amble - Conditions. Bourse $4,800

7—Cyclone Queen	Côté	5/2
5—Vaisseau D'Or	Chartier	3/1
2—My True Lady	Tremblay	4/1
3—Jordan	Gendron	9/2
1—King Vicar	Filion	5/1
6—Tarpaulin	MacTavish	6/1
4—Bills Boy A		8/1
8—Mario G.L.	Lachance	8/1

DIXIÈME COURSE: Amble Conditions. Bourse $4,400

8—Dean Irish	Pelletier	5/2
7—H.T. Noël	Hébert	3/1
1—Clermont Drum.	Veilleux	4/1
2—Jambo Captain	Grisé	9/2
3—Henry T. Coun.	Jones	5/1
4—Potent Yankee	Côté	6/1
5—Encounter	Boucher	8/1
6—Grandborough	Gendron	8/1

BLUE BONNETS

Les sélections du JOUR
par Mario Lavallée

Relation entre les chevaux: chiffres entre parenthèse égale côte de vitesse

1—Granby Abe (58) — Dollie Lane (58) — Little Song (56)

2—Golden Able (66) — Solid Oak (62) — Gusty Viking (61).

3—Reywin Millie (73) — Barrie Lobell (69) — Jay Farvel (69)

4—Papou (60) — Trader Dillon (62) — Charles Zam (58)

5—Drexel Harry (63) — Royal Kiwi (62) — Armbro Lester (64).

6—Wigwam (64) — Smart Son (62) — My Happiness (57).

7—Effrat Lobell (72) — Pec (71) — Crestwood Copper (69).

8—Santa Lobell (80) — Bay Senator (83) — Razzle Abbe (79).

9—King Vicar (88) — Cyclone Queen (90) — Vaisseau D'Or (88).

10—Jambo Captain (73) — Encounter (71) — Henry T. Counsel (71).

LOUEZ UNE VOITURE!
HOCHELAGA DRIVE YOURSELF
VOLKS et VOITURES COMPACTES AMÉRICAINES
2122 RUE MASSON.
524-6836

La nouvelle Peugeot 504GL Diesel
Luxueuse, élégante — mais économe jusqu'à l'avarice (28 à 40 milles au gallon).
Sedan ou station-wagon

Peugeot 504GL Diesel
L'idée fait son chemin.
G.G.Q. Les Grands Garages du Québec Ltée
306 est, ST-ZOTIQUE 273-9105
(Métro Beaubien)

UNE CUISINE TECNA ... c'est autre chose

Les spécialistes "Tecna" sont à votre service pour vous aider dans la conception et le choix de votre cuisine à la mesure de votre budget.
TECNA 661-3931
1215, rue Tellier, St-Vincent-de-Paul, Laval

le sport

Levy refuse de tomber dans le "panneau" des prédictions

Le pilote Marv Levy, des Alouettes de Montréal, a absolument refusé d'être impliqué dans une controverse au sujet de l'issue de la finale de la CFE contre les Rough Riders d'Ottawa dimanche.

Le vainqueur représentera l'Est dans la classique de la coupe Grey à Vancouver le 24 novembre, contre les gagnants de l'Ouest, les Eskimos d'Edmonton ou les Roughriders de la Saskatchewan.

Il semble que certaines réactions qui ont suivi les hauts et les bas de son club cette saison se font finalement sentir chez Levy.

"Lorsque nous gagnons, nous sommes des héros et, lorsque nous perdons, nous sommes bons à rien", selon Levy, qui a conduit ses hommes à trois victoires en quatre matches sur les Riders cette année.

"Je ne crois pas à ces nombreux clichés utilisés par les journalistes, à savoir l'avantage du terrain, la loi de la moyenne, la fiche des victoires et revers au cours d'une saison.

"Ils ne veulent rien dire. Tout ce que je sais, c'est qu'il y a un match à 1 h. p.m. dimanche et que, si nous évoluons comme nous en sommes capables, nous l'emporterons."

Même si le match est télédiffusé nationalement par CTV, les amateurs de la région de Montréal ne pourront le voir au petit écran, si bien que la direction des Alouettes espère une foule qui remplira les 33,000 sièges de l'Autostade.

La meilleure foule de la saison a été enregistrée lors d'une visite du Toronto, avec plus de 20,000 spectateurs.

Levy a ajouté quelques remarques à l'endroit des Riders, notamment Jim Foley, Dick Adams et Rhome Nixon.

"Foley est sensationnel. Il donne l'exemple en donnant le meilleur de lui-même dans chaque match."

Foley peut porter le ballon, capter des passes et bloquer, trois postes qu'il remplit avec efficacité.

"Adams est rude et peut faire beaucoup de choses très bien, a poursuivi Levy. Il a su remplacer adéquatement Bill Palmer comme secondeur de ligne dès le début du match contre Hamilton dimanche dernier".

Levy a toujours considéré Nixon comme la plus grande menace offensive du Ottawa même s'il n'a gagné que 36 verges avec quatre passes au cours des trois derniers matches des Riders.

Levy doit faire un changement avant dimanche, car il veut utiliser six demis défensifs.

Il peut faire appel à Marv Luster en retirant son nom de la liste des blessés, ou Art Edgson, qui jouit présentement d'un essai de cinq jours avec le club.



Téléphoto PC

Les Rough Riders d'Ottawa à l'entraînement hier. George Hughes, l'assistant-instructeur, montre aux joueurs un croquis d'un jeu qui pourrait peut-être battre les Alouettes dimanche dans le match de finale de la Conférence de l'est.

Clarence frémit...

OTTAWA (PC) — Le président de la Ligue nationale de hockey, Clarence Campbell, témoignant mercredi devant un comité sénatorial, a prédit qu'aucune ligne sportive professionnelle ne pourrait continuer à fonctionner au Canada si l'on met en vigueur le projet de loi C-2 visant à établir une politique de compétition sur une base d'affaires.

Ce projet de loi assujettirait pour la première fois tous les services, y compris les sports, à l'autorité de la Loi d'enquête sur les monopoles.

On considérerait désormais comme coupable d'un délit passible de poursuites et d'une peine de deux années de prison toute personne "qui conspire, complote, s'entend ou s'organise avec une autre personne" pour limiter pour tout joueur l'occasion de faire partie d'une ligue ou de négocier et jouer avec l'équipe de son choix.

Campbell a exposé qu'une telle mesure interviendrait avec les efforts tentés par les ligues sportives pour maintenir une compétition équilibrée entre les équipes qui en font partie.

Selon lui, la loi proposée amènerait éventuellement l'élimination de toutes les équipes qui auraient moins de joueurs experts ou de finances adéquates pour se renforcer. "La majeure partie de toutes les lois et règlements concernant les sports professionnels, dit-il, vise à fixer des règles pour assurer une compétition équilibrée, et non l'éliminer.".

Campbell a protesté également contre une clause du projet de loi qui permettrait aux six premières personnes venues de réclamer une enquête sur toute violation présumée.

"Je frémis déjà, dit-il, seulement à penser à la somme d'efforts qu'il faudra à des organisations professionnelles, et je n'ose pas imaginer ce que les amateurs auront à endurer, quand il suffira de six citoyens mécontents... pour les soumettre à une enquête. Il est monstrueux de penser que quelqu'un ait pu croire qu'une telle chose était possible".



Téléphoto (PC)

Le président de la Ligue nationale, Clarence Campbell, à sa sortie du parlement...

Berger ne ferme pas la porte...

Sam Berger, le propriétaire des Alouettes de Montréal, a déclaré hier qu'il ne "fermera pas la porte" aux propositions de discussion sur la fusion possible entre la Ligue canadienne de football et la Ligue mondiale, mais il admet qu'il y a présentement d'autres priorités.

"Je ne veux pas m'impliquer dans cette affaire, ne serait-ce même que d'y penser, a ajouté Berger. Lorsque les éliminatoires et le match de la coupe Grey seront choses du passé, alors on verra..."

"Dire qu'il n'est absolument pas question de discussions constitue une attitude stupide."

Des officiels de la LMF ont récemment soulevé la possibilité d'une fusion entre les deux circuits, mais Berger demeure tout de même sceptique quant à leurs motifs.

"La LMF est présentement en difficulté et il ne me semble pas très sage de leur part de vouloir s'associer à nous. Cela pourrait avoir l'air d'un geste de désespoir... et nous ne sommes pas spécialisés dans ce département."

les capsules

D'Alain Gerbier

...Et la lumière fut! Les 12012 l'avaient mis en veilleuse hier soir et nous avons (comme dirait Céline, la secrétaire d'Yves Michaud) accompli notre "voyage au bout de la nuit". Bref, pour sortir LE JOUR de l'ombre, nous avons mis les lignées doubles. Ne vous étonnez pas qu'avec ces circonstances les capsules prennent la lumière comme un détenu prend le soleil lorsqu'il sort du trou de Saint-Vincent-de-Paul.

Au printemps (soupir!), au printemps donc, les Expos de Montréal rencontreront hors concours, les Giants de Yomiuri, à Daytona Beach. Les Giants (la meilleure équipe professionnelle japonaise, celle qui vient de donner quelques leçons aux Mets de New York, auront pour chef de file **Sadaharu Oh**, le **Hank Aaron** japonais.

●●●

Le printemps me fait penser à Prague et Prague aux **Bohemians.** Ceux là n'ont pas des "toits ronds ou carrés, des cerceaux et des bâtons dorés", ceux-là jouent au hand-ball. Ils rencontreront demain au Centre Maisonneuve l'équipe du Canada de la spécialité. Les Québécois **Denis Dufort, Claude Lefebvre, Marc Charbonneau, Christian Chagnon, Richard Coles, Pierre Ferdais, Robert Johnson, Pierre Desormeaux, Claude Viens, Hugues de Roussan, François Dauphin, Richard Brunet, Réjean Gratton** et un trio d'Albertains vivront la bonne aventure.

La Cour d'appel de l'Iklahoma vient de prononcer un jugement établissant qu'un spectateur touché par une balle de golf lors d'un tournoi ne peut porter plainte. La Cour a en effet estimé que la possibilité d'être atteint par une balle perdue est un risque que prend tout spectateur. Ce jugement renverse celui qui accordait $25,000 à **Marcheta Sheets** touchée à la tête alors qu'elle suivait un tournoi féminin à Muskogee en 1970. Mme **Sheets** avait poursuivi **Gerda Whalen Boykin,** l'Association américaine de golf et le Country Club de Muskogee. Moralité: n'allez pas folâtrer sur les parcours de golf ou bien restez dans votre trou.

L'Égyptien **Isamel El Shafei** vient d'accéder à la finale du Tournoi international de Manille ($50,000 en jeu) en battant l'Américain **Jeff Austin** 6-4, 6-2. Le joueur égyptien gaucher, qui jouait la veille de ses 27 ans avec deux dents apparentes lorsqu'il souriait et 32 cachées (voilà vous savez tout de lui), s'est qualifié après que deux joueurs ouest-allemands **Hans Porman** et **Jurgen Fassbender** se soient qualifiés pour les quarts de finale.



Téléphoto PA

Jack Dempsey "entre au musée"

À Bombay, l'Américain **John Andrew** est parvenu en demi-finale du tournoi (également à $50,000) de Bombay. En deux sets, 7-6, et 6-2, il s'est débarassé de l'Espagnol **Manuel Santana.** L'Australien **Tony Roche** s'est qualifié pour les quarts de finale en éliminant l'Allemand de l'ouest **Ulli Pinner** 6-7, 6-0, 6-4 tandis que le Néo-zélandais **Onny Parun** s'est hissé au même niveau en battant sans peine l'Indien **R. Gehring** 6-3, 6-1.

●●●

Plus efficaces ont été les compatriotes de ce dernier, **Anand Amritraj** et **Vijay Amritraj** (les protestataires indiens de la finale de la Coupe Davis): qui ont atteint les quarts de finale. Le Hollandais **Rolf Thung** a été l'une de leurs principales victimes (7-6, 6-7, 6-2).



Téléphoto PC

Vous allez voir que Coubertin va rammasser sa flamme et quitter son tombeau en disant: "je ne joue plus" ...hier Bobby Riggs, l'un des symboles de la vénalité sportive et Johny Rodgers, professionnel de football ont joué au ping-pong pour favoriser la vente de monnaie olympique. M. Drapeau ne va pas pouvoir pavoiser bien longtemps avec "l'esprit" des Jeux de Montréal: ceux-ci mangent à tous les rateliers!

Avec $25,000, Mme **Sheets** aurait pu s'offrir deux fois l'équipe des Orioles de Baltimore. Il lui serait même resté quelques billets pour s'acheter des peanuts, du pop corn et une boisson gazeuse infecte que je suis en train d'absorber à petites gorgées. $12,000 est le prix d'achat de vente (selon que l'on donne ou reçoit le chèque) des Orioles sur lequel viennent de s'entendre les acheteurs probables et le président de l'équipe de la Ligue nationale de baseball, **M. Jerold C. Hoffberger. Ralph De Chiaro,** l'un des acheteurs a refusé d'indiquer quel pourrait être son associé dans cette transaction.

●●●

Jack Dempsey vient de donner à la National Portrait Gallery une peinture murale représentant sa défaite par knock-out en 1919 devant **Jess Willard,** nouveau tenant du titre des poids-lourds. Après s'être affichée durant des années dans deux restaurants newyorkais, la toile reçoit sa consécration. La dépêche d'agence par le truchement de laquelle nous venons d'apprendre la nouvelle ne fait pas mention du nom de l'artiste. Mais, pour nous consoler, elle précise que la scène est d'un réalisme saisissant, poignant. Sont finalement identifiables parmi la foule qui se presse autour du ring, **Rube Goldberg, Al Smith et Tex Richard,** l'impresario et le directeur de **Dempsey.**

Pas de bousculade, pas de panique, les fans et les partisans d'abord, il y en aura pour tout le monde, ne poussez-pas, voici votre ration quotidienne de tennis:

Voilà, j'espère que ceux qui étaient "en manque" de tennis sont rassasiés.

...Plus sain de se "shooter" au tennis qu'aux amphétamines... Certains footballeurs de l'Ontario n'en semblent guère convaincus et c'est pourquoi le député néo-démocrate de Wentworth **M. Deans** vient de demander au gouvernement d'ouvrir une enquête pour vérifier s'il est exact que les joueurs d'au moins une équipe de la belle province d'à côté reçoivent de fortes doses de ce stimulant avant leurs parties. **M. Deans** a entendu dire qu'un "éminent médecin d'équipe" sert de cette drogue à ses joueurs de façon régulière. Et des révélations à ce sujet lui ont été faites par un autre médecin, le **Dr Thomas Freed. Mlle Margaret Birch,** secrétaire du service de développement social de l'Ontario, se pique de s'occuper de cette affaire. Elle a annoncé qu'elle consulterait le ministère de la Santé.

À propos de santé, les joueurs de centre ont quelque faiblesse au niveau des chevilles. Fracture de l'articulation droite du capitaine du Canadien **Henri Richard,** mercredi sur la glace du Forum, fracture de la cheville également, hier soir, pour le centre **Bob Leiter** des Flames d'Atlanta. **Leiter** qui cumulait cette année cinq buts et dix assistances a été victime d'un coup de bâton de son coéquipier Eric Vail.

Mike Harvey, pilote des Nordiques du Maine et de la LHA a abandonné le hockey pour de bon hier. Les Nordiques de Québec nommeront un autre pilote d'ici quelques jours et durant l'intervalle, le directeur-gérant **Maurice Ducharme** pilotera le club.

expos

Sachant que vous vous ennuyez déjà de vos longs et paresseux après-midi au parc Jarry, nous vous annonçons donc que les Expos disputeront leur match inaugural de la saison 1975 vendredi le 18 avril et les Phillies de Philadelphie seront alors les visiteurs.

Le match commencera comme d'habitude à 2h15... mais malgré toute notre bonne volonté il nous a été impossible de savoir qui sera le lanceur débutant. On n'a même pas un p'tit lanceur probable à vous offrir...

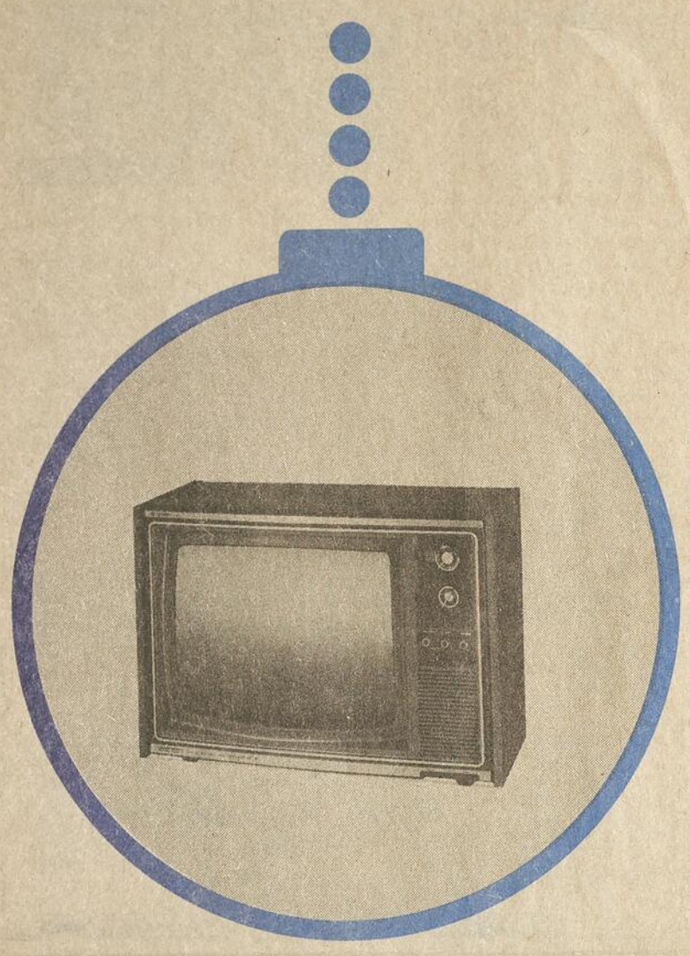
à l'occasion des fêtes, offrez un

ABONNEMENT-CADEAU

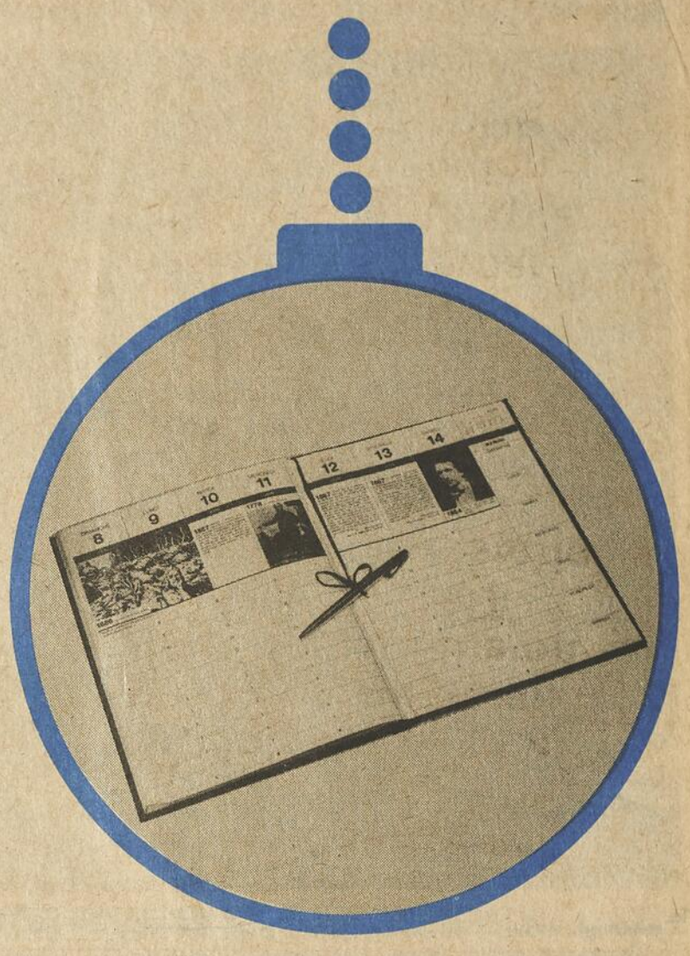
au quotidien national des Québécois

LE JOUR

et participez à notre concours







2ième PRIX

Un téléviseur couleur HITACHI, 20'', 100% transistorisé

Une gracieuseté de

MODULE ELECTRONIQUE,
8989 Lajeunesse, 384-5430

1er PRIX

Gagnez un voyage d'une semaine à la Martinique pour 2 personnes à l'Hôtel Latitude entre le 30 janvier et le 20 mars 1975

Une gracieuseté de

"Pour réservations"
VOYAGES Interglobe LTÉE
811 est ave LAURIER
(Métro Laurier)
Tél.: (514) 274-1877

EN PRIME

Pour tout abonnement ou renouvellement d'un an ($52) le souscripteur recevra GRATUITEMENT le premier agenda historique

Memini 1975 des Québécois

Conçu et réalisé par les Éditions Boréal Express avec la collaboration du Journal LE JOUR

Règlements du concours

- **3 chances de gagner en offrant un abonnement d'un an ($52)**
- **2 chances de gagner en offrant un abonnement de 6 mois ($30)**
- **1 chance de gagner en offrant un abonnement de 3 mois ($15)**

Un certificat-cadeau portant votre nom sera envoyé aux personnes à qui l'abonnement sera offert.

Faites parvenir le coupon suivant entre le 15 novembre 1974 et le 3 janvier 1975 à:

Journal LE JOUR, 387 boul. Lebeau, Montréal 379

REÇU LE
20 NOV. 1974
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC

Les employés du journal et les membres de leur famille ne sont pas éligibles.

Je désire offrir un abonnement postal de:
ou je désire m'abonner pour:

☐ 3 mois $15
☐ 6 mois $30
☐ 12 mois $52

☐ nouvel abonnement
☐ renouvellement

abonnements-cadeaux

A: NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____

souscripteur

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____ TEL _____